

Notre autonomie fiscale

A PROPOS DES DROITS DES NATIONS LES PLUS FAVORISEES.

Une des conquêtes de notre autonomie fiscale que nous devons à Sir Wilfrid Laurier, ce sera d'être délivrés dans un prochain avenir, si le gouvernement Borden ne se met pas en travers, de la sujétion aux traités de commerce conclus par la Grande Bretagne sans notre participation.

A la conférence impériale de juin dernier, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité, sur l'initiative et la proposition de Sir Wilfrid Laurier :

"Le gouvernement de Sa Majesté est prêt d'ouvrir des négociations avec les divers gouvernements étrangers qui ont des traités de commerce s'appliquant aux possessions d'outre-mer, dans le but d'obtenir, pour chacun de ces dominions qui le désirerait, la liberté de se débarrasser de ce traité sans en déranger le fonctionnement avec le reste de l'empire."

Sir Edward Grey, ministre des Affaires Etrangères, en acceptant cette résolution au nom du gouvernement impérial, a expliqué que son gouvernement demanderait à la douzaine de pays étrangers qui sont dans le cas visé d'acquiescer à la demande de la conférence; et que, en cas de refus, il proposerait de conclure avec eux de nouveaux traités, ne s'appliquant aux dominions autonomes que du consentement de ces derniers.

Ces traités ont été conclus avant que les colonies autonomes aient obtenu leur liberté fiscale. Quelques-uns datent d'un siècle ou deux. Le traité avec la Suède date du temps de Cromwell et ceux qui nous lient avec le Danemark, datent de Charles II.

Il est donc à présumer que, avec les changements survenus dans les relations commerciales depuis ces époques lointaines, les pays intéressés n'auront pas d'objection à faire de nouveaux traités répondant mieux aux besoins du commerce moderne.

Mais voilà qu'un organe des plus importants du ministère Borden, le "Mail and Empire" de Toronto, s'inquiète de ce que la dénonciation de ces traités pourrait faire perdre à la Grande Bretagne quelques avantages commerciaux. Et il propose que le gouvernement impérial convoque une nouvelle conférence des dominions autonomes pour reprendre la question et que les dominions, voulant éviter à la Grande Bretagne tout sacrifice de ce genre, prient le gouvernement impérial de ne pas tenir compte de la résolution citée plus haut.

Il y a, dans cette proposition, si elle représente surtout les idées du ministre Borden, un hommage inconscient à l'influence de Sir Wilfrid Laurier à la conférence.

On semble croire que c'est Sir Wilfrid Laurier seul, personnellement, qui a obtenu de ses collègues à la conférence cette déclaration de principe qui les intéresse pourtant tous au même degré. Et que, Sir Wilfrid Laurier étant disparu, les autres membres de la conférence consentiront volontiers à se déjuger.

Quoi qu'il en soit, nous devons protester contre cette tentative réactionnaire de nous faire perdre le bénéfice de cette concession du gouvernement impérial, qui parachevait l'édifice de notre liberté fiscale, de notre autonomie commerciale.

Et nous signalons aux soi-disants "autonomistes" qui représentent la province de Québec dans le ministère Borden, cette nouvelle tendance impérialiste et anti-autonomiste de leurs alliés.

Le moins que pourrait faire l'hon. M. Monk, c'est de demander un plébiscite sur la question.

Le vote unique

UN MOUVEMENT DANS CE SENS EN ANGLETERRE.

La maxime qui est la base de la société moderne : "Tous les citoyens sont égaux devant la loi", comporte comme prémisses celle-ci : "Tous les citoyens ont part égale à l'élaboration de la loi".

Le fondement même de la démocratie, du "gouvernement du peuple par le peuple", se compose de ces deux maximes, dont on ne saurait discuter l'essentielle vérité sans revenir aux formes sociales anciennes de classes dirigeantes et de classes dirigées.

Dans le régime démocratique qui domine dans les deux Amériques et une partie de l'Europe, le droit de vote doit donc être personnel et non pas être attaché à un statut social, à une propriété. Et notre système électoral, copié sur le système anglais, qui donne à un électeur plusieurs votes s'il a des propriétés dans plusieurs circonscriptions électorales, est anti-démocratique sur ce point, c'est-à-dire anti-libéral.

Nous avons, au Canada, démocratisé graduellement notre système électoral, en abaissant de plus en plus la "capacité", le "cens" qui donne à un citoyen le droit de vote. Nous

sommes arrivés à un point où tout citoyen majeur, pouvant subvenir à ses besoins, et par conséquent possédant les éléments du libre-arbitre, a le droit de voter aux élections provinciales et fédérales.

Mais nous avons encore conservé cette anomalie du vote plural attaché à la propriété. Le parti libéral, qui sont d'ailleurs les progrès accomplis jusqu'ici de la démocratisation du vote, devra, un jour ou l'autre, pour achever son œuvre, s'attaquer à ce vote plural et l'abolir.

Le parti libéral anglais a d'ailleurs entrepris de nous en donner l'exemple. Les députés d'Europe nous ont en effet appris que M. Asquith a annoncé au parlement impérial la grande nouvelle : le gouvernement impérial se propose de présenter à la prochaine session du parlement de Londres, un projet de loi instituant le suffrage universel "manhood suffrage" reconnaissant à tout citoyen adulte du sexe masculin le droit de vote, sans aux subalternes, aux aliénés et à ceux que la loi aura privés de leurs droits civils.

Et le droit de suffrage étant attaché à la personne même du citoyen, il n'y aura pas de vote plural.

Nos débouchés à l'étranger

SOLICITUDE TARDIVE D'UN ORGANE CONSERVATEUR.

Le "Mail & Empire", termine un récent article par les phrases suivantes que nous traduisons :

"Pour sa part, le Canada ne désire nullement provoquer aucune nation à fermer ses portes aux produits qu'il a à exporter. Au fur et à mesure que notre pays se développe et augmente la production de ses industries progressives, il aura de plus en plus besoin de marchés étrangers."

Cette sollicitude du "Mail" pour les débouchés à l'étranger, au lendemain d'une campagne où il a prêché que le Canada ne devait chercher de débouchés pour le surplus de sa production que dans les pays britanniques, est fort étrange.

Elle ne peut avoir que deux explications.

Ou bien que le "Mail and Empire" n'a de sollicitude que pour les industries manufacturières et ne s'occupe nullement des débouchés à trouver à la plus progressive et la plus importante de nos industries, l'agriculture;

Ou bien que toute sa campagne contre la réciprocité et en faveur d'un commerce inter-britannique exclusif, n'était que de la pure hypocrisie, qu'une simple manœuvre électorale.

Nous croyons sincèrement d'ailleurs que les deux explications, qui ne s'excluent pas, sont toutes les deux absolument vraies.

Le canal de la Baie Georgienne

Le correspondant à Ottawa de la "Gazette" de Montréal, rapporte que l'hon. M. Monk, parlant du canal de la Baie Georgienne, aurait réitéré son désir de le voir construit au plus tôt.

Mais, ajoute le confrère, M. Monk a déclaré ne parler qu'en son nom personnel et ne vouloir engager aucunement ses collègues.

Les journaux ministériels, du soir, le "Star", le "Devoir" et "La Patrie", nous avaient donné des déclarations de M. Monk, comme des déclarations ministérielles. Il leur faudra déchanter.

La "Gazette", au contraire, dit que c'est une entreprise trop importante pour qu'on en décide à la hâte et fait comprendre qu'on ne s'en occupera ni cette année, ni probablement l'année prochaine. Et il semble que c'est elle qui donne le vrai sentiment du cabinet.

L'hon. M. Monk devra "se soumettre à la majorité". Et c'est la voix de Toronto qui parlera encore sur cette question.

L'immigration asiatique

La population de la côte canadienne du Pacifique semble craindre que, comme résultat de la révolution en Chine, bon nombre de Chinois vont essayer d'émigrer en Amérique, surtout en Colombie Anglaise.

La loi oblige actuellement tout Chinois émigrant au Canada à payer une taxe de capitulation de \$500. A ce taux, il est possible que quelques riches Chinois se réfugient chez nous; mais il n'est pas probable que ce mouvement soit considérable, car les révolutions, d'habitude, ne laissent pas les vaincus, ceux qui sont forcés de s'expatrier, abondamment pourvus de fonds.

Cependant, il est évident que nos concitoyens de la Colombie croient que ce serait encore trop et ils demandent à l'hon. M. Borden, de fermer la porte plus radicalement à l'immigration asiatique.

Dans l'opposition l'hon. M. Borden avait promis qu'il décréterait, lorsqu'il serait au pouvoir, l'exclusion des immigrants de la race jaune. Maintenant qu'il en a le pouvoir, va-t-il racheter cette promesse?

S'il l'essaye, il va se trouver, avec sa responsabilité ministérielle, dans une situation fort difficile. Car il va avoir à tenir compte des traités avec les nations asiatiques, de la qualité de citoyen britannique dont se réclament les Hindous et autres problèmes fort ardues.

Il va pouvoir constater la différence qui existe entre la recherche libre, irresponsable d'un terrain d'attaque contre le gouvernement, et l'élaboration d'une politique qui tienne compte et des intérêts et des droits du Canada et de l'empire.

Au Fil de la Plume

Les nationalistes ne voient aucune différence entre la marine et la prohibition, au point de vue du plébiscite.

Tout ce que veulent les nationalistes, c'est de ne pas avoir à prendre de responsabilités.

Le fantôme de la fédération impériale, cher aux Hughes et aux Rogers lève déjà son aile sur le cabinet Borden.

Et l'hon. M. White, le ministre des Finances, s'en fait un programme.

Ce qui prouve qu'il manquait à M. White plus d'être réciprocitaire pour être un vrai libéral.

Comme il arrive souvent le parti démocrate a autant souffert, aux Etats-Unis, d'avoir favorisé la réciprocité que le parti libéral au Canada.

Sir George Etienne Cartier n'était ni canadien, ni nationaliste.

Aussi M. Bourassa se désintéresse du projet de loi élever un monument.

Sir George Etienne Cartier était pour une marine de 60,000 hommes. Comment les conservateurs-nationalistes pourraient-ils s'en réclamer?

Ca y est. M. Cahan et M. Bourassa sont d'accord. C'est M. Bourassa qui l'affirme. Nous avions prévu cet accord et nous en avions indiqué la base: les résolutions de St-Eustache.

C'était bien la peine, alors, de nous faire insulter par ses valets, lorsque, au lendemain de l'assemblée de St-Eustache, nous signalions l'impérialisme de ces résolutions!

L'admiration de M. Bourassa pour M. Cahan croît de jour en jour. Ce brave M. Cahan est en train de remplacer feu Goldwin Smith dans les amitiés du Maître.

Le "Telegram" de Toronto ne voit qu'une solution pour le problème de l'école bilingue dans la province d'Ontario. L'abolition pure et simple.

Les journaux nationalistes voudront bien prendre note que le "Telegram" est un journal conservateur.

LIRE, EN DERNIERE PAGE, LE BILLET DE GRAINDORGE.

Sonnons le Réveil de la Race

IL FAUT GARDER NOTRE SOL

Un drame d'un émouvant intérêt est à se jouer à Montréal. Et les Canadiens-français — ceux qu'il devrait surtout intéresser — n'y portent pas attention.

Graduellement, mais sûrement des gens de races étrangères s'emparent de nos plus belles propriétés. Les Juifs, en particulier, grâce à leur esprit d'économie, à leur admirable ténacité, ont réussi à acquérir la plus forte partie de plusieurs magnifiques quartiers canadiens-français. Ils en sont les suzerains incontestés. Et ils poursuivent leur marche. Il n'y a pas bien longtemps nous avons entendu des curés constater du haut de la chaire cet envahissement de leur paroisse par des étrangers non-catholiques. En maint endroit les clochers des églises sont entourés d'habitations possédées par des gens qui n'ont pas foi en notre religion. Mais ces appels ont été malheureusement inutiles.

Le sol de Montréal, celui que ses pères ont conquis et ouvert à la civilisation passe rapidement à des mains étrangères et le Canadien-français ne s'en soucie pas. Il regarde tout cela d'un oeil paternel.

C'est que nous avons une mentalité d'apathique indifférence; aussi l'on nous tond comme des moutons. D'autres sont à l'affût des affaires: ils se lancent dans le commerce, l'industrie, la grande finance: ils font de la spéculation. Nous, nous songeons à nous reposer quand nous ne nous mangeons pas les uns les autres. Les Juifs se disent: "En avant? Emparons-nous du sol de cette magnifique ville, Métropole du Canada, appelée à devenir l'un des plus grands centres commerciaux et industriels du monde entier. Ce sol ne peut diminuer de valeur." Le Canadien-français, lui, balbutie: "C'est trop cher?" Et il se tient dans sa petite échoppe, sa petite boutique, son petit magasin ou son petit bureau. Et il rêve de vivre un jour bien doucement de ses rentes sans songer que ces rentes ne se cueillent pas comme les bluets ou les framboises.

Du train que vont les choses le temps n'est pas loin où l'on regardera avec ébahissement le Canadien-français de Montréal qui ne sera pas locataire. Tous paieront le tribut. Et ce sera bien fait, car les Canadiens-français auront, par leur manque d'esprit d'initiative, amené cet état de choses.

Qui n'admirerait, au contraire, ces braves Israélites qui, venus au pays, sans ressources, le sac sur le dos et quelques sous à peine dans leurs poches, ont pu en quelques années atteindre le plus souvent à une modeste aisance et parfois à la richesse. Ce sont par les mêmes procédés qu'ils ont réussi à obtenir une influence prépondérante dans les grands centres américains. Atlantic City, dont la population est de 45,000 âmes en hiver et d'un million en été, a un maire Juif. Philadelphie, qui compte près de 11,800,000 habitants, a un maire Juif. New York, tout le monde l'admet, est la plus grande métropole Juive de l'univers entier; ils y sont au-delà de 900,000 et ils y contrôlent le commerce, l'industrie et la haute finance.

Le Canadien-français a une mentalité toute différente. Il manie le pic et la pelle dans la rue, mesure "l'indienne" dans le magasin ou éligne des chiffres dans une "maison quelconque". Quand il ne se contente pas d'une de ses positions subalternes, il se lance dans les professions où il ne parvient le plus souvent qu'à mener une vie de labeur, sans y parvenir à la richesse.

Pourquoi en est-il ainsi?

Parce que le Canadien-français n'a pas l'esprit d'économie.

Parce que, s'il a des économies, il ne sait pas les placer avantageusement.

Parce que, dans les placements qu'il se hasarde parfois à faire il n'envisage que des profits à longs termes ou qu'il tient son opération malheureuse, si elle ne lui rapporte pas à brève échéance et sans risque d'immenses bénéfices.

Parce que, SURTOUT, il ne tient conseil que de lui-même pour le placement de ses capitaux et qu'il croirait déroger s'il consultait des experts qui ont fait une spécialité de l'affaire qui l'intéresse.

Sortons de notre apathie. Investissons nos capitaux dans des propriétés immobilières, GARDONS NOTRE SOL. Profitons du merveilleux mouvement qui se produit présentement à Montréal et allons consulter, même si nous n'achetons pas d'eux, les experts qui nous renseigneront sur les plus belles chances d'affaires qui puissent se trouver à Montréal et dans ses environs en fait de propriétés de ville, lots à subdiviser, fermes, et maisons de rapport. ALLONS LES VOIR IMMEDIATEMENT.

Ils ont réussi. Ils visent, eux, aux résultats pratiques et ils les obtiennent. Les clients qu'ils ont enrichis se comptent par milliers. Ce sont MM. JOHNSON & DAGENAIS, courtiers d'immeubles, 58 St-Jacques. Voici les magnifiques chances d'affaires qu'ils vous offrent:

TERRES A VENDRE		PROPRIETES A VENDRE	
A Boucherville, 78 arpents, toute en culture, maison etc.	\$6,000	Rue Brecheux, 3 logements, 1 magasin avec stock d'épicerie.	\$4,400
A St-Hubert, 105 arpents, quelques arpents en bois très bien bâtis.	\$9,000	Rue Labelle, 1 magasin, 2 logements, avec terrain à côté 24 x 100.	\$4,600
A St-Hyacinthe, sur bord rivière 15 arpents de la ville, roulant, stock.	\$9,000	Rue Esplanade, coin rue, 3 logements.	\$6,000
A St-Hyacinthe, aussi sur bord rivière, bien bâtie stock complet.	\$12,000	Rue Alma, 6 logements à échanger contre Cottage dans Boulevard St-Denis.	\$7,000
A Berthierville, 150 arpents sur bord rivière, verges, stock, roulant.	\$14,500	Rue Dufferin, un coin, 2 magasins, 2 logements.	\$8,000
A St-Hubert sur Chemin Chamblay, 178 arpents, maison seule a coûté \$4,000.	\$15,000	Rue Rivard, 6 logements revenu \$800.	\$8,000
A Chamblay, 280 arpents.	\$23,000	Rue St-Laurent, 1 magasin, 4 logements.	\$8,500
3 terres à Rivière des Prairies, etc.	\$16,000	Rue Manne, 6 logements revenu \$1,125.	\$11,000
Terre à Rivière des Prairies, etc.	\$17,000	Rue St-Laurent, 3 logements, à échanger.	\$11,000
2 terres à Côte St-Michel, chacune.	\$25,000	Rue Labelle, 12 logements rapportant \$1,300.	\$12,000
Terre à Pointe-aux-Trembles, 95 arpents.	\$45,000	Rue Chassé, 12 logements, rapportant 10 p.c.	\$16,000
A Pointe-aux-Trembles, 150 arpents, un des plus beaux sites.	\$70,000	Rue St-Laurent, près Prince Arthur, propriété commerciale, revenu \$2,100.	\$22,000
	\$100,000	Rue Amherst, un coin, 8 logements, 3 magasins.	\$33,000

Johnson & Dagenais

Courtiers d'Immeubles

58 rue St-Jacques

Trop de catholiques dans le service civil

Le "World" du 9 courant, dans un article sur certaines réclamations d'une trentaine d'employés du bureau de poste, publié en première page, dit entre autres choses:

"On dit que 80 pour cent des emplois au bureau de poste de Toronto ont été donnés à des catholiques romains. On dit, en outre, que, depuis dix ans, la proportion des catholiques obtenant des emplois tant au bureau de poste-chef qu'aux succursales, a été de cinq contre trois protestants."

Et le confrère dit que les employés du bureau de poste de Toronto se plaignent de ce favoritisme du catholique Lémieux à son successeur le casier Pelletier.

Il espère, sans doute, que l'hon. M. Pelletier sera plus juste envers les protestants — voire les orangistes — que ne le fut l'hon. M. Lémieux.

L'alliance catholico-orangiste doit

avoir sa part du patronage, n'est-ce pas?

LES SCOTCH ET IRISH Whiskies de Mitchell

Les Liqueurs Nationales d'Ecosse et d'Irlande, les préférences des connaisseurs, détiennent la critique et la comparaison.

DEMANDEZ-LES A VOTRE FOURNISSEUR

LAPORTE, MARTIN & CIE, Limitée, Agents, Montréal.

AVIS

Le public est averti que M. Oscar Viger n'est plus à l'emploi de la Société Gravel & Quimet et qu'il n'est plus autorisé par eux "en quelque capacité" que ce soit.

GRAVEL & QUIMET, Agents d'immeubles, 97 Rue St-Jacques.

Le 10 Novembre 1911.

Picard & Picard

HABERDASHERS DE LUXE

AU FREEMAN'S HOTEL, MONTREAL

LA SAISON DES PAILLASSONS

PAILLASSONS EN ACIER.

Nous avons les plus pratiques et les plus durables. Nos paillassons en acier flexibles s'adaptent à tous les planchers, essuient les pieds même en marchant dessus, et la terre, la neige, etc., restent sur le paillasson et non pas sur les tapis dans la maison.

PAILLASSONS EN CAOUTCHOUC.

Nous les avons de toutes les grandeurs. Prix le pied carré. 60 cts

Paillassons en caoutchouc carreaux, 18 x 30 pouces. Prix. \$1.25 à \$2.00

Paillassons en Coccoa et en Fibre, grande variété en magasin, les prix sont de. 75 cts à \$2.50

PAILLASSONS EN COCOA ET EN FIBRE.

L. J. A. SURVEYER, IMPORTATEUR QUINCAILLER, 62 BOULEVARD ST-LAURENT.

DERRICKS A Cordes et à Chevalet Immobile

ACCESSOIRES DE TOUTES SORTES POUR DERRICKS

CABLES, TRAIENNAUX, SEAUX, POULIES, CRICS

F.H. Hopkins & Co., Successeurs de feu JAS. COOPER, New Imperial Bank Building, PHONES MAIN 3420-3421

AVIS PUBLIC

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos clients et au public en général, que nous avons été autorisés par le département de l'Agriculture à Ottawa, de manufacturer, offrir en vente et de vendre la Poudre à balayer Désinfectant "Anti-Dust", seule poudre à balayer à base de Tar-Ko "Dérivé du Goudron", désinfectant et germicide le plus puissant et aromatisée à l'huile de eucalyptus; insecticide sans égal qui tue instantanément les mites et autres insectes.

Nous prions nos clients et le public en général de nous informer si quelqu'un ou quelques compagnies manufacturantes ou vendant une poudre à balayer quelconque, essaient par leurs menaces ou autrement, d'empêcher nos clients et le public en général d'employer la poudre à balayer "Désinfectant Anti-Dust".

Signé: THE SAPHO MANUFACTURING CO., LIMITED, Montréal.

Seuls manufacturiers de la poudre à balayer Désinfectant "Anti-Dust."

CHRONIQUE DES SPORTS

LE PRESIDENT ED. BARROW

Il sera réélu pour un terme de cinq années, à la prochaine assemblée de la ligue de l'est.

New York, 10. — La rumeur circulant à l'effet que "Pat" Powers serait ramené à la tête de la Ligue de l'Est est dénuée de fondement. On a l'assurance que le président Ed. Barrow sera réélu pour un terme de cinq années. Le club Rochester serait le seul qui lui ferait opposition.

La franchise de Providence a changé de mains. On n'a pas encore dévoilé les noms des nouveaux acquéreurs qui sont, dit-on, des capitalistes influents du Rhode-Island.

Les propriétaires du club de Jersey City demandent \$30,000 pour la leur et son transport est attendu d'un jour à l'autre, des négociations ayant été entamées à cet effet.

Baltimore, 10. — Les gérants Jack Dunn, du club Baltimore, et Joe Kelley, du club Toronto, qui sont en cette ville, en discutant la situation actuelle, dans la ligue de l'Est, ont déclaré qu'ils avaient la ferme opinion que le circuit de huit villes serait le même en 1912 que la saison dernière. La transaction du transport de la franchise de Montréal à Richmond ne s'effectuera jamais, ont-ils dit. L'entrée de Richmond dans la ligue de l'Est aurait pour effet la désorganisation de la ligue de l'Etat de la Virginie, dont la capitale est le piller.

Les journaux de Richmond persistent à dire que l'offre faite à Sam Lichtenhein pour sa franchise est sérieuse. On s'engagerait à garantir le coût de l'exploitation du club pendant cinq ans et à diviser les profits également avec M. Lichtenhein.

Kelley se dit certain que Joe McGinnity continuera la gérance du club de Newark.

L'engagement de Schaffly par les frères Lillie de Jersey City indique que ces derniers, s'ils ne trouvent pas leur prix pour leur franchise, continueront de l'exploiter, pour le moins, encore une saison. Avec un bon club, il y a de l'argent à faire à Jersey City, où les assistances sont nombreuses, notamment les dimanches, alors que des centaines de "fans" de New York traversent la rivière Hudson, le baseball étant prohibé dans la métropole.

Providence est aussi un centre payant. On se réjouit de ce que Tim Crowley ait vendu sa franchise, intéressée dans un hôtel à Boston ne lui laissant pas assez de temps pour s'occuper du club.

DES COURSIERS AUX ENCHERES

M. J. E. Seagram, le fameux turfman de Waterloo, dispose d'une partie de son écurie.

Toronto, 10. — La vente annuelle, aux enchères, des chevaux de course provenant de l'écurie de M. J. E. Seagram, le turfman de Waterloo, a eu lieu hier. Les prix payés n'ont pas été très élevés. Vingt-quatre têtes ont été vendues au marteau de l'enchanteur. En voici la liste :
Jane Shore, jument noire, T. A. Woods, Toronto, \$465.00
Dorcas, pouliche brune par Yellanti, out. of Martyn, Hugh S. Wilson, Episcopi, Oakville, 250.00
Possessed, pouliche baie, T. A. Woods, Toronto, 285.00
Spinning Wheel, pouliche baie par Pershore, B. J. Lovell, Toronto, 140.00
Outclasser, jument albane, George Miller, Toronto, 140.00
Prima Vera, jument baie, W. L. Lowes, Drayton, 115.00
Devina, T. A. Crow, Toronto, 100.00
New Englander, A. R. Dixon, Toronto, 100.00
Dollabella, H. S. Wilson, Oakville, 150.00
Royal Dame, C. J. Keen, Toronto, 100.00
Semiramide, Wm. Nelson, Brampton, 85.00
March Boy, H. H. Fletcher, Massé, 55.00
Class, jument albane, Wm. Scott, Georgetown, 65.00
Xenia, Adam Black, Melgrove, 142.50
Mrs. Nelson, jument baie, Alf. Gordon, Eglinton, Ont., 95.00
Poulain bai par Pershore, Mrs. Nelson, Geo. Atkinson, Davisville, 82.50

LES PARTIES D'AUJOURD'HUI

UNION INTERCOLLEGEIALE
Ottawa Collège vs. Varsity
McGill vs. Queens.
UNION INTERPROVINCIALE
Argonauts vs. Ottawa
Hamilton vs. Montréal.
INTERMEDIAIRE
Tigers II vs. Capital
Argonauts II vs. Rough Riders
UNION D'ONTARIO
T.A.A.C. vs. Hamilton Alerts
Dundas vs. St. Michaels
Alerts vs. Galt.
UNION DE QUEBEC
Intermédiaire
Ottawa II vs. Westmount
Joues semi-finales.

LES INTENTIONS DE LA M.A.A.A.

Plusieurs de ses membres sont favorables au projet de faire entrer leur équipe de crosse dans le "Big Four".

Malgré les belles protestations de fidélité à la N. L. U., professées par certains officiers du club Montréal, il n'en reste pas moins vrai qu'un grand nombre de membres de la grande association anglaise songent à faire admettre leur club dans le Big Four qui vient de s'organiser. C'est un fait connu que le sens business des gens de la M.A.A.A. en est rendu à "quai" concernant les profits que leur club de crosse pourrait retirer d'une ligue formée des Shamrocks, des Caps et des Cornwall. Un officier du Montréal déclarait hier ce qui suit : "Il est très sentimental de rester avec les trois autres clubs qui s'affichent aujourd'hui en protestation, mais nous avons nos intérêts à protéger. Nous avons organisé une forte équipe l'an dernier, et il serait regrettable de laisser récolter par d'autres ce que nous avons semé".

LES INDIENS N'EN SERONT PAS

Querrie assure que son club ne sera pas représenté dans la N. H. A. — Il attendra l'automne prochain pour présenter sa demande.

Toronto, 10. — Les Tecumsehs ne feront pas de demande d'admission dans la N.H.A. à l'assemblée qui sera tenue demain à Montréal. Le gérant Querrie ne paraît guère s'intéresser à la chose, et ne se rendra même pas dans la métropole pour présenter ses droits à une franchise à l'assemblée. La direction des Tecumsehs est trop occupée de ce temps-ci à régler les préliminaires de la formation d'une ligue de crosse pour s'intéresser aux choses du hockey. Elle remet cette dernière question à l'automne prochain, où il s'opérera sûrement des changements radicaux dans la N.H.A.

TREMBLAY A OTTAWA

Ottawa, 10. — Eugène Tremblay a renversé Louis Kilom, deux fois ce soir, au Grand Opera House. Il a remporté sa première chute en 35 minutes avec une prise d'orteil. Tremblay concédait non moins de 15 livres à son adversaire.

LA GERANCE DU CANADIEN

Un journal du soir annonce l'engagement de "Dicky" Boon à la succession de M. Adolphe Lecours.

Un journal du soir, annonce que George Kennedy, avant son départ pour l'Ouest, avec Cazeaux, a engagé "Dicky" Boon pour gérer l'équipe de hockey du club Canadien, au cours de la prochaine saison.

Cette charge avait été confiée l'an dernier à M. Adolphe Lecours. M. Nap. Dorval, interviewé n'a pu ni démentir ni confirmer la nouvelle. Il nous a assuré d'ailleurs que M. Kennedy avait reçu "carte blanche" du bureau de direction et qu'il n'était pas tenu de consulter qui que ce soit avant d'engager ses joueurs.

Le Canadien aurait pu difficilement faire un meilleur choix. "Dicky" qui fut un des meilleurs joueurs de son temps, et les succès qu'il a remportés en ces dernières années, à la tête des Wanderers sont familiers des amateurs de notre beau jeu national de la saison d'hiver.

Sous une direction aussi habile, le Canadien ne manquera pas d'être un dangereux concurrent dans la lutte pour le championnat.

DES NAGEURS SUSPENDUS

L'Association Canadienne tient à prouver que ses affiliés ne pourront transgresser impunément ses règlements.

Il se passera des choses intéressantes à l'Assemblée de l'Association Canadienne de Natation qui doit être tenue aujourd'hui à la M.A.A.A. On chuchote que des clubs de natation et des nageurs seront suspendus pour l'été prochain. Le président Hannah a déclaré hier que messieurs les nageurs devront apprendre qu'ils ne sauraient violer impunément les règlements de l'Association en participant à des meetings non sanctionnés. Les coupables seraient, paraît-il, des athlètes de l'Alberta.

LE JEU DE HOCKEY AU "JUBILEE"

Une formidable combinaison de clubs occupera l'attention des amateurs, les jeudis soirs.

Il y aura du hockey en abondance, au cours de la prochaine saison, à Montréal.

La N. H. A., dont l'assemblée annuelle a lieu, cet après-midi, nous donnera deux grandes séances par semaine à l'Arena, les mercredis et samedis.

L'Association de hockey de Montréal, avec M. E. C. St-Père comme président, et qui renfermera entraînées des clubs populaires comme l'A. A. d'A. Nationale, le Champêtre, le Club Canadien-français d'Hochelaga, le Voltigeur et une équipe conduite par "Billy Innes", dont la renommée comme gérant, dans toutes les branches de sport est familière à tous les amateurs, occupera l'attention du public les jeudis soirs, au "Jubilee".

Cette dernière puissante organisation a tenu une grande assemblée, hier soir, chez Jos. Thoun, à l'Hôtel du Grand Nord. On y a fait l'élection des officiers et la réunion a été ajournée à dimanche, alors qu'on fera la révision des règlements et qu'on adoptera l'échelle des parties.

Les officiers élus à l'assemblée d'hier, sont les suivants :
Patrons : MM. les échevins L. A. Lapointe, Geo. Mayrand, M. le Commissaire Alney, Dr J. O. Marin, Dr J. A. Cousineau, président de l'A. A. d'A. Nationale, M. Chs Delormier, président honoraire du Club Champêtre.

Président-honoraire. — M. Rodolphe Forget.

Vice-président-honoraire. — M. A. Caron.

Président. — M. E. C. St-Père.

1er Vice-Président. — M. Jos. Thoun, directeur du National.

2e Vice-Président. — M. J. Olivier Tétrault, prés. du club Champêtre.

Secrétaire. — M. Alcide Gagnon, du National.

Treasorier. — M. Alb. Pigeon, du Club National.

Membres du Comité Exécutif : — MM. Clovis Baillargeon, Wm Innes, Liguori Laurin, Jos. Cattarinich, Geo. Michaud, Adolphe Roy.

Après l'élection des officiers, l'assemblée fut ajournée à dimanche, alors qu'on se réunira à la maison de club du "National" pour réviser la constitution et les règlements et adopter l'échelle des parties.

Un comité a été nommé qui devra conclure avec les propriétaires de la patinoire "Jubilee", les arrangements pour la prochaine saison.

PITRE NOUS QUITTERAIT-IL ?

Il aurait reçu des offres alléchantes de Vancouver. — La migration des joueurs continue.

Pour peu que la migration des joueurs de hockey vers l'Ouest continue, il n'y aura pas une seule équipe de l'Est qui n'ait subi la perte de deux ou trois de ses meilleurs joueurs.

Après Lalonde, Bert Lindsay, Bob Rowe, Donald Smith, les Patrick, Johnson et autres, voilà que l'on fait des tentatives pour enlever Didier Pitre au Canadien.

Une dépêche de Vancouver annonce que le club de l'endroit veut absolument s'assurer les services de Pitre, et ainsi que ceux de Hugh Lennon, le gardien des buts du club de Berlin, Ont., l'un des "challengers" pour la coupe Stanley, l'an dernier.

Pitre n'a pas encore pris de décision définitive, il attendra probablement le retour de Georges Kennedy, avant d'accepter l'offre des magnats de l'Ouest. Le départ de Pitre ne manquera pas d'être vivement regretté par les amateurs. Pitre est sans contredit l'un des plus brillants de nos joueurs.

Espérons que rien ne sera négligé pour le garder sur l'équipe du Canadien, dont il est le pilier.

LE REGLEMENT DES SIX JOUEURS

Il sera probablement adopté à l'Assemblée de la National Hockey Association, cet après-midi.

C'est aujourd'hui qu'aura lieu, à l'hôtel Windsor, l'assemblée annuelle de la ligue de hockey, à laquelle seront adoptés des amendements importants aux règlements et à la constitution. Le changement le plus radical aux règles du jeu est la réduction de l'équipe de sept à six joueurs. Ce nouveau changement a été vivement combattu en certains quartiers, spécialement à Ottawa. On a fini par l'accepter et son adoption ce soir est à peu près assurée.

On adoptera aussi l'échelle des parties dont vingt seront jouées à Montréal, à l'Arena. La saison sera de dix semaines et les parties locales seront jouées régulièrement les mercredis et les samedis.

UN AUTRE POUR "L'OUEST"

Berlin, Ont. 10. — Hughie Lehman, qui fut gardien des buts du club Berlin pendant plusieurs saisons, vient d'accepter les offres du club de hockey Vancouver pour la saison prochaine. Il recevra \$1,500 pour ses services.

LE MOYEN D'EVITER UNE CRISE REDOUTABLE

SEUL, LE SPORT DONNERA AUX JEUNES LATINS COMME IL A DONNE AUX JEUNES ANGLAIS LA RECETTE POUR DEVENIR HOMME SAINEMENT.

C'est un plaisir inattendu pour les lettrés que la publication d'un manifeste inédit, signé du grand écrivain que fut Gustave Flaubert. Celui-ci vient d'être livré au public à un point évidemment la perfection d'un chapitre de Salammbô. On y sent l'inspiration du premier jet, la ciselure finale a fait défaut. Mais il s'y trouve de très curieux passages dans lesquels Flaubert, racontant son enfance, analyse avec une force et une profondeur singulières la crise qui a fait de lui un homme : cette crise qui est celle de presque tous les jeunes Latins. "Des le collège, écrit Flaubert, j'étais triste; j'm'y ennuiais, je n'y trouvais de plaisir, j'avais d'ardentes aspirations vers une existence insensée et agitée; je rêvais les passions; j'aurais voulu toutes les avoir. Derrière la vingtaine année, il y avait pour moi tout un monde de lumières et de parfums... vaguement, je convoitais quelque chose de splendide que je n'aurais su formuler par aucun mot ni préciser dans ma pensée sous aucune forme mais dont j'avais néanmoins le désir positif, incessant". Et plus loin : "La femme était pour moi un mystère attrayant qui troublait ma pauvre tête d'enfant; à ce que j'éprouvais lorsque une de celles-ci venait à fixer ses yeux quelque chose de fatal dans ce regard moi, je sentais déjà qu'il y avait germe émuant qui fait fondre les volontés humaines et j'en étais à la fois charmé et épouvanté... je me dépechais bien vite de faire mes devoirs pour pouvoir me livrer à l'aise à ces pensées folles. Je commençais par me forcer à y songer comme un poète qui veut créer et provoquer l'inspiration...".

Tous les adolescents certes n'ont pas cette puissance d'imagination; tous ne seront pas des Flaubert. Mais il en est peu parmi les Latins, les Grecs, les Slaves... qui ne traversent une semblable crise. Nous devons le reconnaître, cette crise est normale. Il est normal que le jeune garçon se hâte vers la virilité et cherche à se donner à lui-même le témoignage d'avoir atteint le seuil. Or comment y parviendrait-il ? Il n'y a que trois manières : par la guerre, l'amour et le sport. La guerre, c'est la manière d'autrefois, la plus noble pour l'individu sinon la plus utile pour la collectivité. L'amour, c'est la manière des peuples chez lesquels la littérature, le théâtre, l'art, le bien-être, les conditions climatiques bâtent artificiellement l'aspiration au

contact de la femme; elle est désastreuse pour l'individu aussi bien que pour la collectivité. Les Anglo-Saxons ont introduit une troisième, qui répond à la fois aux intérêts des citoyens et à ceux de la cité. Ce n'est pas, en fait, le simple sport qui la constitue mais bien la hiérarchie sportive établie de façon si caractéristique en Angleterre d'où elle s'est répandue dans tout l'univers britannique. Si le sport n'était pas pratiqué par les adultes, il en serait tout autrement. Mais qui est-ce que le petit anglais imite en se livrant au sport ?... son aîné déjà homme et qui passionnément l'aviron, le football, le cricket. Quels sont les records qu'il a devant les yeux ? Des records d'homme, les plus élevés par conséquent auxquels il puisse lui-même aspirer. Quelles sont alors ses ambitions ? D'entrer dans une de ces fortes équipes qui fêtent l'honneur universitaire ou l'honneur national sur les champs de jeu. Ainsi le sport apparaît comme le symbole même de la virilité. Franchir certaines enceintes sportives, c'est montrer aux autres et se prouver à soi-même qu'on est vraiment un homme. Tout ici repose donc sur le fait que les plaisirs sportifs sont des plaisirs d'adultes, des plaisirs d'hommes. L'état d'esprit créé par ce fait rappelle celui qui, jadis, poussait à un enrôlement prématuré le jeune gentilhomme avide de se signaler par des prouesses. En l'absence d'un tel état d'esprit, il est presque infaillible que la préoccupation sexuelle apparaisse avec les aspects morbides qu'elle revêt fatalement à un âge où, comme Flaubert le reconnaît lui-même, il s'agit d'un travail artificiel de l'imagination bien plus que d'un appel naturel des sens. Nous savons ce qui provoque ou accentue ce travail; c'est la pornographie étalée sur les murs, répandue dans la presse, délayée dans le roman, colportée dans les conversations. Mais nous savons aussi ce qui le retarde et même le supprime : c'est l'activité musculaire dirigée et dominée par l'émulation sportive. C'est pourquoi il n'est que juste de dire qu'à défaut de la guerre, le sport permet d'éviter la crise redoutable à laquelle est vouée toute jeunesse non sportive. La monstrueuse campagne en faveur de l'"éducation sexuelle", qui a été stigmatisée comme elle méritait de l'être, n'apportera qu'un renfort à la pornographie. Seul, le sport donnera aux jeunes Latins — comme elle a donné aux jeunes Anglo-Saxons — la recette pour devenir homme sainement.

LES VARSITY
SERONT AFFAIBLIS

Quatre de leurs joueurs ne pourront probablement pas jouer contre les collégiens d'Ottawa, demain après-midi.

Toronto, 10. — Les Varsity seront très affaiblis pour rencontrer les Collégiens d'Ottawa demain après-midi.

Quatre de ses joueurs, Cory, Grass, German et Bob Thompson sont encore sur la liste d'hospital, et il est fort douteux qu'ils puissent s'aligner pour défendre les chances de l'équipe Torontienne. Le club des "roosters" de Varsity se prépare soigneusement à la joute de demain.

L'alignement du club local sera probablement le suivant : McDonald, Greene, Ramsey, Maynard, Campbell, Knight, Bell, Sifton, Curtis, Clarke, Taylor, Know, Hassard et Sinclair.

LES PARTIES D'AUJOURD'HUI

Les Tigers seront les hôtes des Montréal. — Rough Riders vs Argonauts dans la capitale.

Les parties d'aujourd'hui, dans la ligue Senior, sont de la plus haute importance. Les Tigers joueront ici, avec les Montréal et bien que notre but local n'ait pas encore gagné, ce soir, il a joué de malheur, n'étant battu, en deux circonstances que par un point. Hamilton aura un rude combat à livrer contre les joueurs de la M.A.A.A.

Les Argonauts sont loin d'avoir une sinécure, à Ottawa, et une victoire pour les Rough Riders rendrait nécessaire des parties supplémentaires pour décider du championnat.

Dans la Ligue Intercollégiale, l'intérêt se concentre sur la partie qui opposera les collégiens d'Ottawa à Toronto. Bien que Varsity soit assuré du championnat, les Ottawa n'en sont pas moins décidés de faire l'impossible pour remporter la victoire.

Un sportsman de la Capitale a promis des montres en or aux joueurs, s'ils triomphent de Varsity.

ALLEN A DÉFAIT BROUILLARD

Toronto, 10. — Billy Allen, d'Ottawa, a gagné la ceinture de Tom Flanagan, hier soir, en battant Patsy Brouillard aux points dans une bataille qui dura 14 reprises.

Les seconds du boxeur canadien-français déclarèrent qu'il s'était battu durant deux reprises avec les mains désarticulées. Allen se montra scientifique, mais ses coups n'eurent pas d'effet sur son adversaire.

POUR LES PETITS

Mme Rostand et son fils Maurice, fervent, pour les matinales du Gymnase, de Paris, une pièce tirée d'un roman de la "Bibliothèque Rose".

"Un Bon petit Diable". Une pièce fut déjà tirée de ce roman par le vicomte de Simard de Pitray, petit-fils de l'auteur, Mme la comtesse de Ségur, née Rostochine, et cet acte — car ce n'est qu'un acte — fut, paraît-il, déjà représenté non pas sur des scènes de boulevard, mais dans les salons, à la ville et au château.

Ce n'est d'ailleurs pas la seule pièce que le petit-fils ait extraite des œuvres de sa grand-mère, et l'on en connaît cinq au moins que la maison Hachette édite, et que les libraires vendent si bien même que, de la plupart, les éditions sont épuisées.

J. Hudon, marchand-tailleur, 29 Ste-Catherine Ouest.

AMUSEMENTS

THEATRE NATIONAL CETTE SEMAINE REPENTIR

Semaine prochaine—Bonheur Conjugal. 182-6-A

Théâtre Français SEMAINE DU 13 NOV. Shaw's Circus

Chien Poney, introduisant Alice Singes et Maud la Mu'e avec un record

—ET—

5 AUTRES ACTES DE VAUDEVILLE 5

Prix Mat. 5 et 10c, ex. le samedi et jours de fête. Soirées 5, 10 et 15-A

PRINCESS Bohemian Girl

AUJOURD'HUI

SEMAINE PROCHAINE 25c à \$1.50

The Gamblers

par CHARLES KLEIN

Auteur du MUSIC MASTER

JOUEZ-VOUS?

En Société? A la Bourse?

Mat. pop., mer., 500 sièges à 50c. Matinée régulière, samedi. 187-1-A

Art Gallery

GALERIES DE PEINTURES, SCULPTURE, ETC.

Ouvr. : 9 h. à 6 p.m. Admission 25

PARC SOMMER

Ouvert demain, dimanche, à 3 P. M. et 8 P. M.

ATTRACTIONS : MUSIQUE, ETC.

ADMISSION, - - - 10 Cts.

184-2-A

Les Courtiers d'Immeubles

Messieurs,

Vous n'avez pas été sans constater depuis plusieurs années que "Le Canada" publie régulièrement toutes les semaines une revue immobilière, accompagnée de statistiques intéressantes et d'une liste des ventes importantes enregistrées la semaine précédente.

La description des propriétés vendues, avec leur superficie, la nature des constructions, s'il y en a, avec les numéros des rues, permet d'identifier facilement chaque propriété sur le terrain et de se rendre ainsi compte de la signification du prix payé.

Ces informations de la plus grande exactitude, dans un journal du matin, journal lu par la meilleure classe de nos concitoyens, commerçants, industriels, hommes de profession, etc., font du "Canada" un excellent médium de publicité pour tout ce qui concerne l'immeuble : achat, vente, échange, etc.

Vous, Messieurs, qui connaissez la valeur de la publicité bien faite, devriez en profiter pour que votre carte d'affaires soit constamment sous les yeux de lecteurs tous susceptibles de devenir des clients, et pour y mettre aussi sous les yeux d'acheteurs en perspective la liste des propriétés dont vous êtes chargés de faire la vente.

Tout en vous signalant ces avantages de notre journal, nous voudrions aussi vous informer que nous nous mettons à votre disposition pour publier toute nouvelle intéressante concernant l'immeuble que vous voudriez bien nous communiquer, soit par écrit, soit par téléphone, etc.

Nous tenons, autant pour nous que pour nos lecteurs et nos annonceurs, à faire du "Canada" un journal d'informations exactes, complètes et intéressantes en ce qui concerne la propriété foncière, en ce moment surtout où cette propriété devient une des sources les plus sûres de bénéfices pour ceux qui y placent leurs capitaux.

Veuillez nous croire, Messieurs,

Vos tous dévoués

"Le Canada".

Tarif spécial aux courtiers d'immeubles.

compte de Lincoln; elle aurait épousé le colonel John Humphry qui, au dix-neuvième siècle, émigra à Boston et devint assistant du gouverneur anglais. Le généalogiste de New-York ne se sent pas pour battu. Il répliqua qu'on ne sait rien du mari de Suzanne. On conte en Angleterre qu'elle épousa un certain Humphrey de Kent; mais c'est une licence généalogique de vouloir identifier Kent Humphrey de Kent avec l'Humphry de Boston. En outre, pour être colonelle aux dates indiquées par l'homme de Cleveland, il aurait fallu que Suzanne se mariât à cinq ans et de vingt mètres six. Le généalogiste de M. Rockefeller n'a pas encore répondu à cette objection qui ne manque point de sérieux.

Au cercle. Premier monsieur. — Oh! c'est horrible... Je viens de macher ma cigarette par le bout allumé... C'est épouvantable!

Deuxième monsieur, avec compassion. — Surtout quand on ne s'y attend pas!

On sait en quelle vénération les milliardaires du Nouveau-Monde tien-

ment les antiquités de l'Ancien.

Qu'il s'agisse de bibelots ou de titres de noblesse, ils collectionnent pieusement tous ces colifichets. Aussi on ne s'étonnera point d'apprendre que M. Rockefeller a fait rechercher ses ancêtres et que cette recherche a été couronnée d'un merveilleux succès. Le généalogiste de Cleveland a découvert qu'il était le descendant d'un certain Humphrey de Kent; mais c'est une licence généalogique de vouloir identifier Kent Humphrey de Kent avec l'Humphry de Boston. En outre, pour être colonelle aux dates indiquées par l'homme de Cleveland, il aurait fallu que Suzanne se mariât à cinq ans et de vingt mètres six. Le généalogiste de M. Rockefeller n'a pas encore répondu à cette objection qui ne manque point de sérieux.

On sait en quelle vénération les milliardaires du Nouveau-Monde tien-

ment les antiquités de l'Ancien.

Qu'il s'agisse de bibelots ou de titres de noblesse, ils collectionnent pieusement tous ces colifichets. Aussi on ne s'étonnera point d'apprendre que M. Rockefeller a fait rechercher ses ancêtres et que cette recherche a été couronnée d'un merveilleux succès. Le généalogiste de Cleveland a découvert qu'il était le descendant d'un certain Humphrey de Kent; mais c'est une licence généalogique de vouloir identifier Kent Humphrey de Kent avec l'Humphry de Boston. En outre, pour être colonelle aux dates indiquées par l'homme de Cleveland, il aurait fallu que Suzanne se mariât à cinq ans et de vingt mètres six. Le généalogiste de M. Rockefeller n'a pas encore répondu à cette objection qui ne manque point de sérieux.

On sait en quelle vénération les milliardaires du Nouveau-Monde tien-

ment les antiquités de l'Ancien.

Les Canadiens du Maine

ILS SE DEMANDENT CE QUE VONT FAIRE LES INTERDITS PAR Mgr WALSH. — ON DEMANDE AU CLERGE SON ASSISTANCE. — ON VA INAUGURER UNE VRAIE CAMPAGNE.

Biddeford, Me., 10. — Au lendemain de leur meeting, où ils ont signifié à l'Ordinaire et à tous les citoyens de l'Etat leur désir d'appeler à la loi plébiscitaire de la "Médiation and Referendum", on se demande, dans tous les groupes ce que feront les interdits et tous ceux dont ils sont les chefs.

Ainsi que nous le disions, hier, ils n'ont élaboré qu'une partie de leur programme et ils ont voulu donner une poussée nouvelle aux énergies de tous les Franco-Américains en leur rappelant la justice de leur cause, la force du décret romain, la sympathie de tous, même des non-catholiques.

Le clergé franco-américain doit se taire, cacher ses sentiments, détourner de leurs cours les sympathies par trop manifestées pour "les interdits". A cause de leur serment d'office, et pour éviter une "recrudescence de la stimonie interdictoriale" suivant l'expression d'un ex-cura du Nord, lui-même interdit par Mgr Walsh.

La prochaine session législative dans l'Etat du Maine, n'aura lieu qu'en janvier, 1934. D'ici là, les adversaires du décret ont de quoi se créer des retranchements, d'où il sera difficile de les déloger avec leur décret et leur statut canonique du concile de Baltimore.

En attendant, les nôtres vont faire une véritable

CAMPAGNE POLITIQUE.

Ils iront dans toutes les villes du Maine, et particulièrement dans celles où il y a des catholiques de langue française, comme Augusta, la capitale; Lewiston, Auburn, Bangor, Brunswick, Sanford, Rumford Falls, et nombre d'autres.

Au dernier recensement, on comptait dans le diocèse de Mgr Walsh, 97,000 catholiques, on en compte à l'heure qu'il est

PLUS DE 100,000.

Tout n'est pas rose dans l'Etat. Les vieux souffrent de la situation qui leur est faite. Quant aux jeunes, ils rentrent dans le mouvement.

Mgr Walsh a aussi des difficultés avec des communautés.

UN PROCES

devant la Cour Romaine, avec les religieuses de la Présentation de Bid-

deford. Leur couvent n'est pas inclus dans les biens de l'évêque, en vertu de l'Incorporation Sole et c'est pour en devenir possesseur que l'évêque de Portland se voit faire un procès à Rome. Le jugement sera rendu à la fin de novembre.

On en sont les nôtres ? Que vont-ils devenir ? Que feront-ils ? C'est ce que j'ai voulu savoir. J'ai interrogé tout d'abord l'avocat Godfrey-S. Dupré, le président du comité permanent et le plus redoutable adversaire de Mgr Walsh.

M. Dupré qui exerce la profession de droit à Biddeford, a ses bureaux rue Main.

Dans son cabinet de travail on se croirait plutôt chez un ecclésiastique à voir les ouvrages latins qui s'amoncellent sur les meubles. Notre curiosité nous a permis de lire les titres des ouvrages suivants : "Concili, Plenary, Baltimore, Acta et Decrees"; "Memento Juris Ecclesiastici"; de Deshayes; "Crupendur Juris Canonici"; "Le Droit Canonial" de P. R. Migneault, etc.

Très aimablement, M. Dupré a répondu à toutes les questions que nous lui avons posées. "Nous luttons à ciel ouvert", nous a-t-il dit.

"Pourquoi dans toutes vos manifestations, ne voyons-nous jamais d'ecclésiastiques ?" avons-nous d'abord demandé.

"Parce que depuis deux ou trois ans", répond M. Dupré, nous avons cru nécessaire de les éliminer. Je voudrais vous faire remarquer que ce que nous appelons clergé national est tout simplement un mythe. Il y a trop de nationalités et de mentalités diverses dans le clergé du Maine. Quand nos revendications dans l'Etat du Maine ont pris une tournure sérieuse, nous avons constaté qu'une partie des prêtres canadiens-français nous étaient sympathiques, que le reste ne nous l'était pas.

"Cette division dans le clergé met-tait des scènes disgracieuses sous les yeux du public. Nous avons trouvé qu'il était plus pratique de ne pas demander leur coopération, même parmi ceux qui nous étaient sympathiques. Nous nous apercevions qu'il y avait défiance chaque fois que les difficultés personnelles entre un prêtre et un évêque étaient réglées".

Les faits ont été, d'autre part, défrétés au Conseil d'Etat, pour annulation des élections qu'ils avaient pour but de fausser.

Que le Conseil d'Etat n'ait pas encore statué sur le pourvoi dont il est saisi, cela se comprend, mais comment se fait-il que le dépôt de la plainte contre le processus de la Martinique ait si longtemps tardé, on peut se le demander. Et même ce retard n'a-t-il pas permis à la prescription de couvrir désormais le délit commis ?

A ces deux questions, voici la réponse : une plainte en justice contre un gouverneur en activité de service n'est chose ordinaire ni fréquente, et avant de l'accueillir l'avocat, l'avoué et le juge ont tenu à entourer cette grave entreprise de toutes les garan-

ties imaginables. De là, en raison des délais de correspondance avec des plaignants domiciliés de l'autre côté de l'Atlantique, une inévitable lenteur.

L'objection tirée de la prescription de trois mois qui suffit à couvrir les délits électoraux a été soigneusement envisagée. Il va de soi, tout d'abord, que ce n'est pas le principal intérêt qui songe à se mettre à l'abri derrière un moyen de procédure : ce serait plaider coupable, et aller au-devant d'une sanction administrative, à défaut d'une sanction finale. Non, ce sont les plaignants eux-mêmes et les avocat-avoués chargés de leurs intérêts qui ont examiné le cas, et le résultat de leurs recherches a nettement établi que si les dispositions du décret de 1852, en matière électro-

le, ont en ce qu'elles punissent les délits électoraux, abrogé et remplacé l'article 111 du Code pénal, elles n'ont en rien enfreint l'art. 112, celui sur lequel est, croyons-nous, basée la poursuite.

On sait d'ailleurs qu'aux termes de l'ordonnance organique de 1827 qui régit la Martinique, le Gouverneur ne peut être l'objet de poursuites dans la colonie où il exerce ses fonctions. C'est donc à Paris, au siège le siège de la Colonie, que l'affaire pouvait être introduite. Le cas, d'ailleurs, en ce qui concerne le Gouverneur de Guadeloupe.

Comme le onzième régiment de Bersaglieri attaqua le fort d'Hamidieh, il fut soudain pris de flanc par un grand nombre d'Arabes qui s'étaient cachés dans les bosquets d'oliviers : les Italiens subirent de grosses pertes avant que l'ennemi put être refoulé.

Comme à l'ordinaire, les Turcs firent preuve d'un courage inouï, mais ils furent incapables de résister au terrible feu de l'artillerie italienne et des canons de croisière "Carlo Alberto". Ils furent obligés de battre en retraite.

Comme le onzième régiment de Bersaglieri attaqua le fort d'Hamidieh, il fut soudain pris de flanc par un grand nombre d'Arabes qui s'étaient cachés dans les bosquets d'oliviers : les Italiens subirent de grosses pertes avant que l'ennemi put être refoulé.

Comme à l'ordinaire, les Turcs firent preuve d'un courage inouï, mais ils furent incapables de résister au terrible feu de l'artillerie italienne et des canons de croisière "Carlo Alberto". Ils furent obligés de battre en retraite.

De terribles massacres en Chine

LA VILLE DE NANKIN BRULE. — LES FEMMES ET LES ENFANTS SONT EGORGES PAR LES MANDCHOUS. — DES SCENES HORRIBLES DE CARNAGE SE PASSENT A NANKIN. — LE PEUPLE ENTIER MANIFESTE SON INDIGNATION.

Shanghai, 10. — Tout est calme ici et un ordre parfait règne dans la ville.

Wu Ting Tang a annoncé qu'il était prêt à se déclarer comme représentant des provinces républicaines en ce qui touche leurs relations avec l'étranger. Il déclare que les provinces depuis Kwang Tung jusqu'à Chi-li et de Shantung jusqu'à Sze-Chuen le considèrent comme tel, et que d'ici quelques jours toutes les provinces en révolte se réuniront à Shanghai pour élire un gouvernement provincial.

Les télégrammes reçus aujourd'hui d'Han Kow disent que l'on s'y bat toujours.

Les républicains fortifient Han-Yang et Wu-Chang où arrivent constamment des trains chargés de munitions.

Il est maintenant officiellement prouvé que le général Li Yuen Heng, le chef des révolutionnaires a été tué par les Mandchous.

Le bureau de télégraphe de Wu-Hu a été pris par les républicains ce matin.

Kiafeng, province de Houan, 10. — L'assemblée provinciale a discuté hier l'utilité de déclarer ici un gouvernement indépendant, mais une seule décision définitive ne fut prise.

Tsinan-Fu, province de Shantung, 10. — Les chefs révolutionnaires, à leur conférence d'hier, ont recommandé l'unité d'action parmi les rebelles de la province de Chi-Li, Shantung et Shan-Si en vue d'arrêter toute effusion de sang.

Shanghai, 10. — Les massacres de Nankin ont soulevé partout l'indignation, on a ajouté au prestige des révolutionnaires ; les journaux étrangers d'ici manifestent leur horreur pour de telles boucheries et s'étonnent que les nations civilisées assistent en silence devant de pareils actes de barbarie.

Les préparatifs de combat entre les deux armées sont poussés activement et une bataille désespérée est attendue d'heure en heure.

Shanghai, 10. — Les massacres de Nankin ont soulevé partout l'indignation, on a ajouté au prestige des révolutionnaires ; les journaux étrangers d'ici manifestent leur horreur pour de telles boucheries et s'étonnent que les nations civilisées assistent en silence devant de pareils actes de barbarie.

Shanghai, 10. — Les massacres de Nankin ont soulevé partout l'indignation, on a ajouté au prestige des révolutionnaires ; les journaux étrangers d'ici manifestent leur horreur pour de telles boucheries et s'étonnent que les nations civilisées assistent en silence devant de pareils actes de barbarie.

Shanghai, 10. — Les massacres de Nankin ont soulevé partout l'indignation, on a ajouté au prestige des révolutionnaires ; les journaux étrangers d'ici manifestent leur horreur pour de telles boucheries et s'étonnent que les nations civilisées assistent en silence devant de pareils actes de barbarie.

Shanghai, 10. — Les massacres de Nankin ont soulevé partout l'indignation, on a ajouté au prestige des révolutionnaires ; les journaux étrangers d'ici manifestent leur horreur pour de telles boucheries et s'étonnent que les nations civilisées assistent en silence devant de pareils actes de barbarie.

Shanghai, 10. — Les massacres de Nankin ont soulevé partout l'indignation, on a ajouté au prestige des révolutionnaires ; les journaux étrangers d'ici manifestent leur horreur pour de telles boucheries et s'étonnent que les nations civilisées assistent en silence devant de pareils actes de barbarie.

Shanghai, 10. — Les massacres de Nankin ont soulevé partout l'indignation, on a ajouté au prestige des révolutionnaires ; les journaux étrangers d'ici manifestent leur horreur pour de telles boucheries et s'étonnent que les nations civilisées assistent en silence devant de pareils actes de barbarie.

Shanghai, 10. — Les massacres de Nankin ont soulevé partout l'indignation, on a ajouté au prestige des révolutionnaires ; les journaux étrangers d'ici manifestent leur horreur pour de telles boucheries et s'étonnent que les nations civilisées assistent en silence devant de pareils actes de barbarie.

Shanghai, 10. — Les massacres de Nankin ont soulevé partout l'indignation, on a ajouté au prestige des révolutionnaires ; les journaux étrangers d'ici manifestent leur horreur pour de telles boucheries et s'étonnent que les nations civilisées assistent en silence devant de pareils actes de barbarie.

Shanghai, 10. — Les massacres de Nankin ont soulevé partout l'indignation, on a ajouté au prestige des révolutionnaires ; les journaux étrangers d'ici manifestent leur horreur pour de telles boucheries et s'étonnent que les nations civilisées assistent en silence devant de pareils actes de barbarie.

Shanghai, 10. — Les massacres de Nankin ont soulevé partout l'indignation, on a ajouté au prestige des révolutionnaires ; les journaux étrangers d'ici manifestent leur horreur pour de telles boucheries et s'étonnent que les nations civilisées assistent en silence devant de pareils actes de barbarie.

Shanghai, 10. — Les massacres de Nankin ont soulevé partout l'indignation, on a ajouté au prestige des révolutionnaires ; les journaux étrangers d'ici manifestent leur horreur pour de telles boucheries et s'étonnent que les nations civilisées assistent en silence devant de pareils actes de barbarie.

Shanghai, 10. — Les massacres de Nankin ont soulevé partout l'indignation, on a ajouté au prestige des révolutionnaires ; les journaux étrangers d'ici manifestent leur horreur pour de telles boucheries et s'étonnent que les nations civilisées assistent en silence devant de pareils actes de barbarie.

Shanghai, 10. — Les massacres de Nankin ont soulevé partout l'indignation, on a ajouté au prestige des révolutionnaires ; les journaux étrangers d'ici manifestent leur horreur pour de telles boucheries et s'étonnent que les nations civilisées assistent en silence devant de pareils actes de barbarie.

Shanghai, 10. — Les massacres de Nankin ont soulevé partout l'indignation, on a ajouté au prestige des révolutionnaires ; les journaux étrangers d'ici manifestent leur horreur pour de telles boucheries et s'étonnent que les nations civilisées assistent en silence devant de pareils actes de barbarie.

Shanghai, 10. — Les massacres de Nankin ont soulevé partout l'indignation, on a ajouté au prestige des révolutionnaires ; les journaux étrangers d'ici manifestent leur horreur pour de telles boucheries et s'étonnent que les nations civilisées assistent en silence devant de pareils actes de barbarie.

Shanghai, 10. — Les massacres de Nankin ont soulevé partout l'indignation, on a ajouté au prestige des révolutionnaires ; les journaux étrangers d'ici manifestent leur horreur pour de telles boucheries et s'étonnent que les nations civilisées assistent en silence devant de pareils actes de barbarie.

Shanghai, 10. — Les massacres de Nankin ont soulevé partout l'indignation, on a ajouté au prestige des révolutionnaires ; les journaux étrangers d'ici manifestent leur horreur pour de telles boucheries et s'étonnent que les nations civilisées assistent en silence devant de pareils actes de barbarie.

Shanghai, 10. — Les massacres de Nankin ont soulevé partout l'indignation, on a ajouté au prestige des révolutionnaires ; les journaux étrangers d'ici manifestent leur horreur pour de telles boucheries et s'étonnent que les nations civilisées assistent en silence devant de pareils actes de barbarie.

Shanghai, 10. — Les massacres de Nankin ont soulevé partout l'indignation, on a ajouté au prestige des révolutionnaires ; les journaux étrangers d'ici manifestent leur horreur pour de telles boucheries et s'étonnent que les nations civilisées assistent en silence devant de pareils actes de barbarie.

Shanghai, 10. — Les massacres de Nankin ont soulevé partout l'indignation, on a ajouté au prestige des révolutionnaires ; les journaux étrangers d'ici manifestent leur horreur pour de telles boucheries et s'étonnent que les nations civilisées assistent en silence devant de pareils actes de barbarie.

Shanghai, 10. — Les massacres de Nankin ont soulevé partout l'indignation, on a ajouté au prestige des révolutionnaires ; les journaux étrangers d'ici manifestent leur horreur pour de telles boucheries et s'étonnent que les nations civilisées assistent en silence devant de pareils actes de barbarie.

Shanghai, 10. — Les massacres de Nankin ont soulevé partout l'indignation, on a ajouté au prestige des révolutionnaires ; les journaux étrangers d'ici manifestent leur horreur pour de telles boucheries et s'étonnent que les nations civilisées assistent en silence devant de pareils actes de barbarie.

Shanghai, 10. — Les massacres de Nankin ont soulevé partout l'indignation, on a ajouté au prestige des révolutionnaires ; les journaux étrangers d'ici manifestent leur horreur pour de telles boucheries et s'étonnent que les nations civilisées assistent en silence devant de pareils actes de barbarie.

Shanghai, 10. — Les massacres de Nankin ont soulevé partout l'indignation, on a ajouté au prestige des révolutionnaires ; les journaux étrangers d'ici manifestent leur horreur pour de telles boucheries et s'étonnent que les nations civilisées assistent en silence devant de pareils actes de barbarie.

Shanghai, 10. — Les massacres de Nankin ont soulevé partout l'indignation, on a ajouté au prestige des révolutionnaires ; les journaux étrangers d'ici manifestent leur horreur pour de telles boucheries et s'étonnent que les nations civilisées assistent en silence devant de pareils actes de barbarie.

Shanghai, 10. — Les massacres de Nankin ont soulevé partout l'indignation, on a ajouté au prestige des révolutionnaires ; les journaux étrangers d'ici manifestent leur horreur pour de telles boucheries et s'étonnent que les nations civilisées assistent en silence devant de pareils actes de barbarie.

Shanghai, 10. — Les massacres de Nankin ont soulevé partout l'indignation, on a ajouté au prestige des révolutionnaires ; les journaux étrangers d'ici manifestent leur horreur pour de telles boucheries et s'étonnent que les nations civilisées assistent en silence devant de pareils actes de barbarie.

Shanghai, 10. — Les massacres de Nankin ont soulevé partout l'indignation, on a ajouté au prestige des révolutionnaires ; les journaux étrangers d'ici manifestent leur horreur pour de telles boucheries et s'étonnent que les nations civilisées assistent en silence devant de pareils actes de barbarie.

Shanghai, 10. — Les massacres de Nankin ont soulevé partout l'indignation, on a ajouté au prestige des révolutionnaires ; les journaux étrangers d'ici manifestent leur horreur pour de telles boucheries et s'étonnent que les nations civilisées assistent en silence devant de pareils actes de barbarie.

Shanghai, 10. — Les massacres de Nankin ont soulevé partout l'indignation, on a ajouté au prestige des révolutionnaires ; les journaux étrangers d'ici manifestent leur horreur pour de telles boucheries et s'étonnent que les nations civilisées assistent en silence devant de pareils actes de barbarie.

Shanghai, 10. — Les massacres de Nankin ont soulevé partout l'indignation, on a ajouté au prestige des révolutionnaires ; les journaux étrangers d'ici manifestent leur horreur pour de telles boucheries et s'étonnent que les nations civilisées assistent en silence devant de pareils actes de barbarie.

Shanghai, 10. — Les massacres de Nankin ont soulevé partout l'indignation, on a ajouté au prestige des révolutionnaires ; les journaux étrangers d'ici manifestent leur horreur pour de telles boucheries et s'étonnent que les nations civilisées assistent en silence devant de pareils actes de barbarie.

Shanghai, 10. — Les massacres de Nankin ont soulevé partout l'indignation, on a ajouté au prestige des révolutionnaires ; les journaux étrangers d'ici manifestent leur horreur pour de telles boucheries et s'étonnent que les nations civilisées assistent en silence devant de pareils actes de barbarie.

Shanghai, 10. — Les massacres de Nankin ont soulevé partout l'indignation, on a ajouté au prestige des révolutionnaires ; les journaux étrangers d'ici manifestent leur horreur pour de telles boucheries et s'étonnent que les nations civilisées assistent en silence devant de pareils actes de barbarie.

Shanghai, 10. — Les massacres de Nankin ont soulevé partout l'indignation, on a ajouté au prestige des révolutionnaires ; les journaux étrangers d'ici manifestent leur horreur pour de telles boucheries et s'étonnent que les nations civilisées assistent en silence devant de pareils actes de barbarie.

Shanghai, 10. — Les massacres de Nankin ont soulevé partout l'indignation, on a ajouté au prestige des révolutionnaires ; les journaux étrangers d'ici manifestent leur horreur pour de telles boucheries et s'étonnent que les nations civilisées assistent en silence devant de pareils actes de barbarie.

Shanghai, 10. — Les massacres de Nankin ont soulevé partout l'indignation, on a ajouté au prestige des révolutionnaires ; les journaux étrangers d'ici manifestent leur horreur pour de telles boucheries et s'étonnent que les nations civilisées assistent en silence devant de pareils actes de barbarie.

Shanghai, 10. — Les massacres de Nankin ont soulevé partout l'indignation, on a ajouté au prestige des révolutionnaires ; les journaux étrangers d'ici manifestent leur horreur pour de telles boucheries et s'étonnent que les nations civilisées assistent en silence devant de pareils actes de barbarie.

Shanghai, 10. — Les massacres de Nankin ont soulevé partout l'indignation, on a ajouté au prestige des révolutionnaires ; les journaux étrangers d'ici manifestent leur horreur pour de telles boucheries et s'étonnent que les nations civilisées assistent en silence devant de pareils actes de barbarie.

Shanghai, 10. — Les massacres de Nankin ont soulevé partout l'indignation, on a ajouté au prestige des révolutionnaires ; les journaux étrangers d'ici manifestent leur horreur pour de telles boucheries et s'étonnent que les nations civilisées assistent en silence devant de pareils actes de barbarie.

Shanghai, 10. — Les massacres de Nankin ont soulevé partout l'indignation, on a ajouté au prestige des révolutionnaires ; les journaux étrangers d'ici manifestent leur horreur pour de telles boucheries et s'étonnent que les nations civilisées assistent en silence devant de pareils actes de barbarie.

Shanghai, 10. — Les massacres de Nankin ont soulevé partout l'indignation, on a ajouté au prestige des révolutionnaires ; les journaux étrangers d'ici manifestent leur horreur pour de telles boucheries et s'étonnent que les nations civilisées assistent en silence devant de pareils actes de barbarie.

Shanghai, 10. — Les massacres de Nankin ont soulevé partout l'indignation, on a ajouté au prestige des révolutionnaires ; les journaux étrangers d'ici manifestent leur horreur pour de telles boucheries et s'étonnent que les nations civilisées assistent en silence devant de pareils actes de barbarie.

Shanghai, 10. — Les massacres de Nankin ont soulevé partout l'indignation, on a ajouté au prestige des révolutionnaires ; les journaux étrangers d'ici manifestent leur horreur pour de telles boucheries et s'étonnent que les nations civilisées assistent en silence devant de pareils actes de barbarie.

Shanghai, 10. — Les massacres de Nankin ont soulevé partout l'indignation, on a ajouté au prestige des révolutionnaires ; les journaux étrangers d'ici manifestent leur horreur pour de telles boucheries et s'étonnent que les nations civilisées assistent en silence devant de pareils actes de barbarie.

Shanghai, 10. — Les massacres de Nankin ont soulevé partout l'indignation, on a ajouté au prestige des révolutionnaires ; les journaux étrangers d'ici manifestent leur horreur pour de telles boucheries et s'étonnent que les nations civilisées assistent en silence devant de pareils actes de barbarie.

LES DEPOTS DE TOURBE

LE CANADIEN PACIFIQUE DESIRE ACHETER CEUX D'ALFRED.

Ottawa, 10. — La compagnie du Canadien Pacifique a entamé des négociations avec le département des mines en vue d'acheter ses dépôts de tourbe à Alfred, Ont. La compagnie désire continuer l'industrie et alimenter en particulier la ville de Montréal de tourbe à brûler. Les succès des expériences du gouvernement ont prouvé que la production de tourbe, en Canada, est devenue une entreprise commerciale très importante.

LA GREVE A NEW-YORK

ELLE DONNE LIEU A DE SERIEUSES BAGARRES OU DEUX OUVRIERS SONT TUES.

New-York, 10. — De sérieuses bagarres ont eu lieu aujourd'hui entre les charretiers chargés d'enlever les déchets et les conducteurs de rue et actuellement en grève et la police. La plus violente eut lieu à Harlem où plusieurs personnes furent blessées dont deux si grièvement qu'elles succombèrent peu après.

Un charretier nommé Moeller reçut une brique qui lui fractura le crâne. Plusieurs agents de police furent blessés et les grévistes ne furent maintenus par les policiers qu'après une lutte sanglante.

LE PARLEMENT DU MANITOBA

LA COMPETITION SERA OUVERTE PROCHAINEMENT POUR LES PLANS DU NOUVEAU PARLEMENT.

Winnipeg, 10. — Le gouvernement provincial donnera avis sous peu qu'il sera prêt à recevoir les plans de compétition pour l'érection des nouvelles bâtisses du parlement, qui couvriront environ deux millions de piastres.

Les dessins préliminaires seront exigés pour lesquels cinq prix de deux mille piastres sont offerts. Les architectes locaux tâchent de décider le gouvernement à limiter la compétition dans l'empire britannique, mais le gouvernement a l'air bien décidé à la déclarer ouverte pour tout le monde entier.

Une maison de Montréal a gagné la compétition pour le dessin des bâtisses du parlement de Saskatchewan.

UNE TOURNEE LIBERALE

ELLE SERA FAITE PAR LE NOUVEAU CHEF D'ONTARIO.

Toronto, 10. — M. N. W. Rowell, C. R., nouveau chef libéral d'Ontario tiendra sous peu une série d'assemblées dans la province. Il visitera, entre autres, Guelph, Lindsay, Bowmanville, Ottawa, Alexandria, Stormont, Sudbury, North Bay, Sturgeon Falls, Owen Sound, London, Hamilton, Chatham, Woodstock, Stratford, St. Thomas, Napanee, Brantford et Pelham.

M. Rowell sera accompagné de l'honorable MacKenzie King, de M. D. J. McDougall, M. P. P., d'Ottawa et C. M. Bowman, M. P. P.

UNE GRAVE INSULTE

UN DEPUTE AUTRICHIEN FRAPPE UN COLLEGE AVEC SA CRAVACHE.

Vienne, 10. — A la fin de la séance de la Chambre des Députés, aujourd'hui, le député Hummer accusa le député Malik d'avoir produit des articles mensongers dans un journal, en disant qu'il regretterait de ne pouvoir le provoquer car il lui était défendu par la cour d'honneur de se battre en duel. Le député Malik le traita de voleur et le frappa en pleine figure avec sa cravache. Les autres députés intervinrent et mirent fin à ce malheureux incident.

M. CHALIFOUR

CHEF GEOGRAPHE

Ottawa, 10. — M. Joseph E. Chalifour a été nommé chef géographe du Dominion, en remplacement de feu M. R. E. Young. M. Chalifour, qui était depuis trois ans assistant géographe, se voit donc monter en grade. Le salaire attaché à ce poste est de \$3,500.

Le départ du roi pour les Indes

UNE COMMISSION EXPEDIERA LES AFFAIRES D'ETAT DURANT SON ABSENCE.

Londres, 10. — Le roi George partira demain pour son voyage aux Indes.

Une réunion du Conseil Privé a eu lieu ce matin au palais de Buckingham, et une commission a été nommée qui aura pleins pouvoirs de convoquer et tenir les conseils pour l'ex-

pédition des affaires d'état durant l'absence du roi. Les membres de cette commission sont le prince Arthur de Connaught, l'archevêque de Canterbury, lord Loreburn, le lord Grand Chancellor et le Vicomte Morley, de Blackburn, Lord président du Conseil Privé.

Le jugement du "Niobe"

L'ESCADRE ANGLAISE EST ARRIVEE A HALIFAX ET LE CONSEIL DE GUERRE SE REUNIRA LUNDI.

Halifax, 10. — La quatrième croisière de l'escadre anglaise est arrivée aujourd'hui. Le contre-amiral Kingsmill est arrivé d'Ottawa ce soir, et aura une entrevue avec le contre-amiral E. E. Bradford, C.V.O., demain matin pour prendre des mesures en vue du jugement des officiers du "Niobe". Le conseil de guerre se tiendra à bord du "Niobe" et sera public.

Le conseil n'a pas encore décidé s'il y a lieu de faire trois jugements ou bien un seul. Les officiers incriminés sont le commandant du vaisseau, le lieutenant en second et l'officier de quart.

Les navires qui composent l'escadre sont : le "Leviathan", vaisseau amiral, le "Berwick", l'"Essex" et le "Dougal".

Un meurtre à Chicago

Mme QUINN EST ACCUSEE D'AVOIR ASSASSINE SON MARI.

Chicago, 10. — Mme Jane Quinn a été accusée aujourd'hui du meurtre de son mari, John M. Quinn, qui fut trouvé, le 2 novembre, mort dans son lit avec deux balles dans le corps. Mme Quinn, qui avait prétendu que son mari avait été tué par des cambrioleurs, n'a manifesté aucune émotion à la déclaration au jury, aujourd'hui.

des deux premiers maris de Mme Quinn, John McDonald, qu'elle épousa à London, Ont., le 23 octobre 1883, et Warren Thorpe, qu'elle épousa à Bass Lake, Mich., en octobre 1901.

La police de Chicago va continuer son enquête sur la mort mystérieuse

Mme Quinn et sa fille furent arrêtées aussitôt après la mort de M. Thorpe, mais furent relâchées faute de preuves.

L'accusée est actuellement au poste de police, sous bonne garde, et sera transférée demain à la prison.

L'accusée est actuellement au poste de police, sous bonne garde, et sera transférée demain à la prison.

L'accusée est actuellement au poste de police, sous bonne garde, et sera transférée demain à la prison.

L'accusée est actuellement au poste de police, sous bonne garde, et sera transférée demain à la prison.

L'accusée est actuellement au poste de police, sous

CHRONIQUE JUDICIAIRE

La succession E. A. Gendreau

Un procès gros de conséquences pour les héritiers de feu E. A. Gendreau, en son vivant, de Montréal, s'instruit actuellement devant le juge Demers.

L'une des petites filles du défunt, Mme Berthe Bruneau, épouse de M. Mastai Pagnuolo, est en instance pour faire casser le testament de Mme Gendreau qui, après la mort de son mari, hérita de tous ses biens. La demanderesse prétend que les héritiers, les fils et les beaux-fils de la défunte, devraient lui rendre un cinquième de la succession, elle alléguant de plus qu'à partir de la date du décès de M. Gendreau et de la mort de son épouse, pas moins de \$50,000 ont été partagés entre les défendeurs au détriment de la demanderesse.

Le Rév. Workman a gain de cause

C'est en termes cinglants que l'hon. juge Weir a condamné ce matin, en Cour Supérieure, le collège de Théologie Wesleyan, affilié à l'université McGill à payer \$3,500 de dommages au Rév. T. Workman, ex-professeur de théologie à ce collège.

Ce jugement met fin à une longue controverse religieuse de l'église méthodiste. Le Rév. Workman poursuivait le collège Wesleyan parce qu'il avait été déposé, comme professeur, sous prétexte que son enseignement touchait la divinité de Jésus-Christ, la résurrection et les miracles, n'était pas orthodoxe. La conférence méthodiste avait abaisé le pasteur de ces accusations, mais les autorités du collège, prirent sur eux de déposer le Rév. Workman. Le procès qui eut lieu au mois de mai dernier, rassembla au Palais le synode méthodiste.

Or, il se trouva que plusieurs pasteurs méthodistes professaient les mêmes opinions que le demandeur.

Le juge Weir a déclaré que le collège Wesleyan s'était rendu coupable de malice envers le Rév. Workman et que la carrière de professeur de celui-ci s'en trouvait à jamais ruinée. Il a flétri la conduite du comité du collège Wesleyan, lequel s'était arrogé le droit de juger des théories du Rév. Workman.

Cour du Bano du Roi en Appel, terme de novembre 1911, du 16 au 27 inclusivement

Commissaire d'Ecole du Village de N.-D. de Granby et Lussard et Fils, Limitée, Ed. Fabre Surveyer, C.R., Connel.

Wilson Smith, Beaubien et Lamarque, et Shapiro, M. J. Morrison.

Laframboise et Lacroix, J. O. Lacroix, C.R.

Workman, C. D. Gaudet et M. M. Goldstein, C.R., Connel, et Chagnon, Beaudin, Lorange, St-Germain et Guérin.

Béique, Béique, Béique et Béique, et Montréal Street Ry Co. et Montréal Tramways Co.

Laurentide Paper Co., Casgrain, Mitchell, McDougall et Creelman, et Turcotte.

Townsend, Maréchal et Landry, et Ville St-Louis, Bisillon et Brossard, et Cité de Montréal, Bisillon et Brossard.

Consumers Cordage Company, Casgrain, Mitchell, McDougall et Creelman, et Molson, Cook, McMaster et Magee, A. W. Atwater, C.R., Connel.

Molson, Cook, McMaster et Magee, A. W. Atwater, C.R., Connel.

Consumers Cordage Co., Casgrain, Mitchell, McDougall et Creelman, et Molson, Cook, McMaster et Magee, A. W. Atwater, C.R., Connel.

Ville de St-Jean, Rainville, Gervais et Rainville, et Latour, Bisillon et Brossard.

O'Brien, Gouin, Lemieux, Murphy et Bérard, et Maloney, Blair et Laverty.

Stiwell, Bierce et Smith Co., Brown, Sharp et McMichaels, et Lyall, Greenfields, Greenfields et Langueod.

Gosselin, Gosselin et Lamarque, et Barreau de Montréal, Jas. Crankshaw, C.R., J. L. Perron, C.R.

McKay, Lavallée et Delfosse, et Shearer, Brown et Willis, Ltd.

Brunelle, Geoffrion, Geoffrion et Brown, Montgomery et McMichaels, Cusson, et Ostigny, Beaudin, Lorange, St-Germain et Guérin.

Sovereign Bank of Canada, Casgrain, Mitchell, McDougall et Creelman, et Bellehouse Dillon Co., Ltd., P. B. Mignault, C.R.

Rolland, Beaudin, Lorange, St-Germain et Guérin, et Fournier, Lavallée et Delfosse.

Paquette, Lamothe, St-Jacques et Lamothe, et Cité de Montréal, Ethier, Archambault, Lavallée, Dampousse, Jarry et Butler.

Bennett, Gilman et Boyd, A. R. Johnson, Connel, et Bates, Smith, Markey, Skinner, Pugsley et Hyde.

Montréal St. Ry Co., Meredith, McPherson, Hague et Holden, et Cité de Montréal, Ethier, Archambault, Lavallée, Dampousse, Jarry et Butler.

Demers, Désautels et Vallée, et Byrd, Foster, Martin, Mann, McKinnon et Hackett.

Messier, Monty et Duranleau et Lapointe, Angers, DeLorimier, Godin et Delortier.

Hutchison, P. B. Mignault, C.R., et Cité de Westmount, Hibbard, Boyer et Gosselin, F. S. MacLennan, K.C., "Counsel."

Désautels, Désautels et Vallée, Henry J. Elliott, K.C., "Counsel," et Cité de Montréal, Ethier, Archambault, Lavallée, Dampousse, Jarry et Butler, A. W. Atwater, K.C., "Counsel."

Choquet, G. Desautels, C.R., H. J. Elliott, R.C., Connel, et Michaud, Rainville, Gervais et Rainville.

Brompton Pulp & Paper Co., Camp-

Adieu, Tous Mes Boutons!

Les cachets de Calcium de Stuart les feront disparaître. Les crèmes ne réussissent jamais; elles ne le peuvent.

Paquet d'essai envoyé gratuit, comme preuve.

Personne n'a besoin d'avoir un teint défiguré par des boutons, éruptions, masques, ou acné. Nettoyez le sang des impuretés et ils disparaîtront.

Les cachets de calcium de Stuart nettoient et éclaircissent le sang, chassant tous les poisons et impuretés. Et vous n'aurez jamais un bon teint tant que le sang ne sera pas pur.

L'on peut prendre ces petits cachets avec une parfaite liberté. La science ne connaît aucun déperdit du sang plus puissant. Ils sont complètement exempts de drogues ou opiatés dangereux. Votre docteur les prescrit des centaines de fois par année.

Les cachets de calcium de Stuart s'introduisent dans votre sang. Leurs effets purifiants et bienfaisants dans le sang se ressentent par tout le corps, non pas en une année ou un mois, mais en quelques jours. Vous vous sentez mieux partout parce que votre sang, le fluide qui donne la vie, fonctionne proprement.

Peu importe votre mauvais teint, les cachets de calcium de Stuart accompliront des merveilles. Vous pouvez vous procurer ces petits cachets merveilleux chez le pharmacien pour essayer auparavant envoyez vos nom et adresse et un paquet d'essai vous sera envoyé gratuitement. Adressez-vous à Stuart, 175 Stuart Bldg., Marshall, Mich.

bell & Gendron, et Paterson, Jacob Nicol.

Gladstone, Smith, Markey, Skinner, Pugsley et Hyde, et Slayton, Greenfields, Greenfields & Langueod.

Montréal St. Ry Co., Meredith, MacPherson, Hague et Holden, et Allen, W. L. Bond, A. W. Atwater, C.R., Connel.

Dominion Express Co., Meredith, MacPherson, Hague et Holden, et St-Léger, et al., P. Chase Casgrain.

Levin, J. A. Bélanger et Ed. Fabre Surveyer, C.R., Connel, et Serling, Jacobs, Hall et Couture.

Corp. du Village de Richelieu, Lussier, Gendron et Guimond, et Marcoux, Elie Bauregard, J. A. Bonin, C.R., Connel.

Anglo-American Fire Ins., Co., Fraser, Macdonald & Rugs, et Le Baron, Cate, Wells et White.

Quinn, Campbell et Gendron et Dominion Paper Co., Panneton et Leblanc.

Laurentide Paper Co., Ltd., Casgrain, Mitchell, McDougall et Creelman, et Canada Iron Furnace Co., Ltd., White et Buchanan.

Wener, Jacobs, Hall et Couture, et Rich, Perron, Taschereau, Rinfret et Genest.

Maher, Blair et Laverty, et Wener, Margolese & Tritt.

Macrote, Rainville et Rainville, et Tétrau, Laflamme, Mitchell et Chénier.

Demers, J. W. Pilon et DeRubertis, Interprocha & Fortin.

Cochenthaler, Bisillon et Brossard, et Pausé, Perron, Taschereau, Rinfret et Genest.

Wener, Margolese & Tritt, et Rubin, Angers, DeLorimier, Godin et DeLorimier.

Plouffe et Plouffe, T. P. Foran, C. R.

Grégoire, Louis J. Houde, et De-nault, Panneton et Leblanc.

Lambert Pharmacal Co., Blair et Laverty, P. B. Mignault, C.R., Connel, et Palmer & Son, Ltd., Fleet, Falconer, Oughtred, Phelan, Williams et Bovey.

St-Yvon, Co. Gaspé, Qué., 10 nov. (Spécial) — Une guérison merveilleuse a, une fois de plus, fait connaître le nom du vieux remède canadien pour les rognons par la province de Québec. M. Ludger Côté, un résident bien connu de cet endroit, est l'homme guéri et l'histoire de sa guérison, qu'il raconte lui-même est la suivante:

"J'ai souffert durant quatre ans de douleurs aux reins, raideurs aux jointures et finalement de la maladie de Bright. Je ne pouvais plus me lever de droite à cause de la douleur dans la hanche et le genou.

"J'avais des douleurs terribles dans la région de la vessie. Mes yeux étaient enflés. J'étais toujours fatigué et nerveux et n'avais aucun plaisir dans la vie.

Finalement, je décidai d'essayer les pilules de Dodd pour les rognons et l'effet fut merveilleux. Six boîtes me guérirent complètement."

Docteurs au dos négligés se changent en maladie de Bright. Le seul moyen d'échapper à ses tortures est de guérir ces douleurs. A leur commencement, avec les pilules de Dodd pour les rognons.

IL PLAIDE COUPABLE

R. H. Mann, a plaidé coupable de bigamie devant le juge Choquet; il recevra sa sentence mardi prochain.

Ce Mann était employé par M. J. H. Roberts secrétaire de la "Dominion Alliance", pour fins de sa campagne contre l'alcoolisme.

Un nommé Harry Goulet a été condamné par le juge Choquet à 1 mois de prison pour fraude envers ses créanciers.

Albani Brossard est acquitté

LE JURY DE LA COUR D'ASSISES REND UN VERDICT INATTENDU. — ON APPLAUDIT EN ENTENDANT "NON COUPABLE".

Albani Brossard a été acquitté par ses pairs hier matin en Cour d'Assises.

On appréhendait que les jurés ne se seraient pas entendus sur la décision, mais la question posée par le greffier donnant lecture de l'accusation contre Albani Brossard, il fut répondu "non coupable".

Des applaudissements, vites réprimés, accueillirent ce verdict, le "silence" obligatoire poussé par l'huissier audencier Filatrault, de sa voix formidable fit soudainement taire les manifestants.

Maitre Laflamme qui défendait Albani Brossard était très confiant dans l'issue de ce procès.

Brossard était accusé de tentative de meurtre sur la personne d'Alfred Marsil, de St-Hubert; c'était le deuxième procès.

L'inauguration de l'Ecole Sociale Populaire

ELLE AURA LIEU DEMAIN SOIR AU MONUMENT NATIONAL

C'est dimanche soir que se fera, au Monument National, l'inauguration solennelle de l'Ecole Sociale Populaire.

La cérémonie promet d'être des plus imposantes. Mgr. l'archevêque présidera. Nos Seigneurs les évêques de Sherbrooke et de Joliette seront présents, ainsi que Son Honneur le maire Guérin, et une foule d'autres personnalités marquantes de toutes les classes de notre société.

Le programme suivant a été arrêté: 1—Le roi des aulnes, Litz, Mlle Anne Lafleur, élève de Mlle C. Fortier.

2—Discours d'ouverture, par M. l'abbé Philippe Perrier, président de l'Ecole Sociale Populaire.

3—La question sociale, M. Edouard Montpetit, professeur d'Economie politique, V. P. de l'E. S. P.

4—Récitation, Mlle Idola Saint-Jean.

5—L'Action Sociale Catholique; M. Adjudant Rivard, secrétaire de l'Action Sociale Catholique de Québec.

6—Le Petit Navire (chant); Edmond Misa, Mme Blanche Wells-Savage, Accompagnatrice, Mlle C. Fortier.

7—Allocution de S. G. Mgr. Bruchési. Tout le monde est invité à cette soirée qui, on peut en juger par le programme ci-dessus, sera des plus intéressantes. L'entrée est absolument gratuite.

Les membres actifs de l'Ecole ont droit à deux sièges réservés et les membres d'honneur à autant de sièges qu'ils désirent. Afin cependant, de ne pas retenir des sièges qui resteront peut-être vides, les organisateurs demandent à ces membres de bien vouloir les aviser s'ils sont décidés à assister à l'inauguration de l'Ecole. On ne réservera que les sièges qui auront été retenus d'avance. La séance commencera à huit heures précises.

La retraite de M. Robb

LE TRESORIER DE LA CITE DEMANDE SA RETRAITE APRES 47 ANNEES DE SERVICE. — LES COMMISSAIRES APPUIENT CETTE DEMANDE.

L'un des plus vieux employés de l'Hôtel-de-Ville, M. William Robb, a envoyé sa démission aux commissaires qui l'ont acceptée. Depuis 20 ans il était trésorier de la cité, mais il y a réellement 47 ans qu'il est au service de la ville. Il avait petit à petit monté les degrés de l'échelle administrative ayant été nommé contrôleur puis enfin, trésorier. Son sa-

laire était de \$5,500 dollars et continuera, à sa retraite à en retirer les trois quarts.

On mentionne comme ses successeurs probables MM. Justinien Pelletier, contrôleur des finances et J. A. Arnoldi, assistant contrôleur.

Il est probable que d'autres chefs de département se retireront également du service actif d'ici deux mois.

Si les suggestions du Dr McCarrey sont acceptées par le conseil, tout le lait distribué dans la ville, devra l'être désormais en bouteilles. On évitera ainsi l'introduction des microbes de la poussière et d'autres matières étrangères dans le lait, pour ne pas parler de l'eau que trop souvent des laitiers peu scrupuleux y introduisent.

Le docteur McCarrey conseille fortement aux ménages de laver leurs bouteilles avant de les renvoyer.

Une autre mesure obligera les épiciers et les bouchers à faire la livraison de leurs marchandises dans des voitures closes.

Le Dr J. E. Laberge, qui prépare actuellement ses estimés pour l'an prochain, dit que les subsides au bureau d'hygiène seront fortement augmentés. Le travail accompli par ce département ne coûte annuellement que \$40,000, alors qu'il en coûte \$100,000 dans les autres grandes villes et \$1,000,000 à New-York. Il faudrait augmenter de toute nécessité, ici le nombre des inspecteurs et d'autres fonctionnaires.

Si les suggestions du Dr McCarrey sont acceptées par le conseil, tout le lait distribué dans la ville, devra l'être désormais en bouteilles. On évitera ainsi l'introduction des microbes de la poussière et d'autres matières étrangères dans le lait, pour ne pas parler de l'eau que trop souvent des laitiers peu scrupuleux y introduisent.

Le docteur McCarrey conseille fortement aux ménages de laver leurs bouteilles avant de les renvoyer.

Une autre mesure obligera les épiciers et les bouchers à faire la livraison de leurs marchandises dans des voitures closes.

Le Dr J. E. Laberge, qui prépare actuellement ses estimés pour l'an prochain, dit que les subsides au bureau d'hygiène seront fortement augmentés. Le travail accompli par ce département ne coûte annuellement que \$40,000, alors qu'il en coûte \$100,000 dans les autres grandes villes et \$1,000,000 à New-York. Il faudrait augmenter de toute nécessité, ici le nombre des inspecteurs et d'autres fonctionnaires.

On sait que les unionistes ne sont pas assez souvent instruits sur leur devoir de solidarité envers leurs frères des autres unions par leurs officiers, qui eux, savent contrôler mieux les véritables privilèges de l'unionisme. A l'égard de cette marque syndicale le Label Bleu.

Il nous fait peine de dire que dans les districts de l'est de la ville où les unionistes sont en grand nombre, un sur dix demande un cigare Union.

Les marchands nous disent: nos établissements sont fréquentés par les ouvriers de tous les métiers, et rarement on nous demande un cigare dont la boîte est revêtue du Label Bleu.

Alors en cette circonstance de propagande en faveur du Label Bleu, nous ne craignons pas de dire que les unionistes, quelque soit le métier qu'ils appartiennent, lesquels achètent des cigares dont la boîte n'est pas revêtue du Label Bleu, renient leurs principes de solidarité. Au contraire, s'ils exigent que cette marque du travail organisé apparaisse sur une boîte de cigares, ils coopèrent à la prospérité de leurs camarades cigariers, et en achetant toujours des cigares d'union les unionistes deviendront par le fait même l'employeur de cigariers unionistes.

Maintenant jamais les marchands de cigares ne se donneront la peine de tenir en vente des cigares dont la boîte est revêtue du Label Bleu si les unionistes ne les demandent pas; ces marchands ne peuvent deviner que les unionistes s'intéressent à cette marque s'ils ne la manifestent pas. Ah non, camarades il ne faut jamais avoir honte de ce que vous dites.

Car par la persistance des ouvriers organisés à demander partout des cigares d'union a pour effet de réduire la production des manufacturiers qui nous sont hostiles et d'augmenter d'autant plus celle des manufacturiers qui nous sont favorables.

Conséquemment comme véritable unioniste demandez et exigez toujours dans vos achats de cigares le Label Bleu emblème du travail honnête, que vous puissiez l'avoir ou non vous serez toujours par cette action du véritable unionisme.

Union des Cigariers, No 58, B. DROLET, Président.



Se conforme à la haute qualité des produits de Gillett. Utile pour cinq cents usages.

GILLETT'S PERFUMED LYE

Fait au Canada

The Phoenix Bridge & Iron Works, Ltd

83 rue Colborne

Entrepreneurs en construction d'acier. Gros assortiment de Lambourdes, Chevrons, Angles et Plaques de toutes sortes

83 RUE COLBORNE

The Phoenix Bridge & Iron Works, Ltd

83 rue Colborne

Entrepreneurs en construction d'acier. Gros assortiment de Lambourdes, Chevrons, Angles et Plaques de toutes sortes

83 RUE COLBORNE

—On nous communique ce qui suit: "Il s'est formé parmi les employés civiques une nouvelle union qui portera le nom de l'Union des Employés Civiques de Montréal, local Est. Mercredi soir il y eut une assemblée nombreuse à la résidence de M. Jos. Larose, 1920 rue Ste-Catherine Est, à laquelle 21 membres ont été invités. Après un beau discours du camarade J. A. Guérin, agent d'affaires du local nord, on a procédé aux élections des officiers. Eurent élus: Président, Jos. Larose; 1er vice-président, G. Brûlé; 2e vice-président, Jos. Plouffe; sec.-archiviste, Geo. Couturier; sec.-financier et trésorier, H. Charland; gendarmes, Ch. Noël et S. Genest.

Après les élections un comité de trois membres fut nommé pour aller rencontrer les membres du local de l'ouest, vendredi, 10 novembre, à la salle Quintal, et faire rapport à la prochaine assemblée.

—M. B. Drolet, dont tous les ouvriers connaissent le dévouement à la cause qui leur est chère, nous communique les observations qui suivent:

"Nous soumettons aux ouvriers organisés ces quelques réflexions, afin que ceux qui se disent être fiers d'appartenir à une union ouvrière, puissent se souvenir de leur devoir de solidarité. A l'égard du "Label Bleu" de l'Union Internationale des Cigariers d'Amérique:

Plus l'union des Cigariers 58 poursuit avec énergie sa campagne dans les endroits de la ville où il se vend des cigares, plus elle constate que les unionistes sont réellement indifférents au Label Bleu. Il est vraiment désolant, au dire des propriétaires de ces endroits que les ouvriers organisés manquent de foi à leurs principes de solidarité, envers leurs camarades les cigariers, qui ne reculent devant rien et se dévouent sincèrement à la cause générale de l'unionisme, et qu'en retour ils ne reçoivent que très peu de encouragement. Pourquoi? Il y a certainement manque de solidarité quelque part, soit que les ouvriers de divers métiers n'en tiennent exclusivement à leur organisation pourvue que celles-ci offrent toute la garantie possible, l'amélioration de meilleures conditions de travail, pouvant leur garantir un bien-être suffisant. Mais lorsqu'on appartient à une union ouvrière, notre devoir d'unionisme ne finit pas là, car il faut de toute nécessité accorder à nos frères des autres unions tout l'appui possible, en autant que nos principes de solidarité l'exigent.

On sait que les unionistes ne sont pas assez souvent instruits sur leur devoir de solidarité envers leurs frères des autres unions par leurs officiers, qui eux, savent contrôler mieux les véritables privilèges de l'unionisme. A l'égard de cette marque syndicale le Label Bleu.

Il nous fait peine de dire que dans les districts de l'est de la ville où les unionistes sont en grand nombre, un sur dix demande un cigare Union.

Les marchands nous disent: nos établissements sont fréquentés par les ouvriers de tous les métiers, et rarement on nous demande un cigare dont la boîte est revêtue du Label Bleu.

Alors en cette circonstance de propagande en faveur du Label Bleu, nous ne craignons pas de dire que les unionistes, quelque soit le métier qu'ils appartiennent, lesquels achètent des cigares dont la boîte n'est pas revêtue du Label Bleu, renient leurs principes de solidarité. Au contraire, s'ils exigent que cette marque du travail organisé apparaisse sur une boîte de cigares, ils coopèrent à la prospérité de leurs camarades cigariers, et en achetant toujours des cigares d'union les unionistes deviendront par le fait même l'employeur de cigariers unionistes.

Maintenant jamais les marchands de cigares ne se donneront la peine de tenir en vente des cigares dont la boîte est revêtue du Label Bleu si les unionistes ne les demandent pas; ces marchands ne peuvent deviner que les unionistes s'intéressent à cette marque s'ils ne la manifestent pas. Ah non, camarades il ne faut jamais avoir honte de ce que vous dites.

Car par la persistance des ouvriers organisés à demander partout des cigares d'union a pour effet de réduire la production des manufacturiers qui nous sont hostiles et d'augmenter d'autant plus celle des manufacturiers qui nous sont favorables.

Conséquemment comme véritable unioniste demandez et exigez toujours dans vos achats de cigares le Label Bleu emblème du travail honnête, que vous puissiez l'avoir ou non vous serez toujours par cette action du véritable unionisme.

Union des Cigariers, No 58, B. DROLET, Président.

Union des Cigariers, No 58, B. DROLET, Président.

Union des Cigariers, No 58, B. DROLET, Président.

Union des Cigariers, No 58, B. DROLET, Président.

Union des Cigariers, No 58, B. DROLET, Président.

Union des Cigariers, No 58, B. DROLET, Président.

Union des Cigariers, No 58, B. DROLET, Président.

Union des Cigariers, No 58, B. DROLET, Président.

Union des Cigariers, No 58, B. DROLET, Président.

Union des Cigariers, No 58, B. DROLET, Président.

Union des Cigariers, No 58, B. DROLET, Président.

Union des Cigariers, No 58, B. DROLET, Président.

Union des Cigariers, No 58, B. DROLET, Président.

Union des Cigariers, No 58, B. DROLET, Président.

Union des Cigariers, No 58, B. DROLET, Président.

Union des Cigariers, No 58, B. DROLET, Président.

Union des Cigariers, No 58, B. DROLET, Président.

Union des Cigariers, No 58, B. DROLET, Président.

Union des Cigariers, No 58, B. DROLET, Président.

Union des Cigariers, No 58, B. DROLET, Président.

Employés de Banque,
Employés de Commerce,
Employés de Magasins.

La Gymnastique est une nécessité pour vous et pour toute personne ayant une occupation sédentaire.

Pour \$5.00 par année vous trouverez au

Club Athlétique Canadien Inc.

448 Ste-Catherine Est

la plus belle salle d'exercice du Canada.

Ne négligez pas l'occasion qui vous est offerte.

CARTES

Geoffrion, Geoffrion & Casson

AVOCATS, ETC.

No 97 RUE ST-JACQUES

Edifice de la Banque d'Amérique

Victor Geoffrion, C. L. M. P.

Victor Casson, C. L. M. P.

PAIEMENTS OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée? Si oui, demandez le Guide de l'Inventeur qui vous sera envoyé gratis par Mail ou par Express, à l'adresse ci-dessous.

Bureau: 1100 New York Ave., Washington, D.C.

HORMISDAS CONTANT

Le Power traiterait son capital à \$20,000,000. La Réserve de la Temagami à \$180,000,000 de bourses.

CAFE HOFFMAN

"Eugène" d'abord au Windsor, puis au Corona et au St. Régis, désire avirer ses nombreux amis, qu'ils recevront un accueil cordial à ses nouveaux quartiers.

Café Hoffman
91 rue Notre-Dame Ouest
187-n-Fin-coll

POUR BIEN PLACER SA FORTUNE.

Quelques conseils à ceux qui ont des capitaux à faire fructifier.

La division géographique des placements

Nous avons dit, hier, combien il était sage de diviser ses placements sur plusieurs valeurs. Nous tenterons de démontrer aujourd'hui qu'il est non moins sage et prudent de diviser les placements sur des pays variés.

La division géographique est d'abord recommandée, elle aussi comme une assurance pour une fortune mobilière; mais elle trouve encore une autre raison, des plus importantes, dans un phénomène notable qu'on ne voit pas laisser passer inaperçu.

Le taux de l'intérêt, ce qui revient au même, le taux de capitalisation est sensiblement différent dans les divers pays pour des valeurs que l'on peut considérer comme offrant les mêmes degrés de sécurité et les mêmes perspectives de plus-values. Si nous prenons comme exemple le Canada, les Etats-Unis, l'Angleterre, et la France, nous dirons sans crainte, que c'est au Canada que le taux d'intérêt est le plus avantageux, viendront ensuite les Etats-Unis, l'Angleterre et la France.

L'attrait de notre pays est si considérable, qu'aujourd'hui il nous vient du capital de tous les grands pays d'Europe.

La cause principale de l'écart du taux de l'intérêt entre le Canada et les autres pays, vient du fait que les capitaux sont plus demandés par le développement de notre pays, et que ces capitaux sont ici plus productifs et plus rémunérés. Ce que nous disons pour le Canada, nous pouvons le dire aussi pour les Etats-Unis, où l'activité industrielle est toujours si considérable.

Dans ces conditions, il est superflu de parler de placements ailleurs qu'au Canada et aux Etats-Unis. Plaçons de nos capitaux dans certaines valeurs américaines, les meilleures, mais surtout plaçons dans nos banques, dans nos chemins de fer et dans nos grandes industries, la plus grande partie de nos capitaux.

Aucune valeur étrangère ne peut payer mieux et donner plus de garantie.

COURTIERS EN FAILLITE

New-York, 10. — Deux maisons de change ont fermé leurs portes, aujourd'hui, comme résultat de la récente avance des valeurs sur le marché. Ce sont les raisons commerciales W. L. Stone & Company et Ball & Wither Company. Aucune de ces deux maisons n'était très importante, mais leurs comptes démontrent qu'elles étaient du côté des baissiers durant les opérations de ces jours derniers.

On croit que Ball & Wither Company réussira à faire un arrangement avec leurs créanciers.

LA SITUATION ECONOMIQUE AUX ETATS-UNIS

La situation économique des Etats-Unis est actuellement forte; le pays dispose d'un volume de capitaux suffisant pour assurer le développement normal de sa production. Son crédit est bon sur les marchés internationaux et la balance commerciale est favorable; il y a eu, depuis deux mois de grosses importations d'or, et le pays n'a pas eu à tirer sur l'Europe pour toucher par anticipation le prix de sa nouvelle récolte. Il est donc présumable que les Etats-Unis vont encore importer de l'or et que les banques américaines pourront prêter largement à leur clientèle.

Au surplus, tous les pays du monde, dans ces dernières années, ont reconstitué de fortes réserves d'or; le métal précieux, grâce à une production sans cesse croissante, s'accumule dans les grands centres bancaires. D'un autre côté, les Etats-Unis ont, cette année, une récolte excellente de blé, maïs et coton; tous les facteurs de la situation sont favorables. Il convient, il est vrai, de tenir compte de l'incertitude qui règne chez les Américains, au sujet des modifications qui pourraient être éventuellement apportées au tarif douanier.

Cotes et Renseignements DES

Stocks de New-York

APPELEZ MAIN 4265

H. Tessier & Co.
12 RUE HOSPITAL

BOURSE DE MONTREAL

Grande activité sur la Bourse locale. — Le Power fait un feu d'artifice. — Le Richelieu s'est tenu ferme. — Le Toronto était en hausse. — On conseille la prudence les achats; le marché est très élevé.

Vendredi soir. La Bourse a été forte et active, aujourd'hui. Le Richelieu, le Toronto, le Power, le Rio et le Dominion Canadien ont été les valeurs les plus en évidence.

Ce matin, le Power a grimpé à un prix excessif, soit 184 ex-dividende, sur une rumeur de bon augure quant à la distribution du prochain dividende, et de l'apprentissage de certains grands financiers à s'en emparer. Il a clôturé fort et est resté à 183 1/2. Le Richelieu s'est maintenu "comme un bon" à 126, où il a clôturé. Le Toronto, très actif aux deux séances de la journée est monté à 139 3/8 de bonne heure ce matin; il a fermé à 139.

Les cotes de clôture, dans les autres valeurs, ont été les suivantes: Montréal Street, 225; Pacific-Canada, 242; Québec Ry., 62; Rio, 114 1/2; Shawinigan, 122; 800 ordinaire, 136 1/4; Dom. Can., 70 1/2; Ogilvie, 133; Ciment action ordinaire, 89 3/4; 3-Mat Bag Co., 66 1/4; Steel of Canada, 36; Steel Corporation, (Iron) 59 1/2; Ciment, valeur ordinaire, 28 1/4; General Electric, 115 1/4.

Le marché en général est très élevé et c'est plus le temps que jamais d'être prudent. Une réaction à brève échéance n'aurait rien de bien surprenant. Donc, allons-y mais avec prudence et réflexion.

BOURSE DE MONTREAL

MM. BRUNEAU ET DUPUIS, courtiers, 4 rue Hôpital, nous fournissent les cotes suivantes:

Bel. Tel. Co.	143	Can. Pac. Co.	77	Can. Pac. Co.	77
B. C. Packers Co.	74	Can. Pac. Co.	77	Can. Pac. Co.	77
B. C. Pk. Co.	74	Can. Pac. Co.	77	Can. Pac. Co.	77
Can. Car.	70 1/2	Can. Pac. Co.	77	Can. Pac. Co.	77
Can. Cement	59 1/2	Can. Pac. Co.	77	Can. Pac. Co.	77
Can. Cottons Ltd.	72 1/2	Can. Pac. Co.	77	Can. Pac. Co.	77
Can. Converters	79 1/2	Can. Pac. Co.	77	Can. Pac. Co.	77
Can. Loco. Co.	49 1/2	Can. Pac. Co.	77	Can. Pac. Co.	77
Crown Reserve	2 3/4	Can. Pac. Co.	77	Can. Pac. Co.	77
Detroit Elec. Ry.	70 1/2	Can. Pac. Co.	77	Can. Pac. Co.	77
Dom. Can.	70 1/2	Can. Pac. Co.	77	Can. Pac. Co.	77
Dom. Iron Pld.	102 1/2	Can. Pac. Co.	77	Can. Pac. Co.	77
Dom. Steel Co.	69 1/2	Can. Pac. Co.	77	Can. Pac. Co.	77
Dom. Textile Co.	69 1/2	Can. Pac. Co.	77	Can. Pac. Co.	77
Dom. Textile Co.	69 1/2	Can. Pac. Co.	77	Can. Pac. Co.	77
E. Can. P. & Co.	50	Can. Pac. Co.	77	Can. Pac. Co.	77
Gen. Elec. Co.	115 1/4	Can. Pac. Co.	77	Can. Pac. Co.	77
Laurentide Co.	147	Can. Pac. Co.	77	Can. Pac. Co.	77
L. of Woods Co.	145 3/8	Can. Pac. Co.	77	Can. Pac. Co.	77
Min. & L. H. & Power	133 1/2	Can. Pac. Co.	77	Can. Pac. Co.	77
Mont. Cotton	122	Can. Pac. Co.	77	Can. Pac. Co.	77
Mont. Ry.	122	Can. Pac. Co.	77	Can. Pac. Co.	77
Mont. Textile Co.	69 1/2	Can. Pac. Co.	77	Can. Pac. Co.	77
N. S. Steel & Coal	98 1/2	Can. Pac. Co.	77	Can. Pac. Co.	77
Ogilvie Mill Co.	149 1/4	Can. Pac. Co.	77	Can. Pac. Co.	77
Ottawa L. & P.	60 1/2	Can. Pac. Co.	77	Can. Pac. Co.	77
Pennam's Ltd.	60 1/2	Can. Pac. Co.	77	Can. Pac. Co.	77
Quebec Ry.	62 1/2	Can. Pac. Co.	77	Can. Pac. Co.	77
Rio de Jan.	114 1/2	Can. Pac. Co.	77	Can. Pac. Co.	77
Sao Paulo	185	Can. Pac. Co.	77	Can. Pac. Co.	77
Sawyer Massey Co.	108	Can. Pac. Co.	77	Can. Pac. Co.	77
Smart Bag Pld.	108	Can. Pac. Co.	77	Can. Pac. Co.	77
Shawinigan	122 1/2	Can. Pac. Co.	77	Can. Pac. Co.	77
Sherwin Williams	95 1/2	Can. Pac. Co.	77	Can. Pac. Co.	77
Steel Co. of Canada	36 1/2	Can. Pac. Co.	77	Can. Pac. Co.	77
Toledo Ry.	106 1/2	Can. Pac. Co.	77	Can. Pac. Co.	77
Toronto Ry.	106 1/2	Can. Pac. Co.	77	Can. Pac. Co.	77
West India	105	Can. Pac. Co.	77	Can. Pac. Co.	77
Winnipeg Ry.	254 1/2	Can. Pac. Co.	77	Can. Pac. Co.	77

BANQUES

B. N. A.	146 1/2	Can. Car.	70 1/2
Commerce X. R.	202 1/2	Can. Cement	59 1/2
Dominion X. R.	221	Can. Cottons Ltd.	72 1/2
East Town.	170	Can. Converters	79 1/2
Hochelaga	170	Can. Loco. Co.	49 1/2
Merchants	199	Crown Reserve	2 3/4
Molson	205 3/4	Detroit Elec. Ry.	70 1/2
Montreal X. R.	239 3/4	Dom. Can.	70 1/2
New Brunswick X. R.	124	Dom. Iron Pld.	102 1/2
Nova Scotia	279 1/2	Dom. Steel Co.	69 1/2
Ottawa	136 1/2	Dom. Textile Co.	69 1/2
Royal	239 1/2	E. Can. P. & Co.	50
Traders	184 1/2	Gen. Elec. Co.	115 1/4
Union	150 1/4	Laurentide Co.	147

OBLIGATIONS

Bel. Tel.	103 1/4	Can. Car.	70 1/2
B. L. Ash.	55	Can. Cement	59 1/2
Can. Cement	101	Can. Cottons Ltd.	72 1/2
Can. Car.	70 1/2	Can. Converters	79 1/2
C. C. Co.	100 1/4	Can. Loco. Co.	49 1/2
Can. Conv.	98	Crown Reserve	2 3/4
Can. Ry. & P.	97 1/2	Detroit Elec. Ry.	70 1/2
Dominion Coal	98	Dom. Can.	70 1/2
Com. Cotton	102 1/2	Dom. Iron Pld.	102 1/2
Dom. Can.	70 1/2	Dom. Steel Co.	69 1/2
Dom. L. & S.	94 1/4	Dom. Textile Co.	69 1/2
E. Can. P. & Co.	50	E. Can. P. & Co.	50
Gen. Elec.	110	Gen. Elec. Co.	110
Interoceanic Coal	80	Laurentide Co.	147
Laur. Paper	110	Laur. Paper	110
Mex. Elec.	94	Mont. Cotton	122
Mont. Ry.	109	Mont. Ry.	109
Mont. Textile Co.	113	Mont. Textile Co.	113
Ogilvie Series B.	95 1/2	Ogilvie Series B.	95 1/2
Porto Rico	90 1/2	Porto Rico	90 1/2
Quebec Ry.	62 1/2	Quebec Ry.	62 1/2
Rio de Janeiro	109	Rio de Janeiro	109
Sao Paulo	185	Sao Paulo	185
Sawyer Massey	108	Sawyer Massey	108
Sherwin W.	97 1/2	Sherwin W.	97 1/2
Steel Ser. A.	97	Steel Ser. A.	97
Textile Ser. B.	97 1/2	Textile Ser. B.	97 1/2
Winnipeg Elec.	105	Winnipeg Elec.	105
Winnipeg Ry.	254 1/2	Winnipeg Ry.	254 1/2

VENTES DU MATIN

Power-50	183 1/4	50	183 1/4	75	A
183 1/4	183 1/4	50	183 1/4	75	A
183 1/4	183 1/4	50	183 1/4	75	A
183 1/4	183 1/4	50	183 1/4	75	A
183 1/4	183 1/4	50	183 1/4	75	A
183 1/4	183 1/4	50	183 1/4	75	A
183 1/4	183 1/4	50	183 1/4	75	A
183 1/4	183 1/4	50	183 1/4	75	A
183 1/4	183 1/4	50	183 1/4	75	A
183 1/4	183 1/4	50	183 1/4	75	A

VENTES DE LA MATINEE

Standard-500	16	500	16	500	A
16	500	16	500	16	500
16	500	16	500	16	500
16	500	16	500	16	500
16	500	16	500	16	500
16	500	16	500	16	500
16	500	16	500	16	500
16	500	16	500	16	500
16	500	16	500	16	500
16	500	16	500	16	500

La Temagami Reserves Mines Ltd

ENTREVUE AVEC UN DES DIRECTEURS, M. O. LETOURNEAU, ANSIEN PRESIDENT DE LA "FLOYD". — CE QUE DISENT DEUX INGENIEURS DES PROPRIETES DE LA TEMAGAMI.

En réponse à certaine demande d'informations publiées récemment dans le "Canada", M. O. Letourneau, directeur de la "Temagami Reserves Mines, Limited", nous informe qu'il n'a aucune objection à donner tous les renseignements nécessaires aux intéressés, et comme preuve de sa bonne foi et de celle des directeurs de la Temagami Reserves Mines Company, Limited, M. Letourneau nous a déclaré ce qui suit. Nous lui laissons la parole :

"Comme vous le savez", disait-il hier, le stock de la Floyd comprenant 1,618,000 actions, a été vendu à la compagnie Temagami pour 800,000 actions de celle-ci, soit sur une base de deux actions de l'ancienne Floyd pour une de la Temagami. Conformément à la loi de la province d'Ontario, où sont situés les terrains miniers dont il s'agit, nous avons dû passer par la procédure et les délais d'une liquidation régulière, ce qui a duré plus d'une année. A l'heure actuelle, cependant, cette liquidation est pratiquement terminée, et les intéressés, c'est-à-dire les anciens actionnaires de la Floyd, recevront leurs nouveaux certificats d'ici à deux ou trois semaines.

"Maintenant pour ce qui est des perspectives des propriétés de la Temagami, je puis vous assurer qu'elles sont des meilleures, et je vous réfère aux rapports reçus par la compagnie de MM. A. Moscovici et L. H. Mattair, ingénieurs civils et ingénieurs des mines, sur la valeur des propriétés que nous possédons. A ajouter à ces rapports, il y a le fait que les propriétés de la Temagami sont situées dans le voisinage des mines dites "Powerful Mining", "Millwright" et "O'Brien", "Bishop Mining Company", et "Calcutta Mining Co.", des mines actuellement productives, et que nous attendons que les chemins d'hiver pour expédier du minerai.

"En ma qualité d'ancien président de la "Floyd", je demande aux actionnaires de cette compagnie de se joindre ensemble pour l'achat de \$10,000 d'actions de la Temagami, et les actionnaires de cette compagnie se sont engagés à faire la même chose. Avec cette somme de \$20,000 nous pouvons faire un travail qui, j'en ai la conviction, donnera des résultats très satisfaisants."

Après cette conversation avec M. Letourneau, un représentant du "Canada", s'est transporté aux bureaux de la Temagami, dans l'édifice du Board of Trade, et tel qu'il avait été convenu, on lui a montré les rapports fournis par les ingénieurs, MM. Moscovici et Mattair. Prenant ces rapports comme un fait acquis, et il n'existe aucune raison de douter de leur exactitude — il avertit que certaines des propriétés de la Temagami ont donné comme essai 258 onces de minerai par tonne, à la surface; entre autres le claim No 559, situé dans le Township de Michel, aux environs du lac Bowland. Sur un des terrains situés dans la section de Montclair River, district de Nipissing, M. Mattair, un ingénieur d'élite, nommé, rapporte qu'il y a découvert (Claim No 687), l'une des meilleures veines du camp de Cobalt. Sur la propriété située dans le district connu sous le nom de Bloom Lake, l'ingénieur y a aussi trouvé, à la surface, un rendement de 275 onces à la tonne. Les deux ingénieurs concluent que l'exploitation de ces propriétés rapporterait de bons résultats, entre autres celle des claims Nos 185, 696, 687, 688, 690, 691 et 766.

VENTE DE L'APRES-MIDI

Can. Car.	70 1/2	Can. Cement	59 1/2
Can. Cottons Ltd.	72 1/2	Can. Converters	79 1/2
Can. Loco. Co.	49 1/2	Crown Reserve	2 3/4
Detroit Elec. Ry.	70 1/2	Dom. Can.	70 1/2
Dom. Iron Pld.	102 1/2	Dom. Steel Co.	69 1/2
Dom. Textile Co.	69 1/2	E. Can. P. & Co.	50
Gen. Elec. Co.	110	Laurentide Co.	147
Interoceanic Coal	80	Laur. Paper	110
Mex. Elec.	94	Mont. Cotton	122
Mont. Ry.	109	Mont. Ry.	109
Mont. Textile Co.	113	Mont. Textile Co.	113
Ogilvie Series B.	95 1/2	Ogilvie Series B.	95 1/2
Porto Rico	90 1/2	Porto Rico	90 1/2
Quebec Ry.	62 1/2	Quebec Ry.	62 1/2
Rio de Janeiro	109	Rio de Janeiro	109
Sao Paulo	185	Sao Paulo	185
Sawyer Massey	108	Sawyer Massey	108
Sherwin W.	97 1/2	Sherwin W.	97 1/2
Steel Ser. A.	97	Steel Ser. A.	97
Textile Ser. B.	97 1/2	Textile Ser. B.	97 1/2
Winnipeg Elec.	105	Winnipeg Elec.	105
Winnipeg Ry.	254 1/2	Winnipeg Ry.	254 1/2

LES MINES

Achilles	1.00	20	30 1/2
Apey	1.00	12	44
Bailly	1.00	92	73
Beaver	1.00	150	139
Buffalo	1.00	150	139
Chambers	1.00	150	139
Cobalt Lake	1.00	28 1/2	12 1/2
Coniagay	5.00	615	650
City of Cobalt	1.00	18	18
Cobalt Lake	1.00	43 1/4	45
Crown Res. X. D.	1.00	280	285
Dobie	5.00	110	115
Dodge Mining	1.00	72	73
Forster Cobalt	1.00	62	63
Foley O'Brien	1.00	13	15
Gold Northern	1.00	01 1/4	01 1/2
Hargrave	1.00	65	67
Hollings	5.00	1600	1675
Johnston Mines	1.00	53	56
Kerr Lake	5.00	300	320
Lea Rose	1.00	300	320
Little Nip	1.00	01 1/4	01 1/2
McKinley	1.00	183	185
Darragh	1.00	12	14
Moneta	1.00	750	765
Nipissing	5.00	750	765
Nova Scotia	1.00	44	46
Pearl Lake	1.00	06	07
Peterson Lake	1.00	06	07
Porcupine	1.00	06	07
Tudela	1.00	10	12
Imperial	1.00	10	12
Porcupine Gold	1.00	47	48
Prentiss East	1.00	21	22
Dome	1.00	290	295
Right of Way	1.00	06	07
Reddick	1.00	08	09
Rochester	1.00	01 1/2	02
St. Lawrence	1.00	02 1/2	03
Standard	1.00	17	17 1/2
Swastika	1.00	38	39
Temisk	1.00	50	51
Westway	1.00	50	51
West Dome	1.00	90	100

VENTES DE LA MAT

La ville et la loi des compensations

LA COUR DECIDE QUE LA VILLE TOMBE SOUS L'EFFET DE CETTE LOI.

Le juge Charbonneau a établi un précédent intéressant, hier en accordant la requête d'un nommé Bernier qui réclamait une action de \$2,000 à la ville en vertu de la loi de Compensation.

Bernier avait été blessé en creusant des canaux d'égouts pour la ville.

Comme la loi de compensation spéciale en fait l'effet de la loi à moins qu'il ne soit prouvé que l'entreprise à laquelle il préside a un but pécuniaire, la question se présentait de savoir si la ville pouvait être légalement poursuivie.

Le juge Charbonneau a maintenu qu'une corporation municipale, faisant faire des travaux pour son propre compte, n'est pas assujettie à la loi de compensation, et tombait sous les restrictions de l'acte concernant la responsabilité des patrons.

Un corollaire nécessaire de la décision de la cour c'est que les autorités de la ville, en faisant exécuter certains travaux, ne font pas un gain pécuniaire, mais qu'ils font un gain pécuniaire, la question se présentait de savoir si la ville pouvait être légalement poursuivie.

GRAND SUCCESS A L'OPERA LE TOUR DU MONDE

LA REPRISSE DE MANON LESCAUT, hier soir, a été très brillante. — SIR FRANÇOIS LANGELETT ASSISTAIT — PROGRAMME DU CONCERT DE CET APRES-MIDI.

C'était soir de gala, hier, à l'Opéra. Tel que nous l'annonçons, Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur Langelet, avait voulu honorer de sa présence la reprise de Manon Lescaut de Puccini. Sir François Langellet était dans la loge royale en compagnie de Son Honneur le maire Guérin et de quelques invités.

La reprise de Manon Lescaut a été un nouveau triomphe pour la troupe italienne. Signor Colombini s'est surpassé.

Mme Ferrarini fut encore plus heureuse que l'autre soir; elle était encore plus en voix.

Au pupitre, Maestro Jachia dirigeait l'orchestre.

La salle était remplie d'une foule enthousiaste.

C'est cet après-midi qu'on inaugurera la série des concerts. Nous en donnons ci-dessous le programme.

C'est Maestro Jachia qui dirigera l'orchestre.

Ouverture — "Guillaume Tell" Rossini.

Première Symphonie, (Deuxième mouvement) — M. Hugh Allan Symphonie Pastorale Adagio (Deuxième mouvement)

Chanson, Chant Hindou — Bomberg, Mme Pawloska.

(a) "Le dernier Sommeil de la Vierge" — Massenet.

(b) "Marche funèbre des Marionnettes" — Gounod.

Chanson — Signor Nicoletti Bal Costumé (Troisième mouvement) — Rubinstein.

Le concert commencera à 3 heures, précises.

On se servira d'un piano Knabe, fourni par la maison Williams Ltee.

UNE TOMBOLE A ST-EUSEBE

ELLE COMMENCERA LUNDI ET SE CONTINUERA JUSQU'AU 21 NOVEMBRE.

M. l'abbé Robillard, le pasteur de l'église de la paroisse St-Eusèbe, rappelle, demain, à toutes les messes, qu'une grande tombola aura lieu les 13, 14, 15, 16, 17, 18, et 21 du courant dans le sous-sol de l'église de la rue Fullum. St-Eusèbe compte de fervents catholiques; en cette circonstance, tous voudront le prouver.

Notre église est petite, trop petite pour l'ardeur de notre foi; nous prions avec amour aux pieds des autels de notre vieille chapelle, mais ce n'est pas assez, pour adorer Dieu comme il convient, et c'est pourquoi les paroissiens de St-Eusèbe ont résolu d'encourager la belle et sainte œuvre de reconstruction de l'église.

M. le curé Robillard espère que tous ses paroissiens se feront un devoir d'encourager l'œuvre qu'il poursuit avec tant de dévouement. Il ne sera pas déçu dans ses espérances, on peut en être sûr.

Les fêtes auront lieu dans le sous-sol de l'église.

ROUTE POPULAIRE POUR QUEBEC

Cabines chaudes, confortables

Les vapeurs B. & O. laissent à 7 p.m. tous les jours, excepté le dimanche, pour Trois-Rivières et Québec, et de Québec à 6 p.m. Bureau des billets de la cité, Carré Victoria.

Mme X vient de sortir du salon où elle était en visite. Un présentement, elle se sentait un peu mal d'estomac. Alors elle revient sur ses pas, ouvre la porte, et :

— J'espère, dit-elle, avec son plus joli sourire, que vous n'en croyez pas un mot ?

EAU OZONE

GARANTIE PURE

Tél. Est 4736 305 St-Catherine Est

Le Bureau des avocats de la Cité a soumis, hier, aux Commissaires, une liasse considérable de réclamations, contre la ville, au montant de \$7,750 en leur recommandant de les payer.

Le Bureau des avocats de la Cité a soumis, hier, aux Commissaires, une liasse considérable de réclamations, contre la ville, au montant de \$7,750 en leur recommandant de les payer.

Le Bureau des avocats de la Cité a soumis, hier, aux Commissaires, une liasse considérable de réclamations, contre la ville, au montant de \$7,750 en leur recommandant de les payer.

Le Bureau des avocats de la Cité a soumis, hier, aux Commissaires, une liasse considérable de réclamations, contre la ville, au montant de \$7,750 en leur recommandant de les payer.

Le Bureau des avocats de la Cité a soumis, hier, aux Commissaires, une liasse considérable de réclamations, contre la ville, au montant de \$7,750 en leur recommandant de les payer.

LA CHRONIQUE IMMOBILIERE

PLUSIEURS GROSSES TRANSACTIONS ONT ETE FAITES.

La lecture de la Chronique Immobilière du "Canada" est très suivie; nous pouvons aussi assurer ceux qui la lisent qu'elle est la plus complète qui soit publiée chaque jour.

CARTIERVILLE. — George Gonthier a vendu à Sir Hugh Graham, une maison en pierre et brique; terrain 135 x 140. Prix, \$15,500.

OUTREMONT. — The Operative Home Mfg. Co., a vendu à Jos. Adhemar Brise, 18 terrains vacants de 28 x 114 pieds chacun, rue St-Cyrille et Ave. Padouque. Prix, \$14,364.

QUARTIER ST-JOSEPH. — La succession St-Pierre Nicholas Maillova a vendu à J. Hubert Lauer, une maison en brique, Nos 160 à 170, rue St-Antoine; terrain, superficie, 15,600 pieds. Prix, \$46,600.

QUARTIER HOUELLE. — Wm D. Barclay a vendu à McKenzie, Mann & Co., Ltd., une maison en pierre et brique, terrain, 68 x 70. Prix, \$13,000.

QUARTIER NOTRE-DAME DE GRACE. — Chas. J. Brown a vendu à Robert N. Watt, une maison en pierre et brique; terrain, 34 x 114. Prix, \$7,600.

OUTREMONT. — Herbert M. Levine et al. ont vendu à John B. Fellows, un terrain vacant de 13,631 pieds de superficie, avenue Wiseman. Prix, \$6,133.

OUTREMONT. — John B. Fellows a vendu à Marie Merrill, épouse de P. A. Biqué, une maison en pierre et brique, avenue Wiseman. Prix, \$7,500.

OUTREMONT. — Eugène Desmarais a vendu à Hys. Fortier un terrain de 150 x 100 pieds, rue Hutchison. Prix, \$14,700.

WESTMOUNT. — Wm Rutherford a vendu à Lorne C. Webster, une maison en pierre et brique, avenue Rosemont, No 49, terrain 75 x 153 d'un côté et 157.3 de l'autre. Prix, \$20,000.

WESTMOUNT. — A. J. H. St-Denis a vendu à Samuel Wilfrid Jacobs un terrain de 70.3 x 35, avenue Greene. Prix, \$10,500.

QUARTIER ST-JOSEPH. — Le Rev. Frs. Henry et al. ont vendu à The Sterling Realty Co., une maison en pierre et brique, Nos 429 à 441 rue St-Jacques, et ruelle David, Nos 38 et 40; superficie, 13,736 pieds. Prix, \$35,000.

QUARTIER ST-LAURENT. — Le Rev. Frs. Henry et al. ont vendu à Philip Kent une maison en pierre et brique, Nos 66 et 68 St-Charles Borromeo, Nos 9 et 11; terrain 25.10 de front et 25.9 en arrière, et 52.2 d'un côté et 52.1 de l'autre. Prix, \$41,000.

QUARTIER EST. — Gustave R. Martin et al. ont vendu à Geo. Coultée une maison en brique Nos 15 à 27 rue St-Clair; terrain, 50 x 100. Prix, \$18,000.

QUARTIER ST-LAURENT. — Leidore Elkin a vendu à Jos. Dwane, une maison en brique, Nos 675 à 683 avenue Hôtel Dieu (St-Urbain); terrain, 22 x 175. Prix, \$8,900.

QUARTIER ST-GEORGES. — La succursale Ovide M. Goulet, a vendu à John Hannan & Thos Spratt, une maison en pierre et brique, No 25 rue Hanover, et No 362 Dorchester Ouest; terrain, 34 x 45. Prix, \$22,500.

QUARTIER ST-JACQUES. — Onésime Carrier et ux ont vendu à Albert Adam dit Laramée, une maison en bois et brique, Nos 183 à 193 rue Wolfe; terrain 38 x 75.5. Prix, \$10,300.

QUARTIER NOTRE-DAME DE GRACE. — Dame Roméo Foucher a vendu à Alben & Duncan McDonald une maison en pierre et brique, Nos 646 et 648 rue Terrebonne (Des Pins) terrain 40.5 x 112. Prix, \$5,300.

QUARTIER DE L'ORLIMIER. — Thos Girard a vendu à Louis Adélaïde Blanchet, une maison en bois, pierre et brique, angle des rues des Erables et Marie-Anne, Est; terrain, 34.8 x 90. Prix, \$15,000.

QUARTIER LAURIER. — Vital Vailancourt et al. ont vendu à Jos. Brunson, une maison en bois et brique, Nos 141 et 143 St-Viateur, et No 2300 Esplanade; terrain, 47 x 69.5 d'un côté, et 70 de l'autre. Prix, \$7,500.

LES LIBERAUX DE L'ASSOMPTION LA CELEBRERONT PAR UNE FETE QUI AURA LIEU LUNDI.

Pour célébrer la récente victoire libérale dans le comté de l'Assomption, il y aura lundi soir, le 13 novembre, à huit heures et demie, à la salle Quintal, à Charlemagne, une fête aux buttes en l'honneur du jeune et brillant député, M. P. A. Seguin, avant son départ pour la session.

M. J. A. Bonenfant est le président du comité d'organisation.

M. C. A. WILSON

M. C. A. Wilson, député de Laval, et Mme Wilson, sont revenus de St-Vincent de Paul, où ils ont passé l'été. M. et Mme Wilson séjourneront au Viger, pour l'hiver.

Le Bureau des avocats de la Cité a soumis, hier, aux Commissaires, une liasse considérable de réclamations, contre la ville, au montant de \$7,750 en leur recommandant de les payer.

Le Bureau des avocats de la Cité a soumis, hier, aux Commissaires, une liasse considérable de réclamations, contre la ville, au montant de \$7,750 en leur recommandant de les payer.

Le Bureau des avocats de la Cité a soumis, hier, aux Commissaires, une liasse considérable de réclamations, contre la ville, au montant de \$7,750 en leur recommandant de les payer.

Le Bureau des avocats de la Cité a soumis, hier, aux Commissaires, une liasse considérable de réclamations, contre la ville, au montant de \$7,750 en leur recommandant de les payer.

Le Bureau des avocats de la Cité a soumis, hier, aux Commissaires, une liasse considérable de réclamations, contre la ville, au montant de \$7,750 en leur recommandant de les payer.

Le Bureau des avocats de la Cité a soumis, hier, aux Commissaires, une liasse considérable de réclamations, contre la ville, au montant de \$7,750 en leur recommandant de les payer.

Le Bureau des avocats de la Cité a soumis, hier, aux Commissaires, une liasse considérable de réclamations, contre la ville, au montant de \$7,750 en leur recommandant de les payer.

Le Bureau des avocats de la Cité a soumis, hier, aux Commissaires, une liasse considérable de réclamations, contre la ville, au montant de \$7,750 en leur recommandant de les payer.

Le Bureau des avocats de la Cité a soumis, hier, aux Commissaires, une liasse considérable de réclamations, contre la ville, au montant de \$7,750 en leur recommandant de les payer.

Le Bureau des avocats de la Cité a soumis, hier, aux Commissaires, une liasse considérable de réclamations, contre la ville, au montant de \$7,750 en leur recommandant de les payer.

Le Bureau des avocats de la Cité a soumis, hier, aux Commissaires, une liasse considérable de réclamations, contre la ville, au montant de \$7,750 en leur recommandant de les payer.

Le Bureau des avocats de la Cité a soumis, hier, aux Commissaires, une liasse considérable de réclamations, contre la ville, au montant de \$7,750 en leur recommandant de les payer.

Le Bureau des avocats de la Cité a soumis, hier, aux Commissaires, une liasse considérable de réclamations, contre la ville, au montant de \$7,750 en leur recommandant de les payer.

Le Bureau des avocats de la Cité a soumis, hier, aux Commissaires, une liasse considérable de réclamations, contre la ville, au montant de \$7,750 en leur recommandant de les payer.

Le Bureau des avocats de la Cité a soumis, hier, aux Commissaires, une liasse considérable de réclamations, contre la ville, au montant de \$7,750 en leur recommandant de les payer.

Le Bureau des avocats de la Cité a soumis, hier, aux Commissaires, une liasse considérable de réclamations, contre la ville, au montant de \$7,750 en leur recommandant de les payer.

Le Bureau des avocats de la Cité a soumis, hier, aux Commissaires, une liasse considérable de réclamations, contre la ville, au montant de \$7,750 en leur recommandant de les payer.

Le Bureau des avocats de la Cité a soumis, hier, aux Commissaires, une liasse considérable de réclamations, contre la ville, au montant de \$7,750 en leur recommandant de les payer.

Gail Borden LAIT CONDENSE MARQUE EAGLE

Donne la santé et la force aux enfants qui démontrent, en général, un pouvoir mental et physique exceptionnel

WM. H. DUNN, AGENT

187-12

PETITES ANNONCES

A VENDRE — Une bonne Express

COMBUSTIBLE A VENDRE — Bois

ON DEMANDE — Desirez-vous acheter soit propriété

DEMANDE D'EMPLOI

JARDINIER

UN JARDINIER Français d'origine

UN HOMME ambitieux, habile, expérimenté

ARCHITECTES

ENTREPRENEURS GENERAUX

PAPETERIE

COMPTABLES, LIQUIDATEURS

BANQUES

BANQUE IMPERIALE, 204 St-Jacques

BANQUE NATIONALE, 99 St-Jacques

BANQUE DE TORONTO, coin St-Jacques et McGill

BANQUES D'EPARGNE

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE

IMMEUBLES et OCCASIONS D'AFFAIRES

A VENDRE

PROPRIETE D'AVENIR

Rue Lasalle, Mais. 6 plain-pieds

avec grand terrain vacant, peut être convertie en magasin.

Valeur réelle de la propriété \$12,000. Prix, \$10,000. Comptant \$3,500.

J. H. PETIT.

122 Christophe Colomb. St-Louis 3968

186-1-Im-2

TERRAIN à VENDRE

Rue Sherbrooke, un coin d'avenir.

158x125 à 65c le pied.

Ces terrains se vendront \$1.00 le pied le printemps prochain.

Manquez pas cette occasion.

J. H. PETIT.

122 Christophe Colomb. St-Louis 3968

186-1-Im.

TERRAIN à VENDRE

Rue Saint-Hubert, près Duluth.

\$1.30 le pied.

On demande partout \$1.50. C'est une occasion exceptionnelle.

Conditions faciles.

J. H. PETIT.

122 Christophe Colomb. St-Louis 3968

186-1-Im.

T. GIRARD, 360 Ste-Catherine Est

MAISON à vendre, sur le Parc Lafontaine, conditions faciles.

RUE MAISONNEUSE, maison à vendre, conditions faciles.

PROPRIETE avenue Delormier, 6 lots, conditions faciles.

SALON DE TOILETTE à vendre, 3 chaises,oyer bas, bonne clientèle.

ALEX. SCHACHER

AGENT D'IMMUNES

\$3,100 — RUE CADIEUX, deux

\$10,000 — ST-GEORGES, quatre

\$35,500 — BOULEVARD ST-LAURENT, RENT, deux magasins et

\$10,000 — RUE CADIEUX, deux

\$10,000 — RUE CADIEUX, deux

\$10,000 — RUE CADIEUX, deux

\$10,000 — RUE CADIEUX, deux

\$10,000 — RUE CADIEUX, deux

\$10,000 — RUE CADIEUX, deux

\$10,000 — RUE CADIEUX, deux

\$10,000 — RUE CADIEUX, deux

\$10,000 — RUE CADIEUX, deux

\$10,000 — RUE CADIEUX, deux

L'AUBE

L'aube vient à pas lents tremper d'eau ma lumière
Qui vacille et faiblit dans le jour incertain,
Les roses d'hier soir sont mortes dans le verre,
Leurs pétales tombés ont glissé sur mes mains.

La chambre a l'air de vivre un lendemain de fête
Par ses fleurs effeuillées et sa lampe qui meurt...
Ah! de quels rendez-vous et de quelles conquêtes
Dans cette aube qui naît te souviens-tu, mon cœur?

Tu t'es toute la nuit grisé de tes mensonges,
Les mots qui t'enchantaient palissent maintenant,
Et danseur revenu du carnaval des songes
Tu t'éveilles devant le matin frissonnant.

Tu n'as eu de ce bal que l'heure déchirée
Oh les masques tombés roulent sur les parquets!
Sauras-tu en goûter la tristesse enivrée,
Et, privé de sa joie, adorer son regret?

JULIEN OCHSE.

ENTRE NOUS

"C'est pour tuer le temps", voici l'excuse de bien des folies, la prétendue explication des extravagances qu'on ne saurait expliquer autrement et je ne sais si vous l'avez remarqué aussi, c'est la phrase habituelle de gens qui ont souvent une conduite discutable.

Et il n'y a pas à s'en étonner; quand le temps nous pèse ainsi sur les épaules, c'est qu'on n'a rien à faire, et le dicton, pour être vieux n'en est pas moins vrai: "L'oisiveté est la mère de tous les vices". J'ai connu une jeune fille qui, pour tuer le temps, a compromis gravement sa réputation, et vous connaissez tous des malheureux ivrognes qui se sont perdus parce qu'ils prenaient souvent "un coup" pour tuer le temps.

Rien n'est plus intéressant que de voir tout ce que peuvent trouver à faire les personnes qui ont les yeux ouverts sur leurs devoirs, et l'aveuglement de celles qui, ne faisant rien, croient, quand même, que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Et c'est parmi ces aveugles volontaires que se développent les égoïsmes féroces qui ne s'aperçoivent ni de la fatigue, ni de l'épuisement, ni des traces de ceux avec qui elles vivent, pas plus qu'elles ne savent qu'il y a au dehors des gens qui meurent de faim ou de froid.

Pendant qu'elles tuent le temps, la fatigue tue leur mère, les responsabilités et les inquiétudes minent la santé de leur mari, leurs enfants deviennent malades, infirmes ou vicieux.

Il serait curieux de pénétrer dans l'intimité de ces "tueuses de temps", et de voir tout ce qu'elles négligent de leurs obligations essentielles; la maison mal tenue où l'on ne s'occupe que des apparences, les enfants négligés et même abandonnés aux domestiques, le gaspillage, l'imprévoyance, le désordre chaotique.

Ah! ces belles paresseuses trouveraient autre chose à faire que de tuer le temps! Elles pourraient l'utiliser, le rendre fécond! Le temps est un trésor, il nous a été donné gratuitement, nous n'avons aucune idée de la part que nous en aurons, ne le gaspillons pas, ne le tuons pas. C'est lui qui nous tue, minute par minute, mais plus nous serons actives, moins il aura d'action sur nous, et quand il nous emportera, nous laisserons au moins derrière nous les bons résultats d'une vie utile et remplie.

Je ne crois pas qu'il existe au monde des gens qui aient le droit de ne rien faire, et il n'y en a pas qui n'aient rien à faire. Mais il existe des quantités de paresseux et surtout de paresseuses qui ferment les yeux à tout ce qui n'est pas leur amusement et leur doux confort; voilà pourquoi elles ne cherchent rien autre chose pour remplir les heures que de tuer le temps.

DANIELLE AUBRY.

CHRONIQUE

Candidates

Au moment où l'avis, les examens d'admission au Conservatoire de Paris sont commencés. Il y a une forte sélection à opérer. Sur cent quatre-vingt-dix-sept candidates aux seules classes de chant, seize seulement doivent être admises. La proportion pour les classes de tragédie, comédie, etc., est à peu près pareille: un douzième d'élus. C'est dire, s'il y a des pleurs et des grincements de dents dans le local de la rue de Madrid affecté aux cours et concours.

Pourquoi cet engorgement, pourquoi cette ruse? C'est que ce débouché féminin de la carrière d'actrice apparaît miroitant aux yeux de tant de jeunes filles, c'est que ces candidates ont vu la comédienne dans toute sa gloire sur la scène, ont lu ses louanges dans les journaux, ont entendu, avec quelle envie, citer le chiffre "appointements formidables de telle ou telle étoile, et qu'elles se sont dites: "Pourquoi pas nous?... Pourquoi ne pourrions-nous prétendre à ce magnifique avenir?... Il faut étudier, travailler, se donner corps et âme à la maîtrise d'actrice?... Nous étudierons, nous travaillerons, nous nous donnerons corps et âme. Nous voulons, nous devons arriver!... En avant!"

Et les pauvres petites se sont lancées à l'aventure. Durant de longs jours, elles ont dû lutter avec un

de nos confrères, elles ont suivi des cours de professeurs improvisés, redoutables de la voix, cabotins de la diction, lesquels, exploitant les présumptions qui poussent tant de jeunes filles vers le théâtre, nous multiplient les grotesques, les malheureuses — les malades parfois, car c'est autant dans leur santé physique que dans leurs bourses que les exploitent nos "frappés", et pour arriver à cette déshérence de se voir "recalées" par un jury un peu craintif, un peu honteux de n'avoir pu faire que des bêtises, mais qui s'est montré juste parce que les pauvres filles n'avaient réellement ni talents, ni dispositions.

Autrefois, les tristesses — les désespoirs mêmes — que suscitait un jugement décevant, se dispersaient dans une cour sombre; elles y faisaient des groupes sonores de sanglots puerils, de consolations ou d'imprécations maternelles. Des ombres rasaient les murs; si l'on s'en approchait, on découvrait généralement des petites filles très malheureuses et très douces. Un peu de curiosité et d'intérêt attendri suffisait à nous révéler toute une anodine et douloureuse aventure. On apprenait que celle-ci était venue de très loin, portant les espérances de toute une famille, les siennes propres, et encouragée par la considération de sa ville natale. Maintenant les espérances s'en étaient allées, meurtries. Ce soir même, la petite fille allait faire comme elles. Demain, dans la ville natale, très loin, il y aurait une famille consternée, des reproches, des amies qui ne cachent pas un bonheur cruel, des voisins revenus de toute considération.

Aujourd'hui les tristesses, les désespoirs sont les mêmes. Des petites filles, venues ici selon l'espérance, sont déjà reparties vers le foyer où la vie leur sera, demain, sans bienveillance et sans lucidité. Mais, aujourd'hui, les tristesses et les désespoirs n'ont plus le refuge pudique de l'ombre. Rue de Madrid, ils se présentent ostensiblement les uns contre les autres; la lumière les découvre sans pitié.

Mais qu'elles se consolent les pauvres petites d'être rejetées à la vie de tout le monde, à la pauvre vie moins douloureuse pour elles encore que toutes les déceptions qu'elles essuient en cours de théâtre. C'est que les artistes sont eux-mêmes excessivement nombreux, c'est qu'il en est un peu du Conservatoire comme de partout, que ses brevets de capacité n'assurent pas qu'on trouvera l'emploi désiré, que c'est par centaines qu'on rencontre des actrices ayant du talent et qui n'arrivent pas à gagner leur vie d'une façon suffisante ou sûre, qu'autrefois un premier prix du Conservatoire était de droit assuré d'un emploi immédiat et rémunérateur, et qu'aujourd'hui il y en a trop et tellement, les appointements offerts sont si médiocres, que l'actrice n'arrivant plus à joindre les deux bouts accepte des rôles notoirement inférieurs à ce qu'elle eût pu espérer, car il faut bien vivre — jusqu'au jour où, de chute en chute, elle ira rejoindre ses camarades, les "mentons bleus", pauvres bougres courant après l'engagement aléatoire, jeunes premiers plastronnant en des redingotes élimées, "financiers" aux vestons éfrangées, du genre osseuses, aux yeux luisants, au teint ôtré, aux cheveux trop noirs, mères nobles bouffies, "descalzas" aux doigts garnis de bagues en toc, farfouilles, perruques ébouriffées.

Ah! que pour penser leur blessure d'amour-propre les "recalées" du Conservatoire au lieu d'aller, ennuies, voir triompher telle étoile — se rendent un jour auprès de ces traverses de café où se donnent rendez-vous les comédiens sans emploi dans l'attente de l'agent lyrique, leur dernière sauvegarde! Qu'elles voient toute cette milice pondérée, aux élégances fanées, et que, bénaissant, alors le jury qui les refusa, elles abandonnent sans regrets leurs illusions de gloire, leurs présomptions, qui les menaient à de dérisoires destinées, à la misère.

Suzanne CARON

Graphologie

CHARLOTTE. — Pratique, sensée et active, elle a le cœur chaud, un grand besoin d'affection, une sensibilité délicate; quand cette sensibilité est en jeu, le jugement n'est pas toujours sûr, et Charlotte est portée à l'exagération. La bonté est généreuse, le dévouement pour les siens est marqué.

C'est une volonté modérée dans l'expression, ferme, précise, assez égale et constante. Elle a du courage et de l'initiative. Gaie, naturelle et simple, elle n'a que le minimum de vanité féminine.

L'honneur est un peu capricieuse et les petites tristesses succèdent sans cause à de beaux accès de gaieté. Elle aime à contrôler et elle en a trop l'habitude pour n'être pas parfois un peu dégoûtée.

VITE. — Esprit clair et actif; les idées sont personnelles, le jugement serait bon si l'impressionnabilité ne lui faisait parfois momentanément défaut. Elle est grande et svelte; comme elle est accompagnée de perspicacité et de délicatesse, elle doit faire des merveilles pour ceux qu'elle aime.

CHOSSES FEMINIENES

Elle est un peu raide, réservée, peu liante en général.

La volonté est forte, résolue et autoritaire; impatiente, un peu nerveuse, je la vois facilement irritée. Elle a cependant des souplesses et des habiletés bien féminines.

Aucune vanité, un grand charme de simplicité, le besoin des choses claires et des situations bien dessinées.

Elle est fine et ne s'en laisse imposer par personne; par contre, bien peu peuvent la deviner et elle garde pour elle tous ses petits secrets et elle en a!

"JEAN THE DARLING" — Un esprit allié, délicat, gracieux, idéaliste; elle est fine et enjouée avec un grand fonds de sérieux et un jugement sûr.

La droiture est très grande et donne à cette petite Jean de la sévérité pour tout ce qui lui paraît douteux sous ce rapport. Beaucoup de constance, de suite dans les idées, d'activité, d'adresse, de talents de toutes sortes.

La volonté est ardente et vive, un peu autoritaire mais exercée avec un charme inné qui tempère le léger despotisme.

Beaucoup d'initiative et d'attention pour faire les choses soigneusement, ce qui ne nuit pas à la rapidité, je vous assure.

Une bonté profonde, intelligente et douce, une distinction faite de charmes, de simplicité, de modération et de sérieux; elle n'est pas ordinaire, cette Jean-la!

Elle combat en elle-même un orgueil hautain, un peu susceptible, et son dévouement est une vertu acquise par la volonté et l'exercice.

GRIS-LOUP. — Ce loup me ferait l'honneur de me dire s'il est un mâle? L'écriture le suggère mais la

Sentimentale, elle adore le roman et la fantaisie. Elle est tendre et elle a un grand besoin d'affection et de soutien; elle compte sur les autres et elle a aucune initiative.

NOIRONNE. — Esprit un peu léger et superficiel mais gracieux et sensé; le jugement se formera bien et elle adopte l'habitude de la réflexion.

La sensibilité est délicate, elle a de jolis petits enthousiasmes peu durables, elle doit être pleurée par accès.

Elle a un très bon cœur, les affections sont sincères sans grande dévotion tendresse. Elle a de beaux rêves de dévouement, de renoncement même, mais elle est gênée, dans la pratique, par un petit sentiment personnel assez prononcé.

Elle a de l'orgueil, peu de vanité. La susceptibilité est développée et elle entend qu'on s'occupe beaucoup d'elle.

Elle est gaie, un peu enfant, vive, animée, très aimable quand elle est de bonne humeur et c'est le plus souvent. Quand elle se met de l'être mauvaise, elle fait bien les choses.

Peu de volonté; elle est gouvernée par le caprice du moment, elle n'a ni résolution, ni persévérance. Active, adroite, mais peu de constance dans ses entreprises. Sans coupons, votre lettre eût été inutile.

COQUINE. — Petite fille sensée qui apporte à tout ce qu'elle fait du soin, de la réflexion, et de la constance. Elle a très bon cœur, une sensibilité moyenne, elle aura été dévouée pour ceux qu'elle aime quelque dévouement lui soit parfois pénible.

L'activité est égale et modérée, elle est un peu orgueilleuse, mais elle est simple, naturelle et franche.

La volonté est ferme et égale, elle doit être patiente et calme.

n'ont à redouter votre férocité, et au lieu d'avoir sept femmes à tuer, vous en avez, ou vous en aurez une qui sera heureuse, ou bien elle fera exprès pour ne l'être pas.

L'intelligence des affaires, une activité sérieuse, un optimisme gai, une loyauté parfaite, de la générosité, un cœur affectueux et bon, voilà Barbe-Bleue dessinée à grands traits. Pour les ombres, nous ajouterons une tendance à la jalousie mais qui me semble bien atténuée par la générosité et l'optimisme ci-dessus nommés, une vivacité bruyante, des semblants de colère, mais ce sont des feux de paille.

Il a l'écriture du succès, celle des gens qui ont réussi ou qui sont destinés à réussir.

La volonté est ferme, constante, légèrement despotique surtout avec les inférieurs. C'est un monstre bien aimable, il me semble.

JEAN DESHAYES.

LA MODE

Jupes et jaquettes

Jamais les costumes tailleurs n'ont été plus fantaisistes que cet hiver, malgré leur apparente simplicité; les tissus dont ils sont faits, notamment les velours de laine, sont vraiment neufs d'aspect, même les serges, les ratines dont les noms nous sont familiers et sont renouvelés par leur tissage et leurs coloris. La silhouette générale des jupes et des jaquettes ne change pas, mais leur coupe et leurs garnitures ont une certaine originalité, faite pour

FANFRELUCHES



FROM GINDEL BROS

FROM JAMES MC CUTCHEGN

Les étoffes rayées font fureur à Paris, jusqu'aux manteaux de fourrure qui suivent la mode des raies. Les deux costumes ci-dessus sont en rayé blanc et noir; le premier avec une double jupe sur un jupon de velours et une veste en drap blanc bordée de velours noir; la seconde avec devant en velours noir et un liséré de soie blanche, la veste est un mélange de violet et blanc avec bordures en velours violet.

fantaisie du style m'inspire des douceurs, et mon métier n'est pas de deviner, mais de dire ce que je vois dans certaines conditions sûres.

PRISONNIERE. — Le développement excessif de l'imagination nuit beaucoup au jugement, et entraîne une susceptibilité qui prend ombrage de l'apparence même d'une offense. La vanité est grande et l'amour-propre ne souffre pas la critique. Elle a un cœur affectueux et sensible, elle est également capable de générosité et de mesquinerie.

Elle est active, adroite et ingénieuse mais elle n'a pas d'ordre et aucune constance, de sorte qu'elle commence bien des travaux qu'elle abandonne avant de les terminer.

La volonté est indécise, mobile, avec, ici et là, quelques obstinations. C'est une volonté faible et souvent éteinte.

GRAPHOLOGIE

COUPON No 14.

Six coupons de numéros différents doivent accompagner l'envoi de nos correspondants.

N'écrivez pas sur papier rayé et n'envoyez pas de copie.

Adresses: Correspondance Graphologique: "Le Canada" Montréal.

M. B. — Les coupons paraissent tous les samedis.

Il me semble qu'on doit vivre très paisiblement à ses côtés; elle est paisible, affectueuse et peu compliquée.

L'AFFAIRE. — Elle est impressionnable, imaginative, elle observe finement, rien ne lui échappe surtout de ce qu'on veut lui cacher et elle est curieuse.

L'activité est inégale et nerveuse, dégénérant facilement en agitation. La sensibilité et la tendresse sont délicates et vives, mais retenues et cachées l'une et l'autre par timidité et réserve naturelle.

La volonté est plus ardente que forte; elle s'épuise en grands plans exagérés et elle ne se soutient pas.

Le caractère est raide, fantasque, un peu difficile.

Il y a une tendance à la tendresse, la lassitude précède souvent l'action; elle est tournée par l'ouvrage à faire avant de s'y mettre.

Peu d'ordre dans le détail mais goût des choses bien faites et à leur place.

ENFANT DU TONNERRE. — Une grande délicatesse d'esprit et de cœur un jugement qui se formera avec l'expérience, car il a de l'observation, de la réflexion et un esprit droit; pour le moment ce jugement est souvent égaré par l'imagination qui exagère la proportion des choses. Je le crois attentif et soigneux, un peu lent, ayant peu d'initiative mais se faisant bien à une routine régulière.

Le cœur est affectueux et bon; il est simple et franc. Il a des confiances et des naïvetés enfantines encore. Il est porté d'instinct à protéger tous les faibles, il est généreux et l'égoïsme est très faible.

La volonté est modérée, égale et assez douce dans l'expression, ce qui n'empêche pas quelques impatiences. On n'est pas un ange, quel!

BARBE-BLEUE. — Ah! bien, monsieur, je lie dans votre bonne grosse écriture que vous êtes plus exposé aux avances des femmes qu'elles

nous plaire. Bien que les jupes soient encore étroites, elles ont perdu cette apparence de sac retiré, dans le bas qui était tout à fait disgracieux; elles ne paraissent plus gêner la marche. Disons en passant, que les jupes rapportées en étoles volantes, qui firent fureur sur les robes d'été, ont à peu près complètement disparu. Très souvent la jupe est faite de deux jupes croisées, l'une sur l'autre, devant, derrière, ou sur le côté, à droite ou à gauche. Il n'est aucune règle à ce sujet; on s'arrange pour que la disposition de la jupe s'allie poliment à celle du corsage ou de la jaquette qui la complète; la croisée des deux jupes, plus ou moins blanchie de la taille au sol, permet de donner un peu de jeu à la robe, sans qu'il y paraisse. Le bord du bas qui passe sur l'autre est souligné d'une garniture quelconque; c'est une piquette qui s'enfonce profondément dans une étoile épaisse comme la ratine, le velours de laine, le velours chausseur, et qui donne un certain relief à l'ourlet; ce sont deux jupes plates en soie souple, large d'un ou deux centimètres chacune, qui soulignent le bord du lainage auquel on les assortit exactement; c'est une sorte de lisère ou de doublure plus ou moins large, d'une tout autre couleur que le costume ou d'un tout autre tissu; c'est une broderie de même nuance que la robe ou de même ton que la garniture ou corsage. Beaucoup de jupes sont ouvertes sur le côté à droite ou à gauche, peu importe, sur un soufflet de même étoffe que la jupe; on bien ils découvrent un fond de jupe de satin sombre. On voit aussi des jupes à trois lés; dans le dos tombe un lé droit fil, parfois arrosé du bas et plus souvent monté à fronces; les deux autres lés de la jupe ne sont pas attachés par des boutons; ils sont liés à l'autre, et sont finis l'un à l'autre bas en dessous, à l'envers, d'une manière invisible. Les fronces de la jupe du dos sont de grosses fronces, non nombreuses, dans certaines

les unes des autres et qui boufferaient de façon disgracieuse si le bas de la robe n'était alourdi par des plombs, ou par un lest. En quelques modèles, des plis ongles remplacent les fronces, mais ils ne sont jolis qu'en certains tissus, et n'ont aucune raison d'être dans les étoffes à carreaux ou à rayures dont ils broutent les dessins. On fait des jupes ouvertes, de côté sur deux ou trois volants plats superposés; on les voit à peine des volants, car si l'ouverture de la jupe commence à la taille, les deux lés s'écartent juste au milieu et vont centimètres dans le bas. Les jupes des costumes trotteurs sont courtes; c'est hygiénique et commode et c'est une occasion de porter les plus jolis petits souliers du monde, petits souliers de peau de daim, de velours, d'étoffe assortie à la robe ou à ses garnitures ou de teinte neutre, s'alliant à toutes les sortes de couleurs. Les jaquettes d'étoffe épaisse, de velours à grosses côtes ou de ratine, sont des jaquettes vagues, quelques-unes ont la taille courte des jaquettes Empire. Ces jaquettes-là ont, en somme, une ligne qui nous est familière, mais on les rejoint par leurs garnitures; elles ont des cols-châles, et sous ces cols prennent des revers souples de broderies découpées ou de grosses guipures teintes qui ont des airs de passementerie avec leurs plis très accusés et leurs jours à larges espaces. Beaucoup de jaquettes ont un col d'étoffe semblable au vêtement, et des revers d'un autre tissu, revers de ratine ou revers de satin souple, qu'on se garde d'écarter afin qu'ils n'aient aucune raideur. Ces revers sont, les uns sur le col, les autres en dessous. D'autres fois, cols et revers sont réunis et se font attacher par des boutons; le col est grand et descend jusqu'aux épaules; oh, au contraire, il est petit et découvre l'attache des manches

MICHELLE.

La noix conservée fraîche par le mouillage n'est point dépourvue de danger. Le mouillage amène le développement de moisissures et la putréfaction de l'amande. On y a constaté la présence d'un champignon d'espèce vénéneuse pouvant produire de graves accidents. C'est pourquoi il y a lieu de s'opposer à la mise en vente des noix conservées par le mouillage. C'est au consommateur instruit et soucieux de sa santé qu'il appartient de se tenir en garde contre cette falsification. Il y a d'ailleurs une autre manière bien plus rationnelle de conserver les noix: c'est de les envelopper, dans du papier de soie et de les enfouir dans le sable. Ils se conservent indéfiniment avec la belle apparence des noix fraîches.

Le "brou" de noix est le principe, charnu et verdâtre, qui entoure la coque. Il paraît jouir de propriétés et médicaments réelles; ce qu'il étonnera personne, si l'on songe que l'analyse chimique y a décelé la présence du tannin, de l'iodine et du phosphate de chaux. La médecine emploie le brou de noix, en sirop ou en extrait, comme tonique amaro-magique et astringent, il est probable qu'il possède également de par sa composition, des propriétés antiseptiques capables de le remettre à la mode médicamenteuse. Il a, paraît-il, des propriétés toniques préconisées contre le lymphatisme et il constitue un agent auxiliaire d'autant plus à conseiller qu'il est sans danger même à très hautes doses.

Pour sa préparation, il suffit de mettre infuser dans l'eau de vie, pendant un mois, environ vingt noix vertes par litre, avec muscade et clous de girofle, passer ensuite au tamis, et faire fondre une demi-livre de sucre par litre, laisser refroidir, reposer un mois, décantier et filtrer.

MELANIE.

Il vaut mieux commencer que finir par ne pas s'aimer.

Mme de STAEL.

LES CONSEILS DE LA MENAGERE

La noix

Sur toutes les tables on estime la noix, ce fruit à coque lippueuse, d'un volume et d'une saveur variable selon les espèces végétales qui les produisent et selon les soins de culture dont elles sont l'objet. L'amande blanche comestible, renfermée dans la coque possédée son goût particulièrement agréable, surtout lorsque le fruit n'est pas trop mûr, qu'il approche seulement de la maturité. Certains gourmets apprécient même le corbeau, noix en herbe, dont le goût suave et doux se rehausse par l'addition du verjus ou l'eau salée.

La noix renferme une huile spéciale qui rancit très vite. C'est pourquoi ce fruit s'altère aisément et n'est vraiment comestible et fin qu'à l'état de complète fraîcheur. C'est également à l'huile qu'elle renferme que la noix doit sa propriété laxative incontestable et celle, moins connue, de permettre l'absorption de grandes quantités de vin, sans symptômes d'ivresse. Il est d'ailleurs certain que la noix "faite boire" le fromage et elle sont les vrais biscuits des ivrognes.

Quand elle est vieille, la noix devient âcre et indigeste; elle cause des douleurs, des pesanteurs d'estomac, des coliques d'intestin. On ne doit user de la noix sèche qu'avec modération; elle n'est permise qu'aux estomacs sans peur et sans reproche. Une très petite quantité de noix est, du reste, consommée à l'état de fruit, si l'on songe à la quantité qu'emploie l'industrie pour la fabrication des huiles alimentaires et d'éclairage. L'huile de noix de première expression est justement estimée en cuisine, et elle est assurément capable de donner d'aussi bonnes fritures que les huiles d'olives les plus remarquables. Malheureusement, l'huile de noix rancit très vite, surtout en été, et prend un goût des plus désagréables. Les noix servent enfin à la confection de nougats, de confitures; on les prépare également à l'eau de vie, etc.

Quelles sont, exactement, les propriétés hygiéniques de la noix? Les anciens, qui en faisaient grand cas, les mangeaient toujours au commencement du repas, comme apéritives. Les Romains avaient "l'heure des noix", comme nos maris l'heure de l'absinthe, et la comparaison n'est sûrement pas à l'avantage de ces derniers, si nous nous plaçons sur le terrain de l'hygiène. La noix avait, d'ailleurs — peut-être à cause de sa constitution intime — une réputation religieuse emblématique. On en distribuait dans les écoles où les employaient pour dissiper les enchantements, comme antidote, etc. Mitridate et Flin l'Andien plaçaient ce fruit au rang des "alexipharmiques", médicaments mettant l'organisme à l'abri des poisons.

Moins enthousiaste, la médecine contemporaine vous dira que la noix est un fruit nourrissant, peut-être vermifuge, indigeste et lourd à certains estomacs; qu'elle emble souvent des embarras gastriques, avec soit intense, parfois de la diarrhée catarrhale et des vertiges, comme phénomène d'intolérance. Vraisemblablement, ces symptômes tiennent à

ce que certains tempéraments, les bilieux notamment, sont réfractaires à la digestion des huiles, et que la noix ne leur convient pas, en raison de la présence d'estomacs robustes, ceux qui n'appartiennent pas à des sujets délicats, peuvent manger des noix fraîches à satiété. Les autres doivent en faire un usage prudent.

La pellicule blanche jaunâtre qui recouvre les cuisses de la noix possède des propriétés toniques, non à dédaigner, dues au tannin qu'elle renferme. Malheureusement, elle contient aussi une substance âcre et résineuse, qui cause chez ceux qui sont prédisposés aux inflammations buccales, des éruptions d'aphte douloureuses, principalement sur les bords de la langue. Ces aphte cèdent, du reste, facilement au simple attouchement, avec un petit cristal de borax, lorsqu'un peu de vin pur ne les neutralise.

La noix conservée fraîche par le mouillage n'est point dépourvue de danger. Le mouillage amène le développement de moisissures et la putréfaction de l'amande. On y a constaté la présence d'un champignon d'espèce vénéneuse pouvant produire de graves accidents. C'est pourquoi il y a lieu de s'opposer à la mise en vente des noix conservées par le mouillage. C'est au consommateur instruit et soucieux de sa santé qu'il appartient de se tenir en garde contre cette falsification. Il y a d'ailleurs une autre manière bien plus rationnelle de conserver les noix: c'est de les envelopper, dans du papier de soie et de les enfouir dans le sable. Ils se conservent indéfiniment avec la belle apparence des noix fraîches.

Le "brou" de noix est le principe, charnu et verdâtre, qui entoure la coque. Il paraît jouir de propriétés et médicaments réelles; ce qu'il étonnera personne, si l'on songe que l'analyse chimique y a décelé la présence du tannin, de l'iodine et du phosphate de chaux. La médecine emploie le brou de noix, en sirop ou en extrait, comme tonique amaro-magique et astringent, il est probable qu'il possède également de par sa composition, des propriétés antiseptiques capables de le remettre à la mode médicamenteuse. Il a, paraît-il, des propriétés toniques préconisées contre le lymphatisme et il constitue un agent auxiliaire d'autant plus à conseiller qu'il est sans danger même à très hautes doses.

Pour sa préparation, il suffit de mettre infuser dans l'eau de vie, pendant un mois, environ vingt noix vertes par litre, avec muscade et clous de girofle, passer ensuite au tamis, et faire fondre une demi-livre de sucre par litre, laisser refroidir, reposer un mois, décantier et filtrer.

MELANIE.

Il vaut mieux commencer que finir par ne pas s'aimer.

Mme de STAEL.

PATRONS DU "CANADA"

No. 3826. — Costume de garçonnets à grand col, à 5, et 10 ans. Matériaux 112 verges et 2 pour 5 ans.

COUPON

Patron No. 3826

Nom.

No.

Ville.

Rue.

Province ou Etat.

Mesure de buste.

De Taille.

Remplissez le coupon, écrivez très lisiblement et adressez avec le paiement des patrons au "Canada", Montréal.

En demandant un patron pour un enfant ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure, mentionnez l'âge.

GRATIS

Brochure traitant des MALADIES DES FEMMES variées douloureuses, retardées, etc. Traitement LUCIEL, 600 rue St-Jacques, Montréal, (Canada). 100-100-100.

MADAME L. A. BOURDON Spécialiste: maladies des dames et rhumatismes. Préparations médicamenteuses variées. Visite le lundi, jeudi, vendredi, de 2 à 5 h. 25 p.m. 259 MONTREAL. Téléphone 2940. H. P. 100-100-100.

UN DON DE 50,000 FRANCS EN FAVEUR DE L'HYPNOTISME

Le Dr La Motte-Sage, un savant distingué, fait un don de 50,000 francs pour aider à la publication et à la distribution gratuite d'un ouvrage important sur le Magnétisme personnel et l'influence hypnotique.

Il veut démontrer la valeur pratique et le pouvoir de cette science nouvelle en ce qui concerne les affaires, la politique, le monde, les affections et les maladies, et comme moyen d'influencer et de diriger la volonté des gens.

Des personnalités éminentes dans le monde commercial et professionnel, des pasteurs et beaucoup d'autres personnes approuvent cette détermination avec empressement — Une faculté renommée entend l'œuvre de la distribution gratuite.

Chacun peut obtenir un livre absolument gratuit, jusqu'à épuisement de l'édition, et se rendre maître, chez soi, des mystères cachés de ce merveilleux pouvoir. Nombre de secrets jalousement gardés jusqu'ici sont enfin livrés au public.

Carnegie donne sa fortune pour des bibliothèques. Le docteur La Motte-Sage se propose de placer le livre le plus utile dans toutes les bibliothèques, pour venir en aide à tous ceux qui ont le sentiment de faire un don de 50,000 francs, et une grande maison d'édition est maintenant occupée pour la distribution gratuite de l'ouvrage que le Dr. Sage a l'intention de distribuer gratuitement. L'ouvrage est intitulé "Philosophie de l'influence personnelle". Il est chaleureusement recommandé par des hommes d'affaires, des médecins, des pasteurs évangéliques, des médecins et des avocats de tous les pays. Il est magnifiquement illustré de fines gravures en taille douce, et chaque page est remplie d'informations des plus intéressantes et des plus pratiques. C'est un livre que chacun devrait avoir chez soi. C'est certainement l'ouvrage le plus remarquable en son genre qui ait jamais été publié, et il a soulevé une véritable sensation dans le monde littéraire.

Il explique de nombreux cas dans lesquels des gens ont été dirigés secrètement et instantanément par l'influence hypnotique. Il vous dit comment apprendre à vous sauvegarder contre l'usage du pouvoir hypnotique, et comment comment apprendre à développer et faire usage de votre pouvoir magnétique, afin d'exercer une influence merveilleuse sur toutes les personnes avec qui vous êtes appelé à vous trouver en contact.

Des hommes tels que Vanderbilt, Morgan, Rockefeller et autres millionnaires, ont étudié les méthodes mêmes préconisées dans ce volume, et les ont employées dans leurs affaires pour amasser leurs millions. Ce livre met à la portée de tous la science de l'hypnotisme, et la guérison magnétique, etc., et il révèle tous les mystères cachés de la magie personnelle, de l'hypnotisme, et la guérison magnétique, etc., et il révèle la vraie source du pouvoir et de l'influence dans toutes les carrières de la vie. Nombre d'hommes d'élite de notre pays ont reçu ce livre, en ont lu chaque ligne et suivent tous les jours ces enseignements pour leur plus grand bien.

Il vous explique le pouvoir grâce auquel vous pouvez vous guérir vous-même et les autres de toutes maladies et mauvaises habitudes sans avoir recours à des drogues ni à la médecine. Il enseigne une méthode secrète et instantanée grâce à laquelle vous pouvez produire un état d'insensibilité à la douleur dans n'importe quelle partie du corps, de sorte que vous puissiez être extraits, des opérations chirurgicales effectuées sans l'emploi de cocaïne, d'éther, ou de tout autre anesthésique.

Il vous dit comment apprendre à amener le sommeil chez vous ou chez les autres, à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, comment, par le pouvoir subtil, grâce auquel vous pouvez développer vos facultés mentales, vous pouvez perfectionner votre mémoire, faire disparaître tout caractère de chez les enfants, fortifier votre volonté et atteindre la position éminente parmi vos contemporains. Il fera sûrement de vous un esprit dirigeant.

Si vous n'avez pas atteint le succès auquel vous aspirez, si vous sentez que vous devez faire davantage dans votre carrière commerciale, si vous désirez une plus grande influence sur les autres, si vous tenez à gagner l'affection de tous ceux que vous connaissez, ou si vous ambitionnez d'atteindre une haute réputation, vous devriez écrire de suite pour demander un exemplaire de ce merveilleux ouvrage.

Eva Santos a du se remarier

CETTE JEUNE FILLE QUI PRETENDAIT S'ETRE MARIEE PAR PROCURATION AU PORTUGAL, EST OBLIGEE DE SE REMARIER AUX ETATS-UNIS.

Boston, 9 — Eva M. Santos, une jeune Portugaise qui arriva ici dimanche par le vapeur "Canopic" et qui prétendait s'être mariée par procuration à Funchal, Madère, à John Lobato qu'elle n'avait pas vu depuis qu'elle était enfant, fut libérée de la station des immigrants à Long Wharf hier, et fut remariée à Lobato.

Les officiers d'immigration dirent au couple que les mariages par procuration n'étaient pas reconnus en ce pays, et avant que la jeune fille ait la permission d'atterrir le couple devait être marié, soit par un juge de paix, un ministre ou un prêtre. John, qui est un dessinateur de broderie à Lowell, reçut l'avis de se procurer un permis.

Lundi matin, il vint à la station d'immigration accompagné d'un consul portugais, Jorge S. Duarte. Le consul dit au commissaire Billings que le mariage par procuration était correct, et qu'il avait les documents pour le prouver. Il dit qu'il avait appris de Funchal que le mariage devait avoir lieu et qu'on lui demandait s'il y avait des objections. Le consul dit qu'il affichait l'avis du mariage à la porte du consulat et qu'il y resta 15 jours. Personne ne s'opposa au mariage, et il fut célébré. Le colonel Billings dit qu'un tel mariage n'était pas reconnu en ce pays, et qu'ils devaient être mariés d'après nos lois.

John ne s'était pas procuré un permis de mariage à Lowell, et fut obligé de retourner en cette ville pour s'en procurer un. Il ne perdit pas de temps, car il arriva de nouveau à la station dans l'après-midi, accompagné du Rév. Greves, de l'église St-Jean-Baptiste, au North End. Le couple fut marié par le prêtre en présence de plusieurs des inspecteurs. Immédiatement après la cérémonie, les époux quittèrent la station pour Lowell.

Quand les mariés se revirent au qual, dimanche, ni l'un ni l'autre ne se reconnut. Leurs fiançailles avaient été faites par lettre. Les parents de la jeune fille désiraient qu'elle épousât Lobato, et elle ne s'y opposa pas.

John ne s'était pas procuré un permis de mariage à Lowell, et fut obligé de retourner en cette ville pour s'en procurer un. Il ne perdit pas de temps, car il arriva de nouveau à la station dans l'après-midi, accompagné du Rév. Greves, de l'église St-Jean-Baptiste, au North End. Le couple fut marié par le prêtre en présence de plusieurs des inspecteurs. Immédiatement après la cérémonie, les époux quittèrent la station pour Lowell.

FEDERATION NATIONALE ST-JEAN-BAPTISTE

ASSOCIATION DES FEMMES D'AFFAIRES DE MONTREAL

L'assemblée générale du 25 octobre dernier, présidée par Mme Bouthillier, réunissant une très belle assistance. Nombreux étaient nos membres qui ont répondu à l'appel présent du Conseil, qui désire, rien moins, que toutes les Dames dans le commerce se réunissent en assemblée régulière une fois par mois, pour y discuter de leurs intérêts et apporter l'appui de leur expérience.

Vu les nombreuses questions inscrites au programme du jour, il n'y a eu de conférence étrangère. Les dernières mesures de l'organisation de notre Eglise, occupèrent l'espace du temps réservé habituellement à une conférence.

Madame la Présidente adressa la parole. Parlant du but et de l'action de l'Association, elle démontra à l'assistance, les avantages qu'il y a pour les femmes engagées dans le commerce de grouper leurs forces collectives et travailler en commun à améliorer les lacunes qui sont les causes d'insuccès dans les affaires.

La lecture des minutes par le secrétaire, démontra le travail fait et le succès constant de la société à protéger ses membres. Deux nouvelles résolutions importantes ont été transmises à nos maisons de modes en gros, pour obtenir plus de protection, dans cette ligne de commerce, qui est, sans contredit, la plus affectée par les abus. Ici, nous sommes bien-aises, d'ouvrir une parenthèse pour dire que le retard forcé de faire paraître le présent rapport, nous permet d'annoncer que nous avons reçu un accusé réception de quelques maisons de Gros, qui assurent à l'Association, de faire tous leurs efforts pour se conformer au désir du comité, félicitations nos membres de leur travail, et promettant leur concours pour aider à améliorer la situation du commerce de détail.

Le rapport financier démontre tout l'apport de notre prochain Euchariste, qui, nous l'espérons sera un succès financier et nous aidera à donner toute l'extension désirée à notre œuvre. Les sympathies du public qui nous viennent avec tant d'empressement, nous sont d'un précieux appui; et nous aident à surmonter tant de difficultés qui se trouvent inévitablement sur la route de toute organisation importante.

Le comité de recrutement mérite des félicitations pour la quantité de nouveaux membres affiliés depuis la dernière assemblée.

Nous terminons en faisant un appel à tous nos membres de se faire un devoir d'assister à notre Euchariste Concert qui aura lieu le 16 novembre, à la salle Auditorium, et d'y amener leurs amis; de prêter leur appui, pour faire cette fête aussi brillante que possible.

Le comité du goûter qui sera gratuit, se recommande à l'intérêt de tous les membres. Toutes les Dames de l'Association sont invitées à y contribuer en envoyant chacune un gâteau. Tout envoi, sera reçu avec reconnaissance.

LE EUCARISTE-CONCERT DES FEMMES D'AFFAIRES

Toutes les jeunes filles et les jeunes garçons devant prêter leur concours pour le service du Euchariste-Concert des Femmes d'Affaires, sont priées de se réunir mardi soir, le 14 novembre au Monument National, au secrétariat de la Fédération, Chambre 14, afin de recevoir leur insigne et les dernières instructions de leur tâche respective.

LE COMITE DES "ARTS FEMININS ET DES OUVRAGES DE DAMES"

Le comité des "Arts féminins" ou des "ouvrages de dames" tiendra son assemblée au Monument National mercredi, le 15 novembre, à trois heures, à la Chambre 14, second étage.

Les dames désireuses de s'associer à l'œuvre d'encouragement du travail féminin, à domicile, seront les bienvenues, et leurs avis sur les meilleures façons d'aider au développement de nos plus jolies industries féminines, seront reçus avec attention et gratitude.

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES EMPLOYEES DE MANUFACTURES

La première assemblée mensuelle de l'A.P.E.M. de la paroisse de la Nativité d'Hoche-la, a eu lieu dimanche 5, dans la salle de l'Ecole St-Joseph, rue Hudson. Les jeunes ouvrières ont répondu nombreuses à l'appel, elles paraissaient toutes heureuses de s'approcher de celles qui veulent bien s'intéresser à leur bien-être.

Madame Ls. Demuy présidait l'assemblée; après la prière, Mademoiselle laulair, présidente, félicita les vaillantes travailleuses et les invita à faire de la propagande, afin que leurs compagnes puissent bénéficier comme elles des avantages que leur donne l'association; entendre des conférences par des personnes distinguées et suivre les cours de cuisine que leur enseigna le professeur diplômé, à la seule condition d'être membre de l'association, en payant vingt-cinq centimes par année.

Madame Arthur Séguin, secrétaire des dames patronesses, fit ensuite la lecture des minutes de l'assemblée d'inauguration.

Mademoiselle Laura Robert donna aussi une charmante causerie qui intéressa à un haut point toutes celles qui ont eu l'avantage de l'entendre.

Les dames patronesses de cette paroisse méritent toute notre admiration pour l'empressement à venir au-devant des ouvrières et le dévouement qu'elles témoignent envers celles dont la fortune n'a pas aussi largement partagé.

Madame Grégoire-Lajoie a bien voulu accepter de donner la conférence du premier dimanche de décembre à Hoche-la. Nous espérons avoir ce jour-là un auditoire digne de celles qui ont pensé la première à ses sœurs qui souffrent et qui peinent.

GRAND EUCARISTE ET CONCERT.

Les membres de l'Association Professionnelle des Employées de Manufacture invitent à leur soirée annuelle au profit de la Caisse de Secours pour leurs membres malades toutes les personnes généreuses et aimant celle qui gagnent honorablement leur vie, mais qui, cependant, compte un grand nombre d'entre elles qui ont besoin d'aides dans les moments d'épreuves et de maladie.

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES EMPLOYEES DE MAGASIN.

Dimanche le 12 courant, à 4 heures p.m., aura lieu au Monument National, salle No 15, l'Assemblée mensuelle de l'Association Professionnelle des Employées de Magasin, sous la présidence de Mlle F. Marin.

Une conférence sera donnée par M. le chanoine Lepailleur, sur un sujet qui ne manquera pas d'intéresser son auditoire.

Nous ne doutons pas que les membres ne se rendent en grand nombre comme toujours et qu'ils se fassent un devoir d'assister régulièrement aux assemblées qui ne peuvent que leur être utiles.

Nous faisons un vif appel à toutes les jeunes filles désirant faire partie de la chorale "J. F. C. F." de se rendre jeudi prochain à 7.30 p.m. au Monument National, salle No 14, où auront lieu les élections.

HOPITAL ST-JUSTINE POUR LES ENFANTS.

Dispensaire au No 1107 avenue Delorimier, tous les jours de la semaine à 10 heures.

Tous les jours: Médecine.

Lundi et vendredi: Yeux, nez, gorge, oreilles.

Mardi: Maladies de la peau.

Mercredi et vendredi: Chirurgie.

Jeudi: Dispensaire St-Pierre, 217 rue Visitation, le mercredi à 10 h. am.

Goutte de lait, 1107 avenue Delorimier, distribution à 10 h. am.

LES ECOLES MENAGERES PROVINCIALES.

14, rue Church. Téléphone de l'Ecole: Est 2906. Téléphone de la directrice: Est 4447.

HONORAIRES DES C.F.B.S. Lundi, 10.30 a.m. — Cours de modes, 6 leçons \$1.00.

Mardi. — Cours de cuisine, à 10 heures a.m. Prix d'entrée, 25c.

MENU

I. Fritters aux bananes.

II. Fritters aux carottes.

III. Cerveaux de veau.

IV. Gratin de tomates.

Mardi, 6 heures 2 m. — Cours de cuisine particulière aux sociétés (Fédération Nationale St-Jean-Baptiste).

Jeudi matin, à 10 heures. — Cours de cuisine. Prix d'entrée, 25c.

Jeudi soir, à 7.30 heures. — Cours de cuisine. Prix d'entrée, 10c.

MENU

I. Soupe veloutée aux sautés.

II. Blanquette de veau à la bourgeoise.

III. Gratin de Tomates.

COQUE, COQUE ET LINGERIE

Lundi soir, à 7.30 heures.

Mardi matin, à 10 heures.

Prix: 6 leçons \$1.00.

Mardi, à 2 heures p.m. Prix: 6 leçons \$1.00.

(Sur demande)

Vendredi soir, cours de cuisine aux gardes-malades de l'Hôtel-Dieu.

MODÈS

Lundi matin, à 10 heures.

Mardi matin, à 10 heures.

Prix: 6 leçons \$1.00.

LE INAUGURATION DE L'ECOLE SOCIALE POPULAIRE

Elle aura lieu demain soir au Monument National.

C'est demain soir que se fera, au Monument National l'inauguration solennelle de l'Ecole Sociale Populaire. La cérémonie promet d'être des plus imposantes. Mgr l'Archevêque présidera. Nos Seigneurs les évêques de Sherbrooke et de Joliette seront présents, ainsi que son Honneur le Maire Guérin, et une foule d'autres personnalités marquantes de toutes les classes de notre société.

Le programme suivant a été arrêté:

1.—Le roi des Aulnes. Litz. Mlle Annie Lafleur, élève de Mlle C. Fortier.

Les Pilules Rouges

sont incomparables pour maintenir la force et la vigueur chez les femmes.



Mme D. DUBREUIL.

"Une grave maladie m'avait tenu trois mois au lit et laissé sans force. Pendant longtemps ensuite il me fut impossible de m'occuper au moindre travail, tant j'étais de maux de tête, de palpitations de cœur, et de raideur douloureuse dans tous les membres. J'écrivais aux Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine; je suivis les conseils qu'ils me donnèrent et je commençai aussitôt à faire usage des Pilules Rouges recommandées. Dès les premières semaines je me sentis plus forte; chaque jour m'apportait une vigueur nouvelle. J'avais un excellent appétit et, chaque nuit, un bon sommeil, dont j'étais depuis longtemps privée, me reposait, me réconfortait totalement. Enfin, après quelques mois, je jouissais d'une meilleure santé qu'avant." — Mme D. DUBREUIL, 554 rue Drolet, Montréal.



Mlle M. POULIN.

J'étais toujours triste, faible et sans courage. Le mal de tête ne me quittait pas, ainsi que les douleurs de dos, aussi je ne pouvais travailler assiduellement. Je fis usage des Pilules Rouges qui, en deux mois, ramènèrent mes forces. J'eus ensuite des couleurs; j'acquis de l'embonpoint et me remis au travail avec joie. — Mlle M. POULIN, 7 Exeter, Lowell, Mass.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No. 274 rue Saint-Denis, Montréal. Aussi consultations par lettres pour les femmes qui ne peuvent venir voir nos médecins.

Les Pilules Rouges, jamais vendues autrement qu'en boîtes de 50 pilules portant l'étiquette de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, se trouvent chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées à: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

UN POINT DE LINGUISTIQUE

Comment doit-on traduire le mot anglais "pass" de chemin de fer? Les Canadiens disent "passe", ce qui est un anglicisme; d'autres disent "laisser passer", ou "permis de circulation" ce qui est démesurément long!

Le terme officiel français est "permis" purement et simplement comme on fait foi l'avis souvent paru à l'officiel récemment et reproduit par le "Temps" de Paris:

LES FONCTIONNAIRES ET LES DEMANDES DE PERMIS SUR L'OUEST-ETAT.

On nous communique la note suivante:

Ayant constaté que le nombre des demandes de permis adressées à l'Ouest-Etat grandissait chaque jour, M. Victor Augagneur, ministre des travaux publics, vient de prendre pour réprimer cet abus une première mesure dont il attend d'heureux effets. A l'avenir, toutes les demandes de permis formulées par les fonctionnaires ou les agents de toutes les administrations publiques devront être visées par le chef de service du demandeur et parvenir à la direction de l'Ouest-Etat par l'intermédiaire du cabinet du ministre des travaux publics. Cette procédure permettra d'éliminer toutes les sollicitations irrégulières ou mal fondées et la caisse de l'Ouest-Etat ne pourra qu'en bénéficier.

A l'avenir, ne disons donc plus "passe", mais "permis", simplement.

R. & O. NAVIGATION CO.

AVIS AUX EXPEDITEURS

La compagnie désire avertir que le dernier voyage entre Québec et Chicoutimi et ports intermédiaires se fera mardi, le 14 novembre.

Le vapeur "Belleville" fera son dernier voyage pour Toronto et ports intermédiaires, lundi, le 13 novembre. Le service entre Montréal et Québec continuera jusqu'à nouvel avis.

Une maxime très sage en elle-même dit que "dans la vie il faut savoir se contenter de son sort." Au point de vue philosophique, rien n'est plus vrai. D'un autre côté, il ne faut pas oublier le proverbe: "Aide-toi et le Ciel t'aidera". Ce dicton populaire est certainement plus consolant et concorde mieux d'ailleurs avec les idées modernes. Dans ce siècle de progrès où l'intelligence, surtout la fortune et voire la beauté se disputent avec tant d'acharnement, les plaisirs, la gloire et le bonheur de l'existence, combien n'est-il pas important, pour faire une lutte sérieuse, au point de vue de ces grandes qualités qui nous imposent tout d'abord à cause de leur état extérieur.

Et chez la femme, nous parlons naturellement de la femme sage, sérieuse et posée, quel est le point le plus important, la condition essentielle à son bien-être et même à son avancement social, n'est-ce pas la santé? Prenez la plus humble d'entre celles-là, la plus pauvre, si vous le voulez, si sa constitution est bonne, si elle est pleine de vigueur, si elle est forte et robuste, en un mot, si elle a une bonne santé, ne craignez pas pour son sort, car c'est bien celle-là seule qui fera son chemin.

La santé, c'est donc le meilleur des trésors que l'on puisse posséder.

Les Pilules Rouges constituent un véritable restaurateur pour la femme et la jeune fille qui n'ont plus de force et dont la santé chancelle ou est même gravement atteinte.

Ainsi, pauvres femmes et jeunes filles, vous sentez-vous fatiguées; êtes-vous épuisées et affectées de certaines maladies de langueur, c'est aux Pilules Rouges qu'il faut avoir recours. Et en agissant ainsi vous ne ferez que suivre l'exemple de milliers et de milliers de femmes qui ont recouvré la santé grâce à ce même remède.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No. 274 rue Saint-Denis, Montréal. Aussi consultations par lettres pour les femmes qui ne peuvent venir voir nos médecins.

Les Pilules Rouges, jamais vendues autrement qu'en boîtes de 50 pilules portant l'étiquette de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, se trouvent chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées à: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

UN POINT DE LINGUISTIQUE

Comment doit-on traduire le mot anglais "pass" de chemin de fer? Les Canadiens disent "passe", ce qui est un anglicisme; d'autres disent "laisser passer", ou "permis de circulation" ce qui est démesurément long!

Le terme officiel français est "permis" purement et simplement comme on fait foi l'avis souvent paru à l'officiel récemment et reproduit par le "Temps" de Paris:

LES FONCTIONNAIRES ET LES DEMANDES DE PERMIS SUR L'OUEST-ETAT.

On nous communique la note suivante:

Ayant constaté que le nombre des demandes de permis adressées à l'Ouest-Etat grandissait chaque jour, M. Victor Augagneur, ministre des travaux publics, vient de prendre pour réprimer cet abus une première mesure dont il attend d'heureux effets. A l'avenir, toutes les demandes de permis formulées par les fonctionnaires ou les agents de toutes les administrations publiques devront être visées par le chef de service du demandeur et parvenir à la direction de l'Ouest-Etat par l'intermédiaire du cabinet du ministre des travaux publics. Cette procédure permettra d'éliminer toutes les sollicitations irrégulières ou mal fondées et la caisse de l'Ouest-Etat ne pourra qu'en bénéficier.

A l'avenir, ne disons donc plus "passe", mais "permis", simplement.

R. & O. NAVIGATION CO.

AVIS AUX EXPEDITEURS

La compagnie désire avertir que le dernier voyage entre Québec et Chicoutimi et ports intermédiaires se fera mardi, le 14 novembre.

Le vapeur "Belleville" fera son dernier voyage pour Toronto et ports intermédiaires, lundi, le 13 novembre. Le service entre Montréal et Québec continuera jusqu'à nouvel avis.



Mme RAYMOND BELANGER.

Par ma négligence à me traiter, mon estomac qui, depuis deux ans, fonctionnait bien mal, devint de plus en plus capricieux et les intestins de même. Durant ce temps j'avais perdu beaucoup de forces et c'est lorsque je me suis sentie continuellement lasse, sans vigueur, abattue, que je songai à prendre les Pilules Rouges. J'étais déjà mieux à la quatrième boîte et au bout de quelques mois, ma guérison était parfaite. — Mme RAYMOND BELANGER, 53 Austin, Lowell, Mass.

La santé, c'est donc le meilleur des trésors que l'on puisse posséder.

Les Pilules Rouges constituent un véritable restaurateur pour la femme et la jeune fille qui n'ont plus de force et dont la santé chancelle ou est même gravement atteinte.

Ainsi, pauvres femmes et jeunes filles, vous sentez-vous fatiguées; êtes-vous épuisées et affectées de certaines maladies de langueur, c'est aux Pilules Rouges qu'il faut avoir recours. Et en agissant ainsi vous ne ferez que suivre l'exemple de milliers et de milliers de femmes qui ont recouvré la santé grâce à ce même remède.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No. 274 rue Saint-Denis, Montréal. Aussi consultations par lettres pour les femmes qui ne peuvent venir voir nos médecins.

Les Pilules Rouges, jamais vendues autrement qu'en boîtes de 50 pilules portant l'étiquette de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, se trouvent chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées à: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

UN POINT DE LINGUISTIQUE

Comment doit-on traduire le mot anglais "pass" de chemin de fer? Les Canadiens disent "passe", ce qui est un anglicisme; d'autres disent "laisser passer", ou "permis de circulation" ce qui est démesurément long!

Le terme officiel français est "permis" purement et simplement comme on fait foi l'avis souvent paru à l'officiel récemment et reproduit par le "Temps" de Paris:

LES FONCTIONNAIRES ET LES DEMANDES DE PERMIS SUR L'OUEST-ETAT.

On nous communique la note suivante:

Ayant constaté que le nombre des demandes de permis adressées à l'Ouest-Etat grandissait chaque jour, M. Victor Augagneur, ministre des travaux publics, vient de prendre pour réprimer cet abus une première mesure dont il attend d'heureux effets. A l'avenir, toutes les demandes de permis formulées par les fonctionnaires ou les agents de toutes les administrations publiques devront être visées par le chef de service du demandeur et parvenir à la direction de l'Ouest-Etat par l'intermédiaire du cabinet du ministre des travaux publics. Cette procédure permettra d'éliminer toutes les sollicitations irrégulières ou mal fondées et la caisse de l'Ouest-Etat ne pourra qu'en bénéficier.

A l'avenir, ne disons donc plus "passe", mais "permis", simplement.

R. & O. NAVIGATION CO.

AVIS AUX EXPEDITEURS

La compagnie désire avertir que le dernier voyage entre Québec et Chicoutimi et ports intermédiaires se fera mardi, le 14 novembre.

Le vapeur "Belleville" fera son dernier voyage pour Toronto et ports intermédiaires, lundi, le 13 novembre. Le service entre Montréal et Québec continuera jusqu'à nouvel avis.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No. 274 rue Saint-Denis, Montréal. Aussi consultations par lettres pour les femmes qui ne peuvent venir voir nos médecins.

Les Pilules Rouges, jamais vendues autrement qu'en boîtes de 50 pilules portant l'étiquette de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, se trouvent chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées à: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

UN POINT DE LINGUISTIQUE

Comment doit-on traduire le mot anglais "pass" de chemin de fer? Les Canadiens disent "passe", ce qui est un anglicisme; d'autres disent "laisser passer", ou "permis de circulation" ce qui est dé

Chronique Théâtrale

A L'OPERA

La seconde semaine de l'Opéra de Montréal, consacrée quatre soirs à l'opéra français et un soir à l'opéra italien.

Lundi et vendredi soirs : "Le Jongleur de Notre-Dame" avec Paul Sterlin, Constantino, Strossio, George Bonate, Bruce Wainman, Paul Gargue et George Pannoy.

Cet opéra de Massenet est en trois actes et a été représenté pour la première fois à Paris en 1881.

Mardi et jeudi soirs, 14 et 16 novembre : "Werther" autre opéra de Massenet avec Clément, Mmes Ferrabini et Léa.



M. GUSTAVE SCHELER, au Théâtre National la semaine prochaine.

Choisissez, MM. George Bonate, Paul Gargue et G. Pannoy.

Cet opéra en trois actes est tiré de la nouvelle de Goethe.

Samedi soir "Manon Lescaut" avec Mmes Ferrabini et Rivière, MM. Colombini, Nicoletti et Cervi.

Le concert ordinaire du samedi aura lieu à 8 heures.

M. Clément qui vient de terminer une magnifique tournée artistique avec Germaine Parny, au cours de laquelle il a été accueilli avec les plus vives sympathies dans plusieurs villes d'ici à la fin du mois.

Il jouera "Werther", mardi et jeudi prochains : le 21 courant, il jouera son rôle ordinaire, Don José dans Carmen.

SABRE AU CLAIR L

par l'Association Dramatique de Montréal.

C'est le mercredi, 15 novembre, courant que l'Association Dramatique de Montréal (incorporée) donnera sa grande soirée dramatique en la salle Ste-Brigide, coin des rues Maisonneuve et Ste-Rose.

Cette association, qui compte parmi ses officiers d'honneur MM. Palmieri et Godeau, ont aujourd'hui la plus forte société du genre à Montréal et sa soirée de mercredi sera, à plus d'un point de vue, aussi intéressante que les nombreuses représentations théâtrales régulières.

La pièce à l'affiche est "Sabre au Clair", drame en 7 tableaux de M.

"Sabre au Clair" est un drame en 7 tableaux de M. de M.

La pièce est basée sur une intrigue assez compliquée dans laquelle on voit un jeune homme coupable de malversation prendre en toute la responsabilité, quand le tirage au sort le faisait retomber sur son père innocent du crime. Il se glisse l'adversité une histoire d'amour où une jeune femme injustement soupçonnée par son mari, accepte avec plaisir le divorce que celui-ci lui offre pour se rallier à la cause des "cambriolés".

Enfin les choses s'arrangent quant à la question d'argent mais la jeune femme refuse de se reconcilier avec son mari et persiste dans son intention de demander le divorce.

La pièce est remplie du plus vif intérêt du commencement à la fin.

Comédie en 3 Actes par Monsieur Albin Valabregue.

M. et Madame Amédée Bonnetat traitent leurs deux fils, Jeanne et Lucie à deux banquiers Julien Bertaut et André Tavernier. Ils sont à la veille de marier leur troisième Marthe à un docteur Henri Chauvel.

Or juste le jour des fiançailles voilà que les deux jeunes femmes reviennent au toit paternel. Elles veulent se séparer de leurs maris. Les causes sont fâcheuses, mais elles prennent à leurs yeux des proportions étonnantes. Chaque mari a son tour vient exposer ses griefs.

C'est la guerre ouverte. Devant ces catastrophes Marthe renonce à son mariage et Henri Chauvel pure de reconquiert tout le monde afin de la faire revenir sur sa décision. Toute la pièce roule donc sur ce thème d'un côté Lucie et Jeanne intriguées, André et Julien moins réticents à garder leur liberté.

M. et Mme Bonnetat, voulant à tout prix rétablir l'harmonie et Henri cherchant à tout arranger. Le premier acte se passe chez les parents, le second se déroule dans l'appartement d'André et le troisième a pour cadre un délicieux appartement meublé où tout le monde se retrouve et où tout se raccommode.

Ce qui se court résume ne peut pas donner de la verve, l'esprit qui l'auteur a dépensé dans les trois tableaux. Le premier acte est à lui seul un chef d'œuvre de comédie fine et délicate, le second et le troisième tournent un peu vers la comédie légère, mais ils n'en sont pas moins intéressants. Avec une telle pièce le National va retrouver le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

SABRE AU CLAIR L

par l'Association Dramatique de Montréal.

C'est le mercredi, 15 novembre, courant que l'Association Dramatique de Montréal (incorporée) donnera sa grande soirée dramatique en la salle Ste-Brigide, coin des rues Maisonneuve et Ste-Rose.

Cette association, qui compte parmi ses officiers d'honneur MM. Palmieri et Godeau, ont aujourd'hui la plus forte société du genre à Montréal et sa soirée de mercredi sera, à plus d'un point de vue, aussi intéressante que les nombreuses représentations théâtrales régulières.

La pièce à l'affiche est "Sabre au Clair", drame en 7 tableaux de M.

"Sabre au Clair" est un drame en 7 tableaux de M. de M.

La pièce est basée sur une intrigue assez compliquée dans laquelle on voit un jeune homme coupable de malversation prendre en toute la responsabilité, quand le tirage au sort le faisait retomber sur son père innocent du crime. Il se glisse l'adversité une histoire d'amour où une jeune femme injustement soupçonnée par son mari, accepte avec plaisir le divorce que celui-ci lui offre pour se rallier à la cause des "cambriolés".

Enfin les choses s'arrangent quant à la question d'argent mais la jeune femme refuse de se reconcilier avec son mari et persiste dans son intention de demander le divorce.

La pièce est remplie du plus vif intérêt du commencement à la fin.

Comédie en 3 Actes par Monsieur Albin Valabregue.

M. et Madame Amédée Bonnetat traitent leurs deux fils, Jeanne et Lucie à deux banquiers Julien Bertaut et André Tavernier. Ils sont à la veille de marier leur troisième Marthe à un docteur Henri Chauvel.

Or juste le jour des fiançailles voilà que les deux jeunes femmes reviennent au toit paternel. Elles veulent se séparer de leurs maris. Les causes sont fâcheuses, mais elles prennent à leurs yeux des proportions étonnantes. Chaque mari a son tour vient exposer ses griefs.

C'est la guerre ouverte. Devant ces catastrophes Marthe renonce à son mariage et Henri Chauvel pure de reconquiert tout le monde afin de la faire revenir sur sa décision. Toute la pièce roule donc sur ce thème d'un côté Lucie et Jeanne intriguées, André et Julien moins réticents à garder leur liberté.

M. et Mme Bonnetat, voulant à tout prix rétablir l'harmonie et Henri cherchant à tout arranger. Le premier acte se passe chez les parents, le second se déroule dans l'appartement d'André et le troisième a pour cadre un délicieux appartement meublé où tout le monde se retrouve et où tout se raccommode.

Ce qui se court résume ne peut pas donner de la verve, l'esprit qui l'auteur a dépensé dans les trois tableaux. Le premier acte est à lui seul un chef d'œuvre de comédie fine et délicate, le second et le troisième tournent un peu vers la comédie légère, mais ils n'en sont pas moins intéressants. Avec une telle pièce le National va retrouver le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

Le succès de "Ma Bru" et le public sera

ORCHESTRE A CORDES "DUBOIS"

Avec le plus grand enthousiasme, le public de Montréal se propose d'applaudir les artistes du Quatuor à Cordes Dubois au concert de mercredi prochain le 15 courant à la salle Windor. Les amateurs de la bonne musique vont venir avec joie, ce concert de musique de chambre. Un fait qui mérite d'être mentionné est bien celui qui au nombre des souscripteurs au compte au-delà de 125 souscripteurs canadiens-français, l'orchestre à la dernière saison il n'y en avait que 10. On peut juger quel bien et quel développement du goût de la musique de chambre, le Quatuor à Cordes Dubois a fait depuis l'an dernier. Soyons heureux de ce réveil à l'art musical, et applaudissons à leur juste valeur les artistes éminents qui composent ce fameux Quatuor.

Le programme sera tout à fait remarquable, car on y interprétera à la demande générale le grand et incomparable Quatuor du fameux Tchaikowsky rempli de mille et une difficultés, mais d'un charme égal, et surtout la belle "Andante Cantabile" est pour ainsi dire unique en son genre. Le mouvement "Finale" est une merveille et d'une originalité tout à fait inédite. On y jouera aussi le quatuor d'Haydn, qui est aussi doué d'une envolée très harmonieuse.

Le programme sera tout à fait remarquable, car on y interprétera à la demande générale le grand et incomparable Quatuor du fameux Tchaikowsky rempli de mille et une difficultés, mais d'un charme égal, et surtout la belle "Andante Cantabile" est pour ainsi dire unique en son genre. Le mouvement "Finale" est une merveille et d'une originalité tout à fait inédite. On y jouera aussi le quatuor d'Haydn, qui est aussi doué d'une envolée très harmonieuse.

Le programme sera tout à fait remarquable, car on y interprétera à la demande générale le grand et incomparable Quatuor du fameux Tchaikowsky rempli de mille et une difficultés, mais d'un charme égal, et surtout la belle "Andante Cantabile" est pour ainsi dire unique en son genre. Le mouvement "Finale" est une merveille et d'une originalité tout à fait inédite. On y jouera aussi le quatuor d'Haydn, qui est aussi doué d'une envolée très harmonieuse.

Le programme sera tout à fait remarquable, car on y interprétera à la demande générale le grand et incomparable Quatuor du fameux Tchaikowsky rempli de mille et une difficultés, mais d'un charme égal, et surtout la belle "Andante Cantabile" est pour ainsi dire unique en son genre. Le mouvement "Finale" est une merveille et d'une originalité tout à fait inédite. On y jouera aussi le quatuor d'Haydn, qui est aussi doué d'une envolée très harmonieuse.

Le programme sera tout à fait remarquable, car on y interprétera à la demande générale le grand et incomparable Quatuor du fameux Tchaikowsky rempli de mille et une difficultés, mais d'un charme égal, et surtout la belle "Andante Cantabile" est pour ainsi dire unique en son genre. Le mouvement "Finale" est une merveille et d'une originalité tout à fait inédite. On y jouera aussi le quatuor d'Haydn, qui est aussi doué d'une envolée très harmonieuse.

Le programme sera tout à fait remarquable, car on y interprétera à la demande générale le grand et incomparable Quatuor du fameux Tchaikowsky rempli de mille et une difficultés, mais d'un charme égal, et surtout la belle "Andante Cantabile" est pour ainsi dire unique en son genre. Le mouvement "Finale" est une merveille et d'une originalité tout à fait inédite. On y jouera aussi le quatuor d'Haydn, qui est aussi doué d'une envolée très harmonieuse.

Le programme sera tout à fait remarquable, car on y interprétera à la demande générale le grand et incomparable Quatuor du fameux Tchaikowsky rempli de mille et une difficultés, mais d'un charme égal, et surtout la belle "Andante Cantabile" est pour ainsi dire unique en son genre. Le mouvement "Finale" est une merveille et d'une originalité tout à fait inédite. On y jouera aussi le quatuor d'Haydn, qui est aussi doué d'une envolée très harmonieuse.

Le programme sera tout à fait remarquable, car on y interprétera à la demande générale le grand et incomparable Quatuor du fameux Tchaikowsky rempli de mille et une difficultés, mais d'un charme égal, et surtout la belle "Andante Cantabile" est pour ainsi dire unique en son genre. Le mouvement "Finale" est une merveille et d'une originalité tout à fait inédite. On y jouera aussi le quatuor d'Haydn, qui est aussi doué d'une envolée très harmonieuse.

Le programme sera tout à fait remarquable, car on y interprétera à la demande générale le grand et incomparable Quatuor du fameux Tchaikowsky rempli de mille et une difficultés, mais d'un charme égal, et surtout la belle "Andante Cantabile" est pour ainsi dire unique en son genre. Le mouvement "Finale" est une merveille et d'une originalité tout à fait inédite. On y jouera aussi le quatuor d'Haydn, qui est aussi doué d'une envolée très harmonieuse.

Le programme sera tout à fait remarquable, car on y interprétera à la demande générale le grand et incomparable Quatuor du fameux Tchaikowsky rempli de mille et une difficultés, mais d'un charme égal, et surtout la belle "Andante Cantabile" est pour ainsi dire unique en son genre. Le mouvement "Finale" est une merveille et d'une originalité tout à fait inédite. On y jouera aussi le quatuor d'Haydn, qui est aussi doué d'une envolée très harmonieuse.

Le programme sera tout à fait remarquable, car on y interprétera à la demande générale le grand et incomparable Quatuor du fameux Tchaikowsky rempli de mille et une difficultés, mais d'un charme égal, et surtout la belle "Andante Cantabile" est pour ainsi dire unique en son genre. Le mouvement "Finale" est une merveille et d'une originalité tout à fait inédite. On y jouera aussi le quatuor d'Haydn, qui est aussi doué d'une envolée très harmonieuse.

Le programme sera tout à fait remarquable, car on y interprétera à la demande générale le grand et incomparable Quatuor du fameux Tchaikowsky rempli de mille et une difficultés, mais d'un charme égal, et surtout la belle "Andante Cantabile" est pour ainsi dire unique en son genre. Le mouvement "Finale" est une merveille et d'une originalité tout à fait inédite. On y jouera aussi le quatuor d'Haydn, qui est aussi doué d'une envolée très harmonieuse.

Le programme sera tout à fait remarquable, car on y interprétera à la demande générale le grand et incomparable Quatuor du fameux Tchaikowsky rempli de mille et une difficultés, mais d'un charme égal, et surtout la belle "Andante Cantabile" est pour ainsi dire unique en son genre. Le mouvement "Finale" est une merveille et d'une originalité tout à fait inédite. On y jouera aussi le quatuor d'Haydn, qui est aussi doué d'une envolée très harmonieuse.

Le programme sera tout à fait remarquable, car on y interprétera à la demande générale le grand et incomparable Quatuor du fameux Tchaikowsky rempli de mille et une difficultés, mais d'un charme égal, et surtout la belle "Andante Cantabile" est pour ainsi dire unique en son genre. Le mouvement "Finale" est une merveille et d'une originalité tout à fait inédite. On y jouera aussi le quatuor d'Haydn, qui est aussi doué d'une envolée très harmonieuse.

Le programme sera tout à fait remarquable, car on y interprétera à la demande générale le grand et incomparable Quatuor du fameux Tchaikowsky rempli de mille et une difficultés, mais d'un charme égal, et surtout la belle "Andante Cantabile" est pour ainsi dire unique en son genre. Le mouvement "Finale" est une merveille et d'une originalité tout à fait inédite. On y jouera aussi le quatuor d'Haydn, qui est aussi doué d'une envolée très harmonieuse.

Le programme sera tout à fait remarquable, car on y interprétera à la demande générale le grand et incomparable Quatuor du fameux Tchaikowsky rempli de mille et une difficultés, mais d'un charme égal, et surtout la belle "Andante Cantabile" est pour ainsi dire unique en son genre. Le mouvement "Finale" est une merveille et d'une originalité tout à fait inédite. On y jouera aussi le quatuor d'Haydn, qui est aussi doué d'une envolée très harmonieuse.

Le programme sera tout à fait remarquable, car on y interprétera à la demande générale le grand et incomparable Quatuor du fameux Tchaikowsky rempli de mille et une difficultés, mais d'un charme égal, et surtout la belle "Andante Cantabile" est pour ainsi dire unique en son genre. Le mouvement "Finale" est une merveille et d'une originalité tout à fait inédite. On y jouera aussi le quatuor d'Haydn, qui est aussi doué d'une envolée très harmonieuse.

Le programme sera tout à fait remarquable, car on y interprétera à la demande générale le grand et incomparable Quatuor du fameux Tchaikowsky rempli de mille et une difficultés, mais d'un charme égal, et surtout la belle "Andante Cantabile" est pour ainsi dire unique en son genre. Le mouvement "Finale" est une merveille et d'une originalité tout à fait inédite. On y jouera aussi le quatuor d'Haydn, qui est aussi doué d'une envolée très harmonieuse.

Le programme sera tout à fait remarquable, car on y interprétera à la demande générale le grand et incomparable Quatuor du fameux Tchaikowsky rempli de mille et une difficultés, mais d'un charme égal, et surtout la belle "Andante Cantabile" est pour ainsi dire unique en son genre. Le mouvement "Finale" est une merveille et d'une originalité tout à fait inédite. On y jouera aussi le quatuor d'Haydn, qui est aussi doué d'une envolée très harmonieuse.

Le programme sera tout à fait remarquable, car on y interprétera à la demande générale le grand et incomparable Quatuor du fameux Tchaikowsky rempli de mille et une difficultés, mais d'un charme égal, et surtout la belle "Andante Cantabile" est pour ainsi dire unique en son genre. Le mouvement "Finale" est une merveille et d'une originalité tout à fait inédite. On y jouera aussi le quatuor d'Haydn, qui est aussi doué d'une envolée très harmonieuse.

Le programme sera tout à fait remarquable, car on y interprétera à la demande générale le grand et incomparable Quatuor du fameux Tchaikowsky rempli de mille et une difficultés, mais d'un charme égal, et surtout la belle "Andante Cantabile" est pour ainsi dire unique en son genre. Le mouvement "Finale" est une merveille et d'une originalité tout à fait inédite. On y jouera aussi le quatuor d'Haydn, qui est aussi doué d'une envolée très harmonieuse.

Le programme sera tout à fait remarquable, car on y interprétera à la demande générale le grand et incomparable Quatuor du fameux Tchaikowsky rempli de mille et une difficultés, mais d'un charme égal, et surtout la belle "Andante Cantabile" est pour ainsi dire unique en son genre. Le mouvement "Finale" est une merveille et d'une originalité tout à fait inédite. On y jouera aussi le quatuor d'Haydn, qui est aussi doué d'une envolée très harmonieuse.

Le programme sera tout à fait remarquable, car on y interprétera à la demande générale le grand et incomparable Quatuor du fameux Tchaikowsky rempli de mille et une difficultés, mais d'un charme égal, et surtout la belle "Andante Cantabile" est pour ainsi dire unique en son genre. Le mouvement "Finale" est une merveille et d'une originalité tout à fait inédite. On y jouera aussi le quatuor d'Haydn, qui est aussi doué d'une envolée très harmonieuse.

Le programme sera tout à fait remarquable, car on y interprétera à la demande générale le grand et incomparable Quatuor du fameux Tchaikowsky rempli de mille et une difficultés, mais d'un charme égal, et surtout la belle "Andante Cantabile" est pour ainsi dire unique en son genre. Le mouvement "Finale" est une merveille et d'une originalité tout à fait inédite. On y jouera aussi le quatuor d'Haydn, qui est aussi doué d'une envolée très harmonieuse.

Le programme sera tout à fait remarquable, car on y interprétera à la demande générale le grand et incomparable Quatuor du fameux Tchaikowsky rempli de mille et une difficultés, mais d'un charme égal, et surtout la belle "Andante Cantabile" est pour ainsi dire unique en son genre. Le mouvement "Finale" est une merveille et d'une originalité tout à fait inédite. On y jouera aussi le quatuor d'Haydn, qui est aussi doué d'une envolée très harmonieuse.

Le programme sera tout à fait remarquable, car on y interprétera à la demande générale le grand et incomparable Quatuor du fameux Tchaikowsky rempli de mille et une difficultés, mais d'un charme égal, et surtout la belle "Andante Cantabile" est pour ainsi dire unique en son genre. Le mouvement "Finale" est une merveille et d'une originalité tout à fait inédite. On y jouera aussi le quatuor d'Haydn, qui est aussi doué d'une envolée très harmonieuse.

Le programme sera tout à fait remarquable, car on y interprétera à la demande générale le grand et incomparable Quatuor du fameux Tchaikowsky rempli de mille et une difficultés, mais d'un charme égal, et surtout la belle "Andante Cantabile" est pour ainsi dire unique en son genre. Le mouvement "Finale" est une merveille et d'une originalité tout à fait inédite. On y jouera aussi le quatuor d'Haydn, qui est aussi doué d'une envolée très harmonieuse.

Le programme sera tout à fait remarquable, car on y interprétera à la demande générale le grand et incomparable Quatuor du fameux Tchaikowsky rempli de mille et une difficultés, mais d'un charme égal, et surtout la belle "Andante Cantabile" est pour ainsi dire unique en son genre. Le mouvement "Finale" est une merveille et d'une originalité tout à fait inédite. On y jouera aussi le quatuor d'Haydn, qui est aussi doué d'une envolée très harmonieuse.

Le programme sera tout à fait remarquable, car on y interprétera à la demande générale le grand et incomparable Quatuor du fameux Tchaikowsky rempli de mille et une difficultés, mais d'un charme égal, et surtout la belle "Andante Cantabile" est pour ainsi dire unique en son genre. Le mouvement "Finale" est une merveille et d'une originalité tout à fait inédite. On y jouera aussi le quatuor d'Haydn, qui est aussi doué d'une envolée très harmonieuse.

Le programme sera tout à fait remarquable, car on y interprétera à la demande générale le grand et incomparable Quatuor du fameux Tchaikowsky rempli de mille et une difficultés, mais d'un charme égal, et surtout la belle "Andante Cantabile" est pour ainsi dire unique en son genre. Le mouvement "Finale" est une merveille et d'une originalité tout à fait inédite. On y jouera aussi le quatuor d'Haydn, qui est aussi doué d'une envolée très harmonieuse.

Le programme sera tout à fait remarquable, car on y interprétera à la demande générale le grand et incomparable Quatuor du fameux Tchaikowsky rempli de mille et une difficultés, mais d'un charme égal, et surtout la belle "Andante Cantabile" est pour ainsi dire unique en son genre. Le mouvement "Finale" est une merveille et d'une originalité tout à fait inédite. On y jouera aussi le quatuor d'Haydn, qui est aussi doué d'une envolée très harmonieuse.

Le programme sera tout à fait remarquable, car on y interprétera à la demande générale le grand et incomparable Quatuor du fameux Tchaikowsky rempli de mille et une difficultés, mais d'un charme égal, et surtout la belle "Andante Cantabile" est pour ainsi dire unique en son genre. Le mouvement "Finale" est une merveille et d'une originalité tout à fait inédite. On y jouera aussi le quatuor d'Haydn, qui est aussi doué d'une envolée très harmonieuse.

Le programme sera tout à fait remarquable, car on y interprétera à la demande générale le grand et incomparable Quatuor du fameux Tchaikowsky rempli de mille et une difficultés, mais d'un charme égal, et surtout la belle "Andante

BILLET DU MATIN

Affectueux désaccord

Plus ça va, plus le cabinet Borden offre un spectacle étrange et réjouissant.

Il semble qu'on y ait un souci dominant : celui de ne pas être de l'avis de son voisin.

"Vous ne pensez pas comme moi ; donc vous en êtes".

Il y a, dans ce Cabinet, des apôtres fervents de la nationalisation, et des adversaires irréductibles de cette mesure.

Il y a des ministres qui sont pour la contribution directe à la défense de l'Empire ; d'autres qui ne veulent qu'augmenter les cadres actuels de notre marine ; d'autres qui veulent tout rejeter en bloc ; d'autres qui ne savent même pas ce qu'ils veulent.

Vous avez, sous M. Borden, des torseurs ardents, d'incorrigibles Jingoes, un libéral converti ou plutôt "détroqué", des castors, des nationalistes ; l'orangisme et l'ultramontanisme entre-croisent sur un fond indigo les branches de leur blason.

On en trouve qui sont pour la protection à outrance ; d'autres qui veulent confier le tarif à une commission ; d'autres qui s'en f... comme dirait M. Héroux ; d'autres même qui représentent un district où les députés ministériels ont été élus en se déclarant pour la réciprocité.

Il y a les partisans de l'école neutre, et ceux de l'école confessionnelle assis côte-à-côte, en une fraternelle et confortable table.

Il y a encore les protagonistes de l'immigration des "british born", et ceux qui voudraient au contraire faire émigrer les Français malgré eux.

Tel est ce cabinet-macédoine, où nagent des parcelles de tous les fruits du verger, pulpe contre pulpe.

On nous assure même qu'un ou deux politiciens "de marque" n'en ont pas fait partie, parce qu'ils se sont trouvés par hasard être du même avis que M. Borden sur une ou deux questions.

On n'a pas voulu qu'ils viennent rompre ainsi l'affectueux désaccord dans lequel est destiné à vivre ce cabinet, — en attendant qu'il en meure.

GRAINDORGE.

UNE DISETTE DE SOLDATS

LES AUTORITES MILITAIRES NE PEUVENT PAS ARRIVER A RECRUTER DES SOLDATS.

Il devient de plus en plus difficile de recruter des soldats pour les corps militaires permanents du Dominion. Le Colonel Roy prétend que même en employant tous les moyens possibles, l'on ne peut trouver de recrues pour remplir les rangs. Une des principales raisons est le salaire élevé qu'obtient un homme dans le civil. Même les promesses de meilleures positions de la part du département ne servent à rien, et les grandes affiches avec lesquelles le gouvernement a décoré la ville ne décident point les hommes à s'enrôler au service de Sa Majesté.

Devant les Commissaires

Le capitaine Laffèche défendra sa cause en présence du bureau.

Les Commissaires ont décidé d'entendre le capitaine Laffèche, du poste No. 14, accusé d'indiscipline. C'est justice à lui rendre ; il est nécessaire en effet, de connaître les deux versions d'une affaire avant d'en juger.

Au Palais

Causes sur le rôle pour lundi.

Martin vs Legault, dit Désaulniers. Denaault et Gir vs Cité de Montréal. Gohier vs Union Abitibi Mining Co.

Globensky vs Jubinville. Giroux vs Gagnon et al. Gormley vs Allen.

Hébert vs Cloutier. Bourbonnière vs Millette et vir. Rébec vs Filiatrault.

Hannan vs Imperial Ice Scream Co. et al. et City Ice Co., déf., en garantie.

Le rapport annuel des Commissaires

Il sera probablement présenté au conseil lundi.

Les Commissaires ont passé la matinée entière à reconsidérer leur rapport annuel.

On a lieu de croire qu'il sera prêt à être présenté à la séance du conseil de lundi.

HYGIENE

Dimanche après-midi, à 2 heures 30, au Monument National, M. le Dr Valois fera sa conférence hebdomadaire, sous les auspices de l'Association St-Jean-Baptiste.

Programme : Les aliments et exemples de rations des travailleurs de travaux de force, travailleurs sédentaires, et employés de bureau.

Entrée libre.

J. Hudon, marchand-tailleur, 29 Ste-Catherine Ouest.

Grande Réunion

— au —

Club Lemieux

Lundi soir, le Club Lemieux aura l'honneur de recevoir son patron, l'hon. Rodolphe Lemieux. A cette occasion il a décidé d'organiser une grande réunion qui aura lieu à sa salle.

Coin des rues Iberville et Lafontaine

L'HON. M. LEMIEUX sera accompagné de M. C. A. WILSON, député de Laval, et de plusieurs autres orateurs.

Un coup-d'oeil sur l'Union sud-africaine

CONDITIONS ECONOMIQUES ET SOCIALES QUI ONT PRODUIT LA CONFEDERATION.

Conférence donnée au Women's Canadian Club par l'hon. M. Lemieux.

L'hon. M. Lemieux a donné hier, à l'inauguration des réunions du Women's Canadian Club, au Collège Royal Victoria, une intéressante causerie sur les conditions économiques et sociales qui ont provoqué pour ainsi dire l'union des quatre colonies Sud-Africaines en une seule confédération.

L'auditoire nombreux et élégant comptait environ trois cents dames des meilleures familles anglaises de notre ville. On y voyait aussi M. Peterson, principal de l'université McGill, l'hon. Raoul Dandurand, M. L. Walton, doyen de la faculté de droit et plusieurs autres professeurs de l'université.

La réunion était présidée par Mme Reford, présidente du club.

Il est intéressant, dit l'hon. M. Lemieux, de jeter un coup d'oeil sur le Sud-Africain pour tâcher de se rendre compte comment la constitution qui le régit actuellement a pu être élaborée, votée et acceptée par les quatre colonies moins de dix ans après la guerre où elles avaient combattu les unes contre les autres.

On a dit avec raison que ce qu'il y a de plus remarquable dans cette constitution, ce sont les signatures dont elle est revêtue : les signatures de généraux boers et de leurs adversaires qui, la veille encore, se rencontraient sur les champs de bataille, les armes à la main. Et on se demande comment ce fait sans précédent dans l'histoire s'est produit.

Rappelons d'abord ce qui a surtout aidé à l'acceptation de cette constitution, c'est le fait que Campbell Bennerman, l'éminent premier ministre anglais, avait donné au Sud-Africain, au lendemain de la guerre, ce qui avait été donné au Canada, par ses prédécesseurs après les troubles de 1837-1838 : le gouvernement responsable.

Les quatre colonies se sont bien vite rendu compte qu'il y avait des causes de conflit entre elles, purement économiques, et qu'il était urgent d'en finir avec le Sud-Africain, d'y mettre fin aussitôt que possible.

Chacune des colonies avait un tarif douanier différent des autres. Il y avait aussi les chemins de fer, propriétés de l'Etat dont les tarifs élevés étaient de nature à paralyser les échanges commerciaux.

Il existait une rivalité entre les villes de la côte : Capetown, Durban, etc., et l'interland. En arrivant dans ces ports, les marchandises étaient frappées de droits élevés qui les privaient avant qu'elles pussent pénétrer dans l'intérieur, où elles devenaient alors très dispendieuses.

Le Transvaal et l'Orange Free State, pour se protéger contre ces exactions, avaient construit un chemin de fer dont le terminus se trouvait en territoire étranger, en territoire Portugais, à la baie Delagoa. Comme c'était la route la plus courte et la plus naturelle, le commerce de l'or du Rand et des diamants de Kimberley, passait par cette route pour atteindre les marchés d'Europe et d'Amérique.

Cela était de nature à faire revivre les anciennes rivalités ; et à moins de centraliser les intérêts économiques et financiers des quatre colonies, on aurait eu à craindre des difficultés qui, en se prolongeant, seraient devenues peut-être insurmontables.

A part ces différences d'intérêts au point de vue des tarifs douaniers et des chemins de fer, il y avait à solutionner la question des noirs, grave problème, qui plane constamment au-dessus, de tous les autres par son indiscutable gravité. Nous ne pouvons pas, pour un peu plus d'un million de blancs, y a au Sud-Africain au-delà de cinq millions de noirs. C'est un péril constant, car l'heure peut sonner où la race noire se réveillera, trouvera un chef, comme cela s'est déjà vu dans l'histoire, et secouera le joug des blancs.

Et de plus, pour ce million de blancs, il y avait quatre gouverneurs, quatre conseils exécutifs, quatre trésors, quatre systèmes de lois et quatre politiques différentes au sujet de la franchise des noirs.

C'est là les causes principales qui mirent en présence les uns des autres, les députés des quatre colonies, en mai 1908. Ces députés se constituèrent en convention nationale ; la convention siégea jusqu'en juin 1909 et termina ses travaux en présentant aux législatures des colonies, la constitution actuelle de l'Union Sud-Africaine. A peine dix ans après la guerre qui avait réuni la moitié du pays à la couronne d'Angleterre. Exemple sans parallèle dans les annales de l'histoire.

Comme toutes les constitutions, celle de l'Union Sud-Africaine est un compromis.

Chose remarquable : dix avocats seulement faisaient partie de la convention ; les autres étaient des cultivateurs ; des hommes de grands jugements, possédant la pleine confiance de leurs mandants.

Du côté des Boers, les principales figures de cette convention étaient, le juge en chef De Villiers, un descendant des huguenots français, établis au Sud-Africain ; le général Botha, le héros de la guerre récente ; le président Steur, les généraux Smuts et Delarey.

Du côté anglais, c'était le Dr Jameson, célèbre par son fameux "raid", Sir George Farrell, M. Lionel Phillips et Sir Percy Fitzpatrick.

Le "Bund party" avait pour principaux représentants MM. Hopmayer, Merriman, Sauer et Shreiner.

Mais les deux hommes à qui revient le mérite d'avoir fait adopter la constitution, c'est le général Botha et le Dr Jameson.

La constitution du Sud-Africain ne repose pas sur le principe fédératif ; comme la constitution canadienne, elle participe au contraire plutôt de la nature de l'union législative. Chose étrange, ce n'est pas la constitution, mais le parlement qui est l'autorité suprême. Il y a des conseils provinciaux, quelque chose dans le genre de nos législatures provinciales ; mais tous les actes de ces conseils peuvent être désavoués par un acte du gouvernement central. Le fédéralisme n'est qu'un pis aller. Ainsi, au Canada, Sir John A. Macdonald était en faveur de l'union législative et Sir George Etienne Cartier en faveur d'une constitution fédérale, parce qu'il voulait assurer la protection de la minorité canadienne-française de Québec.

On a adopté au Sud-Africain une constitution unitaire, à raison des problèmes suivants, qui demandaient de la part des législateurs une solution uniforme et un traitement énergique :

1. Le statut de la race noire.

2. Celui des races asiatiques.

J'ai dit que les noirs sont à la race blanche dans la proposition de 5 à 6 contre 1. Les députés ont compris qu'il fallait instruire, évangéliser, civiliser ces noirs avant de leur donner la franchise électorale.

Cependant, dans la Colonie du Cap, cette franchise leur avait déjà été accordée. Au Natal, elle existait aussi, mais on avait trouvé moyen d'en entourer l'existence de tant d'artifices légaux, qu'en pratique il était presque impossible de l'exercer. Le Transvaal et la Colonie d'Orange refusaient positivement aux noirs toute participation aux affaires publiques.

Les Asiatiques ont envahi une partie des grandes villes de la côte, particulièrement des villes du Natal où ils ont accaparé presque toutes les petites industries.

La politique des hommes d'Etat du Sud-Africain est d'éliminer autant que possible les Asiatiques. Mais il n'en est pas de même des noirs ; ce qui complique le problème à résoudre.

Les noirs sont nécessaires aux propriétaires de mines qui les préfèrent aux blancs pour le travail des mines ; c'est pour eux une question de salaires moins élevés et aussi d'absence de grèves.

Le problème de l'immigration de la main-d'œuvre blanche, de la main-d'œuvre européenne, est très difficile à solutionner d'une manière précise, parce que les propriétaires de mines ne tiennent pas à employer cette main-d'œuvre et, en second lieu, parce que, à l'exception de la Rhodesie, le sol a été divisé et redévisé entre les Boers dès avant la guerre, et qu'il ne reste presque plus de terres publiques disponibles.

Le système des partis n'est pas encore parfaitement défini au parlement Sud-Africain. Il y a, bien d'un côté, les Unionistes ; et de l'autre côté, les Nationalistes ; mais ce qui existe en réalité, c'est un parti anglais et un parti boer et afrikander. Avant longtemps, toutefois, les partis traditionnels : parti libéral et parti conservateur, prendront leur niveau quand on aura oublié les rivalités de races. Or, ces rivalités sont en passe de disparaître précisément à raison des dangers que je viens de signaler, qui groupent forcément ensemble les blancs contre les noirs.

Il n'est pas exact de dire que le Sud-Africain soit un pays bilingue. L'anglais est la langue généralement parlée. On parle bien chez les Boers

(A suivre à la page 11)

Lunch intime

Le président de l'Association des Citoyens invite les journalistes à le rencontrer.

M. Chs. Chaput, le président de l'Association des Citoyens de Montréal, offrira cet après-midi un lunch intime aux représentants des journaux.

La réunion aura lieu à midi 30, au restaurant Cooper, rue Notre-Dame.

Une petite enquête de la "Patrie"

LE NOUVEAU JOURNAL MINISTERIEL DE LA RUE STE-CATHERINE VEUT SAVOIR CE QUE VONT FAIRE LES DEPUTES A LA PROCHAINE SESSION. — QUE REPONDONT MM. MONK ET BORDEN, HUGHES ET NANTÉL, PELLETIER ET RODGERS ?

Ces ministériels, ils ne doutent de rien.

La "Patrie" a adressé la lettre suivante aux députés élus à la Chambre des Communes le 21 septembre : "Nous sommes à la veille de la session fédérale et comme elle sera la première du nouveau parlement, le public s'y intéresse vivement."

"La 'Patrie' a donc cru que ses lecteurs seraient heureux d'apprendre quelles seront les principales mesures d'intérêt public qui seront proposées au cours de la prochaine session. Nous vous serions très reconnaissants si vous nous proposiez de soumettre une mesure de ce genre ou même une simple loi qui intéresse votre division électorale, de vouloir bien nous communiquer le texte de cette mesure ou une analyse de ses principales dispositions."

Dans les cercles politiques, on s'amuse de cette facétie du journal de MM. Tarte, car, avouons-le, c'est un peu raide.

Que dirait-on par exemple d'un avocat dont la cause serait devant la Cour d'Appel et qui irait trouver son adversaire pour lui demander de lui laisser prendre connaissance de son

factum ? La question posée par la "Patrie", quoique plus générale, tend exactement au même résultat.

Il serait tout de même intéressant de savoir ce que MM. Monk, Borden, Hughes, Nanté, Rodgers et Pelletier ont répondu ou répondront au questionnaire du journal de la rue Ste-Catherine. Qui sait, c'est peut-être un "scoop" que nous ménage la "Patrie", et que nous n'aurons pas l'entrepreneur confrère, et s'il réussit à faire parler le député de Jacques-Cartier, il damera sûrement le pion aux organisateurs du banquet Coderre, à ceux de l'excursion à Chambly-Canton, et aux promoteurs des 99 clubs de la division Maisonneuve qui, eux, ont tout à tour cherché à obtenir une déclaration de M. Monk, en l'invitant à leurs démonstrations, sans pouvoir y réussir.

Puis, qui sait ? Peut-être M. Nanté se proposerait-il de présenter une loi comportant la prescription des paris après deux années, et M. L. P. Pelletier ira-t-il lui aussi de son petit bill pour l'abolition des trusts.

Nous nous attendons à lire tout cela bientôt dans la "Patrie."

L'achat de l'Université Laval

LE NOUVEAU SITE QU'ON AURAIT EN VUE AU PARC LAFONTAINE, COUVRIRAIT 12 ARPENTS CARRES, SUR 132, SUPERFICIE TOTALE DU PARC.

La fusion des tramways

L'AVOCAT EN CHEF DE LA VILLE NE PARAÎT PAS EN FAVEUR D'EN APPELER A UN TRIBUNAL SUPERIEUR.

Le département en loi soumettra aux commissaires, son avis sur le jugement rendu par la Commission des Utilités publiques sur la fusion des Cies des Tramways, et il est fort possible que les échevins aient connaissance de la décision des Commissaires, à leur caucus, lundi matin.

L'avocat en chef de la ville, nous disait hier, que le jugement du président de la Commission est très bien fait, scrupuleusement rédigé dans un anglais très pur, et de plus qu'il touche à tous les points.

Dans cette cause, rien n'a cloché, les plaidoiries ont été parfaites et le jugement sans ambiguïté, avec de plus en sa faveur l'unanimité de la Commission.

Il nous reste donc à étudier si nous pouvons et si nous devons en appeler. Il est évident en tous cas, que certains échevins ont dit qu'ils s'en rapporteraient à la décision de la Commission sur cette question, le croirai personnellement que si le "merger" s'effectuait dans des conditions raisonnables, il serait assurément plus facile pour la ville de faire un nouveau contrat, dans des conditions plus avantageuses.

Sir François Langelier à l'hôtel de ville

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR, DANS SA PREMIERE VISITE OFFICIELLE A MONTREAL, AFFIRME SON ATTACHEMENT A LA METROPOLE DONT L'AVENIR EST LIE AU SORT DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

La réception offerte hier après-midi par la métropole, au Lieutenant-Gouverneur de la Province, Sir François Langelier et à Lady Langelier, a été superbe, mais malheureusement la température malséante en a quelque peu diminué l'éclat.

Environ deux cents personnes se pressaient à l'arrivée du Lieutenant-Gouverneur dans les salons du maire et dans l'immense vestibule qui le précède.

Un cordon de constables faussait la garde sur tout le parcours intérieur de l'hôtel de ville, que devait suivre Sir François.

LE DISCOURS DU MAIRE GUERIN Le maire Guérin souhaita la bienvenue à notre hôte distingué dans les termes suivants :

Permettez-moi de la part de mes collègues et de l'échevinat de Montréal, de vous souhaiter, Excellence, ainsi qu'à Lady Langelier, une cordiale bienvenue dans notre cité. Vous êtes le chef de l'administration commerciale de notre Province et c'est un titre avant tout que nous vous recevons, vous qui veillez constamment aux intérêts de notre grande famille canadienne.

Nous saluons en vous également, un des hommes qui ont travaillé le plus efficacement à la cause de l'industrialisation publique populaire, avec un zèle que rien n'a jamais démenti.

Comme Lieutenant-Gouverneur, et à la veille que nous sommes d'approcher, comme nous le faisons chaque année, votre gouvernement, nous espérons que vous nous recevrez encore avec une extrême bienveillance et que vous favoriserez, autant qu'il est en votre pouvoir, les grands projets que nous soumettrons bientôt à l'appréciation de la Législature de Québec. Ces projets concernent d'importantes questions comme par exemple l'amélioration de nos voies commerciales et l'embellissement de la métropole en général.

Nous vous prions donc de nous faire

sidérable, que c'est un honneur de travailler à son avancement.

Il fut un temps éloigné déjà, où l'on taxait Québec de jalousie, heureusement ce temps n'existe plus, et Québec comprend aujourd'hui que son sort dépend en grande partie de la prospérité de votre ville dont elle relève.

Montréal est, en effet, le port Canadien par excellence, destiné à s'agrandir encore et à devenir un des plus considérables de l'Amérique du Nord. Jamais, comme on l'a prétendu anciennement, on ne pénétrera jusqu'à Toronto et c'est de ce côté-là, du côté de son port que Montréal doit inévitablement attendre le progrès.

En terminant, le Lieutenant-Gouverneur fait une allusion à la nomination de l'échevinat par quartiers, fruit de son expérience et dit qu'il préférerait de beaucoup, voir le Conseil nommé pour représenter toute la ville et non pas un quartier en particulier. Il croit personnellement que les intérêts généraux seraient ainsi beaucoup mieux sauvegardés, et que l'administration municipale en retirerait de grands bénéfices.

Sir François Langelier renouvelle finalement à la Métropole tous ses vœux de succès, en disant que tout ce qui dépendra de lui dans ce sens, il le fera.

Aux autorités municipales en particulier il ne dit pas adieu, mais au revoir.

Après la présentation de toutes les personnes, les invités furent gracieusement priés de passer dans l'antichambre, où un lunch superbe les attendait.

Chacun y fit naturellement honneur et les félicitations ne manquèrent point à M. Fred. Bonillon, qui en avait préparé le succulent menu.

Discontinuer les Affaires

AVANT DECIDE DE

D'ICI AU MOIS DE MAI PROCHAIN

Je donnerai un ESCOMPTESPECIAL sur tout mon assortiment de Meubles, Tapis, Papiers, Rideaux, Portières et Articles de fantaisie.

AVIS AUX MARCHANDS DE MEUBLES

Je suis prêt à faire des concessions et d'accepter une offre raisonnable pour la vente (en bloc) de tout le stock dans aucun temps.

F. Lapointe

625 Ste-Catherine Est.

ANGLE MONTREAL.

187-4

Grande Activité sur la Rive Sud

Toute personne qui lit les derniers journaux verra beaucoup d'articles au sujet de ponts, tunnels et autres genres de transport de Montréal à la rive sud. Le grand nombre d'intérêts importants maintenant placés de l'autre côté du fleuve et la population croissante, de même que sa situation rapprochée des quartiers d'affaires, exigent sous peu des moyens de transport plus rapides ; les chances sont grandes qu'il y ait le printemps prochain, une augmentation remarquable du prix des lots immobiliers. Les lots offerts maintenant pour \$99, à Tunnel Terminal, une des propriétés les plus séduisantes, située tout à fait en ligne du tunnel ou du pont, se vendraient, lors du commencement de l'ouvrage, \$500.00. C'est là un excellent placement. Ecrivez pour avoir ma circulaire nouvelle, donnant tous les détails.

Le courtier en immeubles du haut de la ville

509 RUE STE-CATHERINE OUEST

3 portes à l'ouest de la rue Peel.

OUVERT LE SOIR.

Tél. Up 2996

Tél. Up 1728

187-1-D

La municipalisation de l'Assistance Publique

La commission nommée pour faire rapport sur la municipalisation de l'Assistance Publique, ne s'est pas réunie hier comme il était convenu, empêchée qu'elle en a été par la réception officielle faite par la ville au Lieutenant-Gouverneur de la Province.

L'échevin Clément son président devait déposer un rapport concluant à accepter l'offre des Directeurs de l'Assistance Publique, tel que proposé.

Il est fort probable que cette conclusion sera fort discutée, car plusieurs membres de la Commission sont loin d'abandonner dans ce sens.

Les prétentions de cette institution est prospère d'autant plus prospère qu'elle est laissée à l'initiative privée et qu'aucune municipalité, elle ne rendra plus les services qu'elle rend

en tant que beaucoup plus cher. L'opinion des échevins dissidents est la suivante : c'est qu'en admettant qu'une institution de ce genre soit utile à la ville, ce qu'il faudrait d'abord et avant tout démontrer, il serait préférable d'en établir une de la base au sommet et de laisser deux institutions similaires faire le bien qu'elles pourraient faire chacune de leur côté.

L'échevin Clément tient cependant mordicus à son projet et nul doute que la prochaine réunion de la Commission qui n'est pas encore fixée sera intéressante.

L'échevin L. A. Lapointe nous disait hier, carrément, que cette affaire n'était ni plus ni moins qu'un "Scheme" pour arrondir le salaire de quelques personnes intéressées.

Parmi les personnes présentes, on remarquait : Sir François Langelier et Lady Langelier ; le maire Guérin, Mlle Guérin et Mlle Carroll Guérin ; les commissaires Lachapelle, Ainey, Dupuis et Mlle Dupuis ; les échevins Marcel et Mlle Marcel ; Robinson et Mlle Robinson ; Garceau et Mme Garceau ; Dandurand et Mme Dandurand ; Prud'homme et Mme Prud'homme ; Drummond et Mme Drummond ; Clément ; Larivière, L. A. Lapointe, V. Morin, Guvlin, Boyd, M. et Mme Olivier Foucher ; Mme Oscar Mercier ; MM. Robb, L. O. David, A. Chausse, Ethier, Dr J. E. Laberge, Barlow, Lavallée, le Capitaine Pelletier, aide de camp du Lieutenant-gouverneur, J. Guérin, secrétaire particulier du maire et les représentants des journaux.

NOUS DENTS sont très belles, naturelles, garnies, INBORN, FRANGO-AMERICAIN (incorpore) 12 rue Saint-Denis Montréal

GENDREAU & GENDREAU Chiropractes-Dentistes

115 ST-DENIS, COIN DORCHESTER

Dr J. G. A. GENDREAU | Dr CONRAD GENDREAU

OU L'INCHER ?

Café Krausmann, 30 rue

Bière en fût et en bouteille

Wormburger, Holbram, Pilsener et Krimbacher.

Lunch de 12 à 4 h. p.m. à la carte

jusqu'à 8 p.m. SOUPERS SUR LE POUCE JUSQU'A MINUIT.

Salle à dîner spéciale au deuxième étage pour dîner et réception.

THE ARBOUR HOTEL COMPANY LIMITED

JOHNNY BERTRAND, Gérant

Liqueurs et Cigares de 1er choix, 185 et 187 Boulevard St-Laurent. Tél. Bell Est. 4810, Montréal.

202-D

ETABLIS EN 1885

A. JETTE & CIE

Courtiers et experts en propriétés, Argent à prêter sur titre et titre hypothécaire. Propriétés et terrains à vendre. Collections. Achats de Créances et Avances d'Argent sur Liste de Crédits, 665 RUE O'NTA.

180 EST, Coin Beaudry, Montréal

Téléphone Bell Est. 1768.

187-5